

A decorative border with symmetrical floral and scrollwork patterns in a dark brown color, framing the central text.

Regards sur la société africaine

Joseph Ki-Zerbo

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

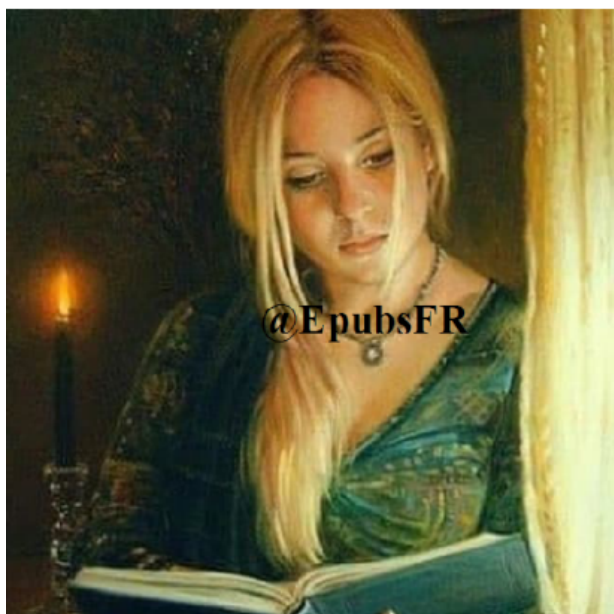
Joseph Ki-Zerbo



Regards
sur la
société
africaine

Panafrika

Silex / Nouvelles du Sud



Joseph Ki-Zerbo

Regards sur la société africaine

Coédité par :



Panafrika

Silex / Nouvelles du Sud

Panafrika / Silex / Nouvelles du Sud

BP 16658 Dakar FANN

46, rue Barbès, Bât 14

94200 Ivry / Seine, France

et



Nouvelles Éditions Numériques Africaines (NENA)

Sacré Cœur 1, Rond point coll. Sacré-Cœur, Lot N-822, Dakar, Sénégal

BP 25231 Dakar Fann, Dakar, Sénégal

SARL au capital de 1 320 000 FCFA.

RC : SN DKR 2008 B878.

www.nena-sen.com / <http://librairienumeriqueafricaine.com> /

infos@nena-sen.com

Collection : Littérature d'Afrique

Date de publication de l'imprimé : 2007

Date de publication version numérique : 2017

ISBN de l'imprimé : 978-2-912717-31-3

ISBN version numérique : 978-2-37015-914-4

© 2017 Nouvelles Editions Numériques Africaines (NENA).

Avec le soutien du CNL



Licence d'utilisation

L'éditeur accorde à l'acquéreur de ce livre numérique une licence d'utilisation sur ses propres ordinateurs et équipements mobiles jusqu'à un maximum de trois (3) appareils.

Toute cession à un tiers d'une copie de ce fichier, à titre onéreux ou gratuit, toute reproduction intégrale de ce texte, ou toute copie partielle sauf pour usage personnel, par quelque procédé que ce soit, sont interdites, et constituent une contrefaçon, passible des sanctions prévues par les lois de la propriété intellectuelle.

L'utilisation d'une copie non autorisée altère la qualité de lecture de l'oeuvre.

Sommaire

Préliminaires

Avant-propos - Des racines pour être soi et pour se développer

Première partie - La société d'hier à aujourd'hui

1. La notion de spécificité dans l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui
2. La civilisation africaine d'hier et de demain

Deuxième partie - Les oubliés de l'histoire

3. La femme africaine dans la préhistoire et dans l'Égypte antique
4. Séminaire sous régional sur la convention des droits de l'enfant. Statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine
5. Genre, éducation et développement des sociétés africaines. Colloque du CIEFFA (6-8 mars 2003)

Troisième partie - Ethnies, nations et démocratie en Afrique

6. Ethnies, Nations et démocratie
7. Séminaire de la commission nationale pour la décentralisation (18 juillet 1994 - Ouagadougou)

Quatrième partie - L'image de l'autre : regard sur l'Afrique et regard africain

- I. Remarques générales
- II. Regard inter-africain et regard sur l'Afrique
- III. Post scriptum
- IV. Conclusion

Cinquième partie - La solidarité au sein du monde noir

Introduction

- I. L'exigence de la solidarité

II. Les champs de la solidarité au sein du monde Noir

III. Obstacles

IV. Conclusion

Sixième partie - Les chemins de la paix, quelques réflexions tirées de la mémoire collective africaine

I. Les voies de la conciliation

II. Que faire ?

Préliminaires

Résumé

Auteur

Illustration

Note de l'auteur

Remerciements

Avant-propos - Des racines pour être soi et pour se développer

La société Africaine d'hier à aujourd'hui

La notion de spécificité dans l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui

La civilisation Africaine d'hier et de demain

Les oubliés de l'histoire : les femmes et les enfants

La femme Africaine dans la préhistoire et l'Égypte antique

Statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine

Genre, éducation et développement des sociétés africaines

La société et la démocratie

Ethnies, nations et démocratie en Afrique

Société civile et décentralisation

La perception des sociétés africaines

L'image de l'autre : regard sur l'Afrique et regard africain

La solidarité au sein du monde noir

Épilogue : Les chemins de la paix

Première partie - La société d'hier à aujourd'hui

1. La notion de spécificité dans l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui

I. Aspects idéologiques et culturels

II. Aspects politiques

III. Aspects culturels

IV. Aspects sociologiques

V. Aspects économiques

2. La civilisation africaine d'hier et de demain

I. Le point de départ, ou l'Afrique d'hier

II. Une évolution lente

III. Une société créatrice

IV. Une démocratie vivante

V. La crise actuelle

VI. Les perspectives

VII. La néo-culture de demain

Ce qu'il faut éviter

Ce qu'il faut faire

Optimisme

Deuxième partie - Les oublies de l'histoire

3. La femme africaine dans la préhistoire et dans l'Égypte antique

I. La femme africaine préhistorique

II. La femme Égyptienne en tant qu'être humain

III. La femme Égyptienne en tant qu'épouse et mère

IV. La femme Égyptienne en tant que femme

Divertissements et vie sentimentale

4. Séminaire sous régional sur la convention des droits de l'enfant. Statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine

I. Premiers temps

II. Temps antiques

Au plan socio-économique

Au plan culturel

III. Des clans aux empires

IV. Le temps de la traite

V. Période coloniale

La grande rupture

Des effets indirects

Des effets directs Positifs

Effets négatifs

VI. La situation actuelle

L'identité

VII. Perspectives

5. Genre, éducation et développement des sociétés africaines. Colloque du CIEFFA (6-8 mars 2003)

I. Sémantique et méthode

Les rapports entre genre et éducation

II. Genre et développement

III. Genre, éducation et développement ou le triangle décisif

Troisième partie - Ethnies, nations et démocratie en Afrique

6. Ethnies, Nations et démocratie

I. Considérations sémantiques (hypothèses)

Ethnies et nations

II. Survol historique

A. Des premiers temps jusqu'au XVIe siècle

B. Du XVe au XIXe siècle

C. Le temps des colonies

D. La période post-coloniale

III. Comment la démocratie peut tirer partie des ethnies et de la référence nationale

IV. Conclusion

7. Séminaire de la commission nationale pour la décentralisation (18 juillet 1994 - Ouagadougou)

Société civile et décentralisation

I. De quoi s'agit-il ?

II. La ligne historique Sub-saharienne : des rapports entre la société civile et la décentralisation

A. Au temps pré-colonial

B. Au temps colonial

III. Après les indépendances et jusqu'en 1989

IV. Pistes pour la réflexion et l'action

Quatrième partie - L'image de l'autre : regard sur l'Afrique et regard africain

I. Remarques générales

- A. L'image de l'autre, condition mais aussi conséquence de l'identification de soi
- B. Les moments de la rencontre d'autres ethnies

II. Regard inter-africain et regard sur l'Afrique

- A. Durant la préhistoire
- B. Dans l'antiquité
- C. Au moyen-âge
- D. Du XVIe au XXe siècle

III. Post scriptum

- A. Les regards inter-africains

IV. Conclusion

Cinquième partie - La solidarité au sein du monde noir

Introduction

I. L'exigence de la solidarité

II. Les champs de la solidarité au sein du monde Noir

A. Période précoloniale

B. Période coloniale

C. Période contemporaine

Solidarité avec les noirs d'Afrique du Sud et de Namibie

III. Obstacles

A. Dans les phases précoloniale et coloniale

B. Au niveau des États contemporains

C. Les classes

D. Idéologies

E. Non complémentarité

F. Typologie de la solidarité

IV. Conclusion

A. Vivre

B. Les raisons de vivre

a) Préalables

Sixième partie - Les chemins de la paix, quelques réflexions tirées de la mémoire collective africaine

I. Les voies de la conciliation

II. Que faire ?

Préliminaires

Résumé

« Le transfert des concepts imposés comme prêt-à-porter sur des réalités exotiques peut-il être fécond ou seulement opératoire ? Mais, à l'inverse, faut-il singulariser les réalités africaines au point qu'elles doivent relever d'une science spéciale ou d'une vision tropicalisée de la science ? Nous ne pouvons nous soustraire à la trajectoire de l'homme dont nous faisons partie intégrante mais s'il est bon de nager dans l'universel, encore faut-il ne pas s'y noyer ». Cette thèse, d'une brûlante actualité, imprègne, de part en part, toute l'œuvre de l'éminent historien.

Assumant son intellectualité dans les dures conditions d'une Afrique qui se cherche, Joseph Ki-Zerbo a soumis au crible de la critique la notion de spécificité d'hier à aujourd'hui; Il s'est interrogé sur les rapports entre particularisme et universalité et a analysé l'évolution de la femme dans son triple statut de mère, d'épouse et de citoyenne.

S'efforçant de faire sienne la démarche positive, l'historien burkinabé investit avec la même rigueur, aussi bien les causes du retard de l'Afrique que les facteurs de la crise des jeunes États du Continent Noir. Dans le même esprit, il aborde la problématique genre-développement. met en évidence l'originalité des institutions africaines traditionnelles et attire l'attention sur le sens de la créativité qui a prévalu dans les sociétés africaines.

Pour toutes ces raisons, le lecteur comprend pourquoi ces textes qui lui sont proposés s'insèrent dans le cadre du Projet « Histoire d'Afrique » soutenu par le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg à travers Lux Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération en Développement.

Par la problématique qu'il pose et le sens de ses interrogations, Ki-Zerbo donne, ici et encore, une contribution de haute facture, au développement des sciences sociales en Afrique.

Auteur

Joseph Ki-Zerbo, né le 21 juin 1922 à Toma en Haute-Volta, actuel Burkina Faso, professeur agrégé d'histoire et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, a enseigné en France, au Sénégal, en

Guinée et au Burkina Faso, où il a été Directeur Général de l'Éducation Nationale. Secrétaire général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), il est auteur de plusieurs livres. Il a été fondateur et leader de partis politiques au Burkina Faso.

Illustration

Photo de couverture : Le Professeur Joseph Ki-Zerbo devant la porte du non retour. Gorée. Dr.

Note de l'auteur

À la jeunesse africaine

L'Afrique a une histoire. L'Afrique, berceau de l'humanité, a enfanté l'histoire. Malgré des obstacles géants, des épreuves majeures et des erreurs tragiques, l'Afrique a illustré notre aptitude au changement et au progrès : notre historicité. Mais celle-ci doit, par la conscience historique, gouverner les trois moments du temps : le passé, le présent et la projection vers l'avenir.

L'invocation par nous du passé seul, du passé simple, ne prouve rien pour le présent et l'avenir, alors que la convocation d'un présent médiocre ou calamiteux comme témoin à charge contre nous, peut mettre en doute notre passé et mettre en cause notre avenir.

C'est pourquoi chaque africaine, chaque africain doit être, ici et maintenant, une valeur ajoutée.

Chaque génération a des pyramides à bâtir.

Joseph Ki-Zerbo.

Remerciements

Un groupe de personnes de bonne volonté a été mobilisé par le Centre d'étude pour le Développement africain (CEDA), pour la collecte, la sauvegarde, la publication et la diffusion des écrits de Joseph Ki-Zerbo, dans le cadre d'un projet dit « Histoires d'Afrique » qui a reçu le soutien du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg à travers Lux-Développement, Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement.

Le groupe, sous la coordination de Aimé Damiba, comprend les personnes ressources suivantes : Aïcha Boro, Françoise Ki-Zerbo, Jacqueline Ki-Zerbo, Joséphine Millogo, marie Bruneteau, marie

Claire Nikiéma, Martine Maïga Kaboré, Nicole Jeannerot, Abdoul Wahab Drabo, Abel Nadié, Amadé Badini, Appolinaire Kyelem, Benoît Ouédraogo, Clément Tapsoba, Dominique Zidouèmba, Ernest Ilboudo, Fernand Sanou, Franck Gaël Toé, Georges Madiéga, Ignace Sanwidi, Jean-Baptiste Kiethega, Jean-Baptiste Dala, Lazare Ki-Zerbo, Pierre-Marie Albert Nyamweogho, Placide Akabassi, Salif Yonaba, Salifou Traoré, Salya Koné, Vidoumou Aka.

La saisie et la mise en forme des documents ont été assurées par Rosine Kibora, Sylvie Kaboré, Mariam Sorgho.

L'auteur remercie également les diverses revues qui ont autorisé pour la présente édition la reprise des articles qu'elles ont publiés.

Merci à tout un chacun pour sa contribution spécifique.

Merci au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et à Lux-Développement, agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, pour leur soutien à cette initiative.

Avant-propos

Des racines pour être soi et pour se développer

Le développement vrai et durable est celui que nous concevons nous-mêmes et qui est le produit de nos cultures. Il faut donc se connecter, rester connecté au cœur de l'Afrique, enregistrer les principes sur le disque dur.

« Nous devons être le centre de nous-mêmes et non la périphérie des autres. »

d'où ces regards croisés de Joseph Ki-Zerbo ...sur l'Afrique ... Le tout avec un mélange de rigueur scientifique et de sagesse puisée dans la culture de son Continent, la justesse du regard et la saveur des mots.

« L'homme c'est les autres. » dit-on. L'homme naît « nous », il ne naît pas « je ». Au-delà des regards, Joseph Ki-Zerbo a « lu » les pratiques sociales avec les yeux de l'historien et donc avec le recul nécessaire à une analyse appropriée. L'ensemble des dix textes sélectionnés pour ce dossier s'organise autour des thèmes suivants : la société africaine d'hier à aujourd'hui, les oubliés de l'histoire : les femmes et les enfants, la société et la démocratie, la perception des sociétés africaines. En épilogue vient un texte sur les chemins de la paix.

La société Africaine d'hier à aujourd'hui

Il faut donc qu'il joigne la parole à l'acte et qu'il observe la société africaine avec ses yeux d'historien : la société d'hier et celle qu'il a entendue, qu'il a vue, qu'il a vécue.

La notion de spécificité dans l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui

« ...la rareté des systèmes d'écriture et de la roue, a favorisé l'éclosion d'une multitude de sociétés bourrées de sèves culturelles singulières, qui révèlent les nombreux visages de l'Afrique dans un puzzle géographique apparemment étonnant... »

Joseph Ki-Zerbo a eu moult occasions, au cours de ses recherches de terrain et de rencontres, de se convaincre « de la parenté indéniable de ces cultures africaines dans le cadre d'une civilisation ». Il a donc affirmé : *« L'Afrique est multiple. Mais une. Il est donc utile et légitime de se poser la question de l'existence, de la nature ou du degré de sa spécificité. »*

L'auteur examine l'Afrique du point de vue idéologique et culturel en faisant part aux mythes d'origine. En ce qui concerne les aspects politiques, il intensifie son regard sur l'absence de vote mécanique, de démocratie arithmétique, l'équilibre structurel passant par le consensus des communautés sociales.

Le développement de l'Afrique est lié à son identité culturelle. « ...le fait que depuis des millénaires, certaines communautés africaines aient parlé et non écrit, leur donne un profil culturel absolument original où il y a des lacunes mais aussi des richesses profondes. »

Ses regards insistants lui font mieux découvrir le droit à la parole et le droit de la parole. Ces droits sont mis en exergue, car la parole est soumise à une réglementation rigoureuse. « ...Je parle donc je suis, pourrait dire le philosophe africain... » Il dissèque la parole, l'examine sous tous les angles et coutures et met en exergue la richesse et les vertus du proverbe Africain.

La spécificité de l'art négro africain est manifeste. Il est par essence populaire et a de multiples facettes. Il définit la danse comme une technique de communication, où tout le corps se fait parole. Le masque étant le sommet de cet art spécifique, « médiateur de l'homme à l'homme et de l'homme à la nature. »

Il pose un regard particulier sur l'Africain, organisateur de fêtes par définition, lieu privilégié de la communication. Il fait remarquer que l'Afrique est le Continent qui regorge d'acteurs de théâtre et de cinéma. C'est donc dire que l'Afrique moderne se développe en faisant du cinéma (évolution des manières de faire au contact d'autres civilisations tout en gardant sa spécificité et en se développant...). Son congénère, Ousmane Sembene, n'en pensait pas moins lorsqu'il faisait remarquer à l'occasion de la 14^{ème} édition du FESPACO en 1995 : « *Nous avons enfanté le FESPACO, maintenant, c'est le FESPACO qui nous porte.* »

Il parle de la musique, du tam-tam qui bat le pouls de l'Afrique, langage universel qui a conquis aujourd'hui le monde. La musique Africaine ne s'est pas développée en vase clos puisqu'elle a été relayée dans le monde, notamment dans les Amériques.

Sociologiquement parlant, la solidarité, signe distinctif essentiel et profond des peuples africains est mise en exergue. Grâce à elle : « ...l'homme n'est jamais isolé : car l'homme isolé est mutilé, puisque l'autre est une partie de nous-mêmes. ». Et cela conduit à mettre en lumière l'opposition entre la mort individuelle et la continuation de la

vie du groupe social. Il porte un regard particulier sur les cas sociologiques marquants que sont la honte et l'honneur et à cette occasion définit le « nom » comme vecteur de réputation et d'action.

La civilisation Africaine d'hier et de demain

La réflexion s'approfondit dans l'examen de « La civilisation africaine d'hier et de demain ». Dans cette communication, l'accent est mis sur les constantes de la société africaine d'hier, que sont sa lente évolution, sa foncière capacité à créer, sa logique, sa démocratie faite de pouvoirs et de contre-pouvoirs, les rapports intimes entre la parole et la pensée.

C'est à cette occasion qu'il attire l'attention sur le fait que la solidarité n'implique pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le parasitisme et rappelle le dicton utilisé par le Président NYERERE, leader du socialisme africain « *Quand l'étranger arrive, nourris le pendant deux jours; le troisième, donne lui un outil.* »

Il observe le présent, le passé, la crise actuelle qui font que les repères sont « brouillés ». Il fait remarquer (à ceux qui se voilent la face, qui sont partisans de la politique de l'autruche) que la civilisation ne joue plus vraiment son rôle d'aiguillage et que bien des pays africains sont « ...en voie de sous-développement économique et culturel ». Il en veut pour preuve le déclin des langues africaines, de l'art africain, des villages africains qui se vident... L'historien se projette dans l'avenir et appréhende les perspectives, tout en se défendant d'être un devin.

Il prédit un avenir radieux, un développement radieux de la civilisation Africaine et fait le lien entre cette civilisation et le développement des techniques et des machines de toutes sortes. Il a vu/vécu ce qu'il appelait la naissance de la « néo-culture de demain », avec la dissémination des ordinateurs et des téléphones portables, de la vidéo, dans les métropoles et villages d'Afrique, à une vitesse accélérée. Mais son leitmotiv était : « ...il faut trouver en nous-mêmes les ressources intellectuelles et morales nécessaires pour le changement. »

En éducateur pédagogue, il indique ce qu'il faut faire et les écueils à éviter (au nombre desquels, celui de « la diversion stérile vers le passé ». ainsi que les diversions technocratique et économiste de manière à éviter le « complexe muséographique ». il rappelle en tant que de besoin (à toutes fins utiles) que « la priorité est moins de recueillir matériellement le passé que de nous recueillir sur le passé ».

Il donne des conseils pour le développement endogène de l'Afrique. Auparavant il définit la culture comme « ...l'ensemble des outils, c'est-à-dire des valeurs, des idées, des techniques, par lesquelles l'homme a modifié la nature qui constitue son milieu ». Il précise qu'il n'y a de culture authentique que celle qui jaillit du peuple et met en garde contre la culture académiste et « ésotérique de salon », autre forme de diversion. Il explique donc la place et le rôle des paysans et des ouvriers (qui vivent de, et vivent la culture négro-africaine et ne la définissent pas théoriquement), des intellectuels, et les liens entre eux. C'est ainsi qu'il affirme que « seule l'immersion des intellectuels dans la masse soulèvera l'ensemble vers une néo-culture Africaine. ». il fait remarquer que des liens étroits devraient exister entre « l'éducation classique » et « l'éducation populaire ».

Il exprime son optimisme lié à la capacité des africains d'aujourd'hui (à l'exemple de leurs ancêtres) de donner un contenu à la « nouvelle civilisation africaine », en raison de leur « élan créateur » et de leur capacité à gérer/assimiler les apports extérieurs. « Il ne s'agit plus tellement de chanter mais d'agir la négritude...il faut équiper et agir la négritude... qui doit être un concept opérationnel, un moteur collectif ».

Pour illustrer son optimisme, il conclut cet article en appelant de tous ses vœux : la personnalité et la conscience africaine qui contrebalanceront respectivement le modernisme technique et la science universelle et en recommandant aux jeunes intellectuels attentifs à ces recommandations, l'injonction du philosophe : « deviens ce que tu es ! ».

Les oubliés de l'histoire : les femmes et les enfants

Joseph Ki-Zerbo s'est préoccupé des « oubliés de l'Histoire » que sont les femmes et les enfants et rappelle que la cause des femmes et celle des enfants sont des causes humaines qui doivent être traitées en conséquence. Il a été soucieux du sort de la femme et de l'enfant au cours de l'histoire africaine parce que dit-il « *Les grands hommes masquent de leur ombre ou de leur éclat, la multitude des petits, parmi lesquels, les femmes et a fortiori, les enfants.* »

La femme Africaine dans la préhistoire et l'Égypte antique

Il s'est efforcé de déterminer l'apport spécifique des femmes dans la civilisation de l'Égypte antique et a fait ressortir l'égalitarisme entre les sexes qui caractérise la période paléolithique. En dehors de ses

statuts de mère et d'épouse, il s'intéresse à elle en sa qualité de travailleuse et d'actrice de la vie publique ou politique, à son état civil, son statut matrimonial, à sa beauté, à sa vie professionnelle.

En dehors des personnages historiques, il remonte aux mythes des déesses. Cette « auscultation » est faite explique-t-il pour démontrer/prouver que l'appréhension du rôle de la femme Africaine d'aujourd'hui ne peut se faire, par mimétisme en faisant seulement référence à des expériences extérieures. Les repères essentiels se trouvent dans l'histoire de nos peuples.

Statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine

Le document sur les « statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine » analyse la capacité juridique de l'enfant, sa participation à la vie publique (cf. Toutankhanon). Il décrit l'éducation endogène, l'initiation, le sort de l'enfant esclave, les droits de l'enfant notamment le « droit à soi-même »

À l'issue des temps antiques et des empires, l'enfant Africain a été déconnecté de son support naturel et vital qu'est la famille, et l'esclavage a remis en cause les bases de son développement, tout comme celles de l'essor du Continent.

L'examen minutieux du statut de l'enfant Africain pendant la période coloniale met en exergue les effets directs et indirects de la colonisation. Le bilan est plus que mitigé, puisque l'école coloniale a défavorisé le processus normal de la reproduction sociale.

Traitant de l'histoire de l'enfant Africain contemporain, l'auteur fait remarquer que « ...l'histoire, ce n'est pas l'homme ou l'enfant dans le passé, c'est l'évolution de l'homme dans le temps. »

À ce sujet, il met en lumière les liens entre l'enfant, le jeune et son pays. Il attire l'attention sur le fait que les jeunes d'aujourd'hui manquent de « *mémoire* » et de « *projet* », les deux pôles nécessaires à l'évolution de tout homme ou groupe social.

Les jeunes sont sans identité fixe, comme l'Afrique elle-même qui, (seule certitude), a l'étiquette « sous-développée » qui lui colle à la peau. Ils manquent également de l'espace économique que l'Afrique n'a pas su leur offrir pour son développement et leur épanouissement. Il définit « l'intégration économique » comme l'un des « droits

impératifs de l'enfant Africain. »

Il voit les jeunes Africains affamés, les enfants d'Afrique installés dans la rue parce que l'Afrique elle-même est « **dans la rue du monde** ». Il les voit broyés entre le temps vertigineux de la planète et celui plus lent et paralysant du Continent.

« L'histoire qui n'est pas un grenier de recettes peut aider....à appréhender correctement, gérer de façon juste, les problèmes affectant l'enfant Africain d'aujourd'hui. ».

Genre, éducation et développement des sociétés africaines

L'esprit de continuité dans la réflexion de Joseph Ki-Zerbo, est illustré par le lien qu'il fait entre « Genre, éducation et développement des sociétés africaines ». il fait alors le lien par l'éducation entre la mère et l'enfant dans le système d'éducation originel. « L'auto libération des femmes unies aura pour conséquence logique un auto développement conséquent des « hommes alliés » pour rompre le « cercle vicieux » du « pseudo développement du système dominant » en « cycle vertueux » par « le passage de soi à soi à un niveau supérieur » pour un réel développement.

La société et la démocratie

Les processus démocratiques sont en cours en Afrique, mais combien fragiles. « Il n'est pas trop tard pour inventer des modèles de gestion politique » affirme Joseph Ki-Zerbo, et pour le faire dit-il, il faut, « partir de nous-mêmes, par une introspection dans notre expérience historique... ». C'est à cela qu'invite l'examen des questions du passage des ethnies à l'État-Nation, et celles de l'émergence d'une vraie société civile en lien avec la société politique dans la dynamique de la décentralisation.

Ethnies, nations et démocratie en Afrique

Voilà par ailleurs une des trilogies chères à l'auteur. Après avoir défini l'ethnie comme étant un « groupe organique d'individus ayant la même culture les mêmes mœurs » il pose la question essentielle suivante : « L'État Nation Africain qui est le fils naturel direct de la colonisation : est il oppresseur ou libérateur des ethnies ? ».

Il conseille de rendre à l'ethnie sa vraie place et montre comment la démocratie peut tirer partie des ethnies et de la référence nationale. Il

indique des pistes de recherches sur les ethnies et les États Micro-Nations.

Il conclut par le proverbe yoruba qui « dispose » qu'« aujourd'hui c'est le monde, demain c'est l'autre monde ». Cela signifie que c'est aujourd'hui et non demain que nous avons prise sur le monde que nous voulons. D'où la nécessité d'élaborer un nouveau projet qui tienne compte de la démocratie universelle, des ethnies précoloniales, de l'État colonial et des micro-nations actuelles.

Société civile et décentralisation

Quels liens peuvent exister entre la société civile et décentralisation dans l'édification d'un état Démocratique ? Seul l'état de droit est un partenaire valable de la société civile. Les regards de Joseph Ki-Zerbo se portent sur les liens entre l'état et la société civile pendant les périodes pré coloniale, coloniale et après les indépendances.

Il trace alors huit pistes à la fois de réflexion et d'action. Il se pose notamment la question de savoir si « on peut décentraliser vraiment en Afrique sans l'intégration Africaine; c'est-à-dire dépasser vraiment l'État Africain vers le bas, sans le dépasser vers le haut... » et clame : *« Moins d'Etat ! La décentralisation doit viser le dépérissement de l'État »*. Il montre les limites et les enjeux de la décentralisation et affirme que seule la société civile peut donner à la décentralisation un vrai contenu.

La perception des sociétés africaines

« L'affirmation de soi est le meilleur tremplin pour revendiquer l'égalité avec les autres. Sinon, l'on sera toujours fondé à vous demander : D'où sortez vous ? » L'argumentaire est donné dans les textes relatifs à la perception des sociétés Africaines.

L'image de l'autre : regard sur l'Afrique et regard africain

Les regards croisés du Professeur lui font examiner : « L'image de l'autre » et donc successivement « Le regard sur l'Afrique et le regard Africain ».

il est question de l'Afrique qui regarde le monde et de l'Afrique « stérilisé » par le regard porté sur elle (durant la préhistoire, dans l'antiquité, au moyen âge....). De manière plus minutieuse est l'analyse du regard extérieur au cours de la période allant du XVI^e au

XX^e siècle.

Les regards inter-africains ne passent pas inaperçus. Ce d'autant plus que la coexistence des 1.500 langues Africaines repérées et de tant d'ethnies pendant tant de millénaires révèle le système de non domination qui a prévalu et qui a favorisé les imbrications nombreuses au-delà de la cohabitation et la réciprocité des regards (des images positives). Des techniques socio culturelles efficaces ont été mises en place pour « neutraliser à la source » les antagonismes de taille.

La réflexion aboutit notamment à la conclusion essentielle suivante : l'image constituée (de la race noire)... devient constituante pour des groupes qui se reconnaissent (parce que reconnus) comme tels. Mais la preuve est également faite que des noirs ont intégré d'autres races transnationales, celles des leaders et des super champions du monde.

La solidarité au sein du monde noir

L'examen de « La solidarité au sein du monde » permet à Joseph KIZERBO de mesurer la perception que les sociétés africaines ont d'elles mêmes.

D'entrée de jeu, il rappelle que les peuples noirs existent, disséminés, à travers le monde (dans des cloisons linguistiques et politiques) et met l'accent sur l'importance de leurs besoins et le manque de relations solidaires entre eux.

Il décide d'aller au-delà de ce constat et d'élucider cette contradiction, ce paradoxe en « repérant les ressorts de sa problématique ». Il examine alors à la loupe, l'exigence, les champs, les obstacles et les perspectives de la solidarité au sein du monde noir.

Épilogue : Les chemins de la paix

Le texte « Les chemins de la paix, quelques réflexions tirées de la mémoire collective Africaine » fournit l'épilogue à ce dossier « Regards sur la société Africaine ».

Après avoir regardé avec minutie l'Afrique, ces peuples, avec le recul historique indispensable, le Professeur identifie des chemins de la paix comparée à la santé et définie comme « une dynamique positive constamment en action », « le bien sans lequel on ne peut pas jouir des autres biens », « le bien des biens ».

Le bien vital de paix des sociétés Africaines fait que la sagesse populaire regorge de dictons, de contes,... de voies de la conciliation. C'est dans cette mémoire collective Africaine qu'il puise les ressources nécessaires pour baliser les chemins de la paix « plus que jamais nécessaire pour l'Afrique ». Il démontre ainsi que cette mémoire est utile de nos jours et que la paix devrait être le fruit de la prévention.

Joseph KI-ZERBO a posé « ...l'équation des générations... » : « Réinvestir le passé dans le présent pour l'avenir... ». Ce dont il a été persuadé, c'est que la « culture du dialogue » avec l'autre qui prime sur le « dialogue... des cultures » au plan mondial, nécessite la promotion d'une identité inter-africaine, voire panafricaine qui puisse compter dans la communauté internationale. C'est ce qu'il résumait en la formule explicite : « Être Africain avant d'avoir. Être pour avoir ».

C'est dans cet ordre d'idées qu'une Européenne militante de la culture du dialogue m'a adressé le 8 Décembre 2006, le message suivant :

« Chère Françoise,

La flamme allumée par votre père ne s'éteindra jamais. L'Afrique émergera avec ses plus belles valeurs et toute sa sagesse, j'en suis convaincue. Le temps ne nous appartient pas. Persévérons.... »

Chaque Africain doit contribuer à relever ce défi permanent !

Françoise KI-ZERBO

Première partie

La société d'hier à aujourd'hui

1. La notion de spécificité dans l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui

La spécificité est une notion centrale pour l'analyse et pour l'action dans l'Afrique d'aujourd'hui. Comme un puissant défoliant culturel, la technique des pays industriels dominants risque d'exercer un effet désertifiant sur les cultures de serre Africaines si fragiles et déjà si éprouvées par l'Histoire.

« Comment peut-on être Persan ? » mais aussi, y a-t-il intérêt à être Persan aujourd'hui ?

Ces questions sont posées d'abord au niveau des sciences sociales. Ne devraient-elles pas, pour mieux ajuster leur prise, transformer leur approche et leur problématique si leur objet est spécifiquement différent ?

Le transfert de concepts imposés comme des prêts-à-porter sur des réalités exotiques peut-il être fécond ou simplement opératoire ?. Mais, à l'inverse, faut-il singulariser les réalités Africaines au point qu'elles doivent relever d'une science spéciale ou d'une version tropicalisée de la science ?

Ces questions sont brûlantes pour les hommes d'étude et d'action; car elles traduisent les contradictions de tout un Continent. Le professeur T. OLAWLE ELIAS se les pose à propos de « la Nature du Droit coutumier africain ».¹ Et maître PACARE² constate effectivement une contradiction entre le droit matrimonial colonial stipulé par les décrets MANDEL (1939) ou JACQUINOT (1951) d'une part, et d'autre part, la tradition proclamée par les tribunaux coutumiers et qui régent en fait quatre mariages sur cinq. Quid le gessine moribus ? À quoi bon des lois si elles ne sont pas vécues ?

Des choses aussi importantes que la religion, la vision du monde, la démocratie, etc., sont présentées par des dirigeants comme ayant des caractères absolument spécifiques en Afrique.

Un débat est ouvert sur le point de savoir si le mode de production en Afrique est un mode de production africain, ou s'il entre dans la catégorie marxienne du mode de production asiatique.

Pendant que les sciences de la croissance bonne à tout faire nous assurent que tout homme, quelle que soit sa couleur, est bon pour être « l'homo pavlovicus » de la société de consommation, les dogmes de l'apartheid raciste s'acharnent à répéter que les Noirs sont substantivement inférieurs.

Devant le développement du sous-développement, d'aucuns recommandent aujourd'hui une stratégie économique spécifique et des technologies appropriées. Il est bien sûr exclu que je puisse traiter, même superficiellement, de tous les aspects de cette question aussi complexe et hirsute que la vie même.

Je voudrais simplement contribuer à poser correctement le problème en l'illustrant par quelques exemples.

Pour simplifier, je me limiterai à l'Afrique au sud du Sahara, non sans rappeler à votre attention la pénétrante et lumineuse analyse de mon ami HICHEM DJAIT sur « la personnalité et le devenir arabo-islamique ». Mais encore faut-il éviter de percevoir le monde noir comme monolithe immobile et sans nuance.

La culture négro-africaine serait plutôt comme une lumière qui nous arrive réfractée par des centaines de prismes. L'isolement, facteur d'originalité, a façonné l'Afrique différente des autres Africa Portentosa, Continent solitaire s'il en est, l'Afrique semble tourner le dos au reste du vieux monde, auquel elle se rattache seulement par le fragile cordon ombilical de l'isthme de suez.

Par ailleurs, la rareté des systèmes d'écriture et de la roue, a favorisé l'éclosion d'une multitude de sociétés bourrées de sèves culturelles singulières, qui révèlent les nombreux visages de l'Afrique dans un puzzle géographique étonnant. Étonnant seulement pour ceux qui oublient que l'africain a toujours été un prodigieux nomade, depuis les Archanthropiens qui diffusèrent le biface à l'intérieur et à l'extérieur du Continent, jusqu'aux Sarakollés que j'ai rencontrés dernièrement en Zambie et à ceux qui travaillent à Boulogne-Billancourt. Je me suis néanmoins convaincu de la parenté indéniable de ces cultures Africaines dans le cadre d'une civilisation, lors de mes nombreuses missions ou lectures. Par exemple, quand il y a une dizaine d'années, je séjournais en Rhodésie et que j'y entendis un rythme de tam-tam que j'aurais pu danser tant il était identique à celui qui retentit souvent dans mon village. De même, quand, parcourant un ouvrage sur « les fondements spirituels du pouvoir au Royaume de Loango », j'y retrouvai bien des traits des coutumes de Haute-Volta, en particulier la longue odyssée du roi élu vers l'intronisation, le ringu

des naba mossi.

L'Afrique est multiple, mais une. Et ce profil général nous autorise à nous poser à son sujet la question de l'existence, de la nature ou du degré de sa spécificité.

I. Aspects idéologiques et culturels

L'Africain, a-t-on dit, est incurablement religieux. Mais il s'agit d'une religion très particulière, dont les signes et les insignes ont été tant de fois livrés aux autodafés des adeptes des religions extérieures au dynamisme iconoclaste. On lui a souvent dénié la qualité de vraie religion. Pourtant elle règle jusqu'aujourd'hui, la vie de plusieurs centaines de millions d'Africains.

L'homme, par la religion traditionnelle, est immergé, mais non noyé; dans le cosmos considéré comme un champ de forces, l'homme traditionnel est donc éminemment religieux si l'on en croit l'étymologie de ce mot (religare). il est en effet véritablement relié aux autres forces (le soleil, le vent, l'eau, la pluie, les esprits, les monts, mais aussi la beauté, la chance, la maladie, la mort, l'amour..., parmi lesquels il navigue, et vis à vis desquels il bénéficie d'un statut privilégié.

En effet en tant que pilote des forces, l'homme est un démiurge qui bouleverse le monde (en bien ou en mal), comme le prouvent les mythes du vol du feu au ciel, de la retraite du ciel après les fautes ou plutôt les erreurs d'une femme étourdie. Il y a là bien sûr certaines concordances...

Mais la religion traditionnelle, qui est d'ailleurs très proche de la religion de l'Égypte pharaonique³, n'est pas une religion de dogmes multiples et abstraits le péché dans ce contexte, n'est pas une infraction individuelle à l'un ou l'autre des commandements monothéiste, la religion africaine ne donne pas au Dieu suprême un rôle permanent et prosaïque.

Pour cela, il y a des esprits chargés pour ainsi dire, de liquider les affaires courantes, la religion étant une quête sans cesse de l'harmonie des forces, non dans un équilibre statique, mais dans le but de magnifier la force vitale de la communauté, le péché par excellence, c'est la destruction d'un équilibre positif pour le groupe. D'où la libération de forces maléfiques qui peuvent s'exprimer par la maladie, la mort, la folie. Ces mêmes forces mauvaises peuvent être mobilisées

par le sorcier qui est donc le spécialiste de la destruction des forces vives. D'où la sévérité terrible dont la communauté fait usage à son encontre lorsqu'il est découvert.

En tout cas, la religion et la cosmogonie Africaines n'écrasent pas l'homme sous des forces aveugles. À preuve, le mythe des Abahiya du Kavirondo (Grands Lacs) qui dit que Dieu ayant créé les astres, le règne minéral, végétal et animal, s'est arrêté et s'est demandé : « Pour qui luira le soleil ? » et c'est alors qu'il décida de créer l'Homme afin que le soleil ait un sens.

Cette religion ne place pas l'homme seul dans un face à face agressif avec la nature à compter. Elle n'entretient pas l'angoisse, mais plutôt un qui vive sans défaillance car nul ne sait d'où peut provenir la brèche, la plaie par où l'énergie vitale peut fuir. D'où les rites, les sacrifices (immolations, offrandes), qui protègent et délivrent cette religion et imprègne aussi toute la vie depuis les travaux des champs jusqu'à l'administration des remèdes, et à la célébration de l'amour.

Cette religion, dont les formes adventices, les déviations et les particularités sont nombreuses, présente des ressemblances avec toutes les religions du monde, mais elle offre aussi des caractéristiques puissamment originales. Et surtout, elle manifeste une vitalité (et pour cause) pour une religion de la force vitale remarquable. Bien sûr, elle cède le pas à l'avance de l'islam et du christianisme. Mais l'on se demande si ce n'est pas en les investissant secrètement en retour, non seulement par des syncrétismes collectifs (Harrisme – Kibamguisme), dont je ne parle pas ici parce que moins caractéristiques, mais par cette symbiose intime blottie au creux de l'âme.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'instar des tirailleurs Africains durant les deux dernières guerres mondiales, nombre d'universitaires, d'étudiants, de hauts fonctionnaires et de dirigeants Africains, ne se déplacent pas sans consulter la direction des vents de l'Esprit, ou sans emporter sur eux tel ou tel viatique qui incarne la vigilance propitiatoire des forces amies.

II. Aspects politiques

La direction de la collectivité incombe généralement à des instances où l'autorité est soit fortement personnalisée, soit diffuse au niveau d'un collectif d'anciens dans ce qu'on a appelé les démocraties villageoises. Le premier cas, illustré par les empires du soudan « médiéval », n'implique pas nécessairement un espace de grande

envergure comme en fait foi le cas du Gan massa, dynaste d'une très petite ethnie voltaïque dont la fin était aussi triste que le pouvoir semble avoir été grand. En effet, il devait mourir absolument seul avec au cou une clochette qui, quand elle se taisait, annonçait la fin du souverain. Sic transit gloria... Ce rituel comme celui de la « motion de censure », consistant pour le conseil du roi Yoruba jugé indésirable à lui envoyer une calebasse d'œufs de perruche, message qui signifiait qu'on attendait qu'il se donne la mort, n'est-il pas l'indice que les africains en général, étaient rétifs à un pouvoir autocratique ?

Car celui-ci, comme au temps des pharaons, confinait littéralement à la divinité. Chez le roi des mossis, par exemple, le grand salut (Kantissé), comme à la cour de l'empereur du mali, se faisait par une prosternation totale à même le sol, en se jetant de la poussière sur la tête. Le roi, en effet, était le générateur éminent des forces qui se diffusaient en influx bienfaisants dans tous les secteurs de la société. Sa prospérité physique qui excluait qu'il fut blessé et perdit du sang, garantissait sa propre stabilité, car sans elle, il risquait le régicide (du moins aux origines).

D'où son embonpoint statutaire et la lenteur constitutionnelle de ses pas, réglés par la métaphysique politique, mais aussi par l'intérêt bien compris.

Entouré souvent d'hommes de confiance roturiers, (trait qu'on retrouve dans la France des bourbons), il partage souvent le pouvoir (au moins symboliquement) avec sa sœur ou sa mère (la fameuse magira du Soudan Central).

Cette structure trinitaire nous renvoie à l'histoire des profondeurs, celle du complexe d'œdipe et des mythes osiriens et du soleil, fils de la déesse (vache) du ciel NOUT, et qui est qualifiée sans ambiguïté de « Taureau de sa mère ». En contraste et en cohabitation avec ces dynasties qu'on trouve avec des caractéristiques semblables à travers toute l'histoire Africaine et dans toutes les régions, depuis le Sénégal jusqu'au Monomotapa en passant par le Bornou, le pays Shillouk et le Baganda, il y a les unités villageoises autogestionnaires, qui persistaient même dans les grands empires dont l'imperium était tempéré par la distance et la précarité des moyens techniques.

Plus on accédait à ces entités concrètes de production et de consommation, plus le consensus l'emportait sur la directive. Ce consensus s'exprimait par la palabre institution si ancrée dans les mœurs, dans laquelle le temps ne compte pas, sauf comme matière première de la démocratie directe. La parole tourne sans fin, les

proverbes pleuvent... l'humour s'en mêle; le conflit ou le problème, trituré, broyé, vanné par le moulin du verbe collectif, en sort, réduit à sa plus simple expression, sans que personne n'ait perdu la face. Pas de vote mécanique. Pas de démocratie arithmétique. Et pour cause ! Toute dissension durable est un déséquilibre structurel, un péché social. On voit comment l'unanimisme par consensus, des unités de base, rejoint l'unanimisme édicté par les dynastes.

Dans ces conditions, quand tel dirigeant Africain moderne se réclame de la tradition pour justifier le pouvoir personnel, on se demande de quelle tradition il s'agit, car malgré les excès qui n'ont pas manqué, la réalité du village Africain autogestionnaire était omniprésente. Les leaders charismatiques de l'Afrique contemporaine, qu'on n'est pas loin de rattacher à la tradition pharaonique, attirent l'adhésion des masses, d'abord parce que l'Africain aime l'unanimité, surtout quand elle émane de la participation de tous parce qu'elle est en soi comme une fête.

Il y a aussi le fait que l'analphabétisme réduit le plus grand nombre à se déterminer, non pas sur des programmes et des idées, mais sur une personne qui est la seule référence possible pour ceux qui n'ont pas le loisir ou la possibilité de lire.

Enfin, le processus de constitution de classes étant généralement peu avancé, les peuples africains qui souvent, ne lisent pas derrière la grille des apparences traditionnelles, les réalités néocoloniales de l'économie dominantes, réagissent avec la ferveur d'une superstructure en retard de quelques épisodes sur le scénario...

Or, les rois Africains étaient encadrés par des conseils maîtres d'une étiquette rigoureuse et gardiens d'une coutume intangible. Par ailleurs, le griot avait statutairement une liberté de langage et d'attitude qui, grâce à des apologues, et des psychodrames, lui permettait de transmettre publiquement au prince les inquiétudes ou les mises en garde de la volonté générale.

Par ailleurs, les peuples qu'on a qualifié abusivement de tribus et qui réglaient par la guerre bon nombre de leurs conflits, entretenaient entre eux encore plus de rapports positifs : biologiques, économiques, culturels, religieux, finissant par constituer de véritables pré-nations,⁴ le cas des mossi amalgamés avec des populations autochtones malgré et par-delà les conflits, grâce à la parenté biologique, et à la parenté à plaisanterie, en est un bon exemple. Les guerres intertribales, montées en épingle par l'imagerie coloniale et qui ont été amplifiées par la Traite des Noirs, sont sûrement moins importantes que les échanges

positifs entre les peuples.

III. Aspects culturels

La conscience ethnique africaine est surtout culturelle. et c'est là l'un des plus graves problèmes de la spécificité négro-africaine d'aujourd'hui. Une enquête menée dans un établissement scolaire a permis de montrer que lorsqu'on posait brusquement la question « qu'est ce que tu es ? », la réponse de nombre d'enfants indiquaient la référence ethnique. Mais cela dépend beaucoup des pays.

En effet, les langues africaines sont fort nombreuses (730 d'après Greenberg). Mais plus on pousse l'étude typologique fondée sur des descriptions structurales, plus on s'aperçoit que l'analyse comparative, puis les synthèses diachroniques et génétiques, révèlent la grande parenté des langues négro-africaines. Les familles vont en s'élargissant. Et l'on sait que l'Africain est généralement polyglotte, et que presque toujours, une, deux ou trois langues permettent de se faire comprendre par 50 à 90% des citoyens de chaque pays Africain aujourd'hui.

Ces langues, qui sont riches pour l'univers qu'elles expriment, sont aptes à l'abstraction comme par exemple l'utilisation du mot eau comme terme commun associé à d'autres mots pour désigner le lait, les larmes, le vin, le jus, etc.⁵

Certes, l'absence très fréquente d'écriture est un handicap important, car il s'agit là d'un outil inestimable d'abstraction et d'accumulation des connaissances. Cela et bien d'autres choses, a contribué à limiter l'essor des sciences et des techniques, lesquelles étaient pourtant jaillies du cœur de l'Afrique avec l'homme préhistorique et le miracle de l'Égypte institutrice, de la Grèce comme le note après bien d'autres, Bossuet dans son Histoire Universelle. Encore qu'en l'absence d'écriture, les Africains aient élaboré assez souvent un arsenal de symboles articulés en un système qui, en une algèbre sociale, microcosme lié au macrocosme, qui se profile derrière lui comme son ombre portée. On l'a montré pour les DOGON, les BAMBARA et tout récemment, avec le système de l'ordre et du contre ordre, relevé par LEBOEUF, chez les KOTOKO, et son androgynie universelle⁶.

Quoi qu'il en soit, le fait que depuis des millénaires, certaines communautés Africaines aient parlé et non écrit, leur donne un profil culturel absolument original où il y a des lacunes mais aussi des richesses profondes. En effet, la lettre tue et pétrifie. Elle étale sur la

surface bidimensionnelle anonyme et froide du papier, la chaleur tridimensionnelle de la vie. La parole est chaude et palpitante, puisqu'elle émane d'un être de chair et de sang, dont la vibration vitale est déjà en elle-même un message.

La culture orale produit un homme moins rigoureux, moins précis peut être, mais qui a plus d'aptitude à la communication et à l'émotion.

D'où cette capacité prodigieuse du négro-Africain pour s'exprimer et transmettre des messages. Est-ce pour cela que l'usage de la parole fait l'objet d'une réglementation minutieuse, je parle donc je suis, pourrait dire le philosophe africain, ce qui n'est d'ailleurs pas éloigné de la proposition de base de Descartes, compte tenu des relations entre la pensée et la parole. La culture sera donc populaire dans la plupart de ses manifestations. Mais elle sera aussi parfois réservée et, contingentée et distillée au compte goutte à des élus : exemple de griots maîtres de la parole, société secrètes, couvents du Bénin, initiations ou par la vertu du verbe créateur, on passe de la mort (blanche chez les Noirs), à la résurrection signifiée par un nom nouveau.

En effet, le verbe est opératoire; c'est pourquoi on dit que la parole est lourde. Elle doit être domestiquée, c'est pourquoi ceux qui sont investis d'autorité ne parlent que très peu et en tout cas, pas à voix élevée. Par ailleurs, la parole crue et directe peut être toxique; elle doit être enveloppée et allusive. La voie royale de l'éloquence pour l'homme Africain, si peu prolixe en délibération, c'est le proverbe, qui tout à tour, salé, pimenté, ou poivré d'humour noir, tranche par sa logique péremptoire.

Dire que je t'aime, mais je n'aime pas ton front bombé, est-ce un vrai amour ?

On ne raille pas le gros front, en présence de la grosse nuque.

La calebasse prise par plusieurs mains, peut se salir, mais elle ne se cassera pas.

On ne mesure pas la profondeur d'un fleuve avec ses deux pieds. Qui aime dire la vérité doit avoir un cheval pour fuir.

Le mensonge est comme quelqu'un qui court sur une terrasse; il ne peut aller bien loin.

Si tu as fait un saut dans le feu, il te reste un autre saut à faire⁷.

C'est pourquoi l'Afrique est le pays du rire et du sourire, qui ne sont que le prolongement de la parole. Ce rire qui couvre une gamme beaucoup plus riche de sentiments que dans les pays à écriture, riche, naïf, frais, joyeux, épais, lubrique, railleur, rire comme masqué dans la parenté à plaisanterie qui sublime le conflit et fonde l'alliance, rire du plus sombre désespoir.

À propos des esclaves des îles, leurs maîtres disaient : « la raillerie, ils y sont naturellement portés, ils mettent tout en chanson ». Effectivement, cent un auteurs (101) : « déchirés par le fouet vieillards le plus cruel, leur calme prodigieux, l'expression de leurs traits infernalement satiriques au milieu des plus atroces douleurs, vous prouvent qu'ils sont plus forts que la barbarie même ».

Effectivement, peut-être faudrait-il psychanalyser un certain nègre qui, au lieu d'être signe d'insouciance, est un exorcisme contre les phantasmes d'une aliénation collective ?

Ce qui semble spécifique dans l'art négro-africain, c'est d'abord sa profusion, sa banalisation, sa popularisation.

Par les peignes à cheveux, par les appuis têtes, par les cuillers et les panneaux des portes, par les sièges et les bâtons des u des chefs (ce qui est quasiment la même chose), des millions d'artistes et d'artisans anonymes ont appris aux africains à vivre en beauté et à poétiser une existence par ailleurs si humble, si prosaïque et si dure.

À part l'architecture où, excepté le sommet éblouissant de l'Égypte, l'africain s'est, pour ainsi dire, abstenu jusqu'à nos jours, en partie pour des raisons écologiques⁸, la maîtrise des autres arts est éclatante à un point tel que le Vicomte de Gobineau n'a pas manqué de faire de la fureur dionysiaque et de la créativité artistique, la marque distinctive de la race noire⁹.

Nul, mieux que le négro-africain, ne maîtrise l'art de la danse car il s'agit là d'une technique merveilleuse de communication où le corps tout entier, se fait parole. La fête, que l'Africain sait organiser sans artifice, est le lieu privilégié de la communication, un sommet de la palabre, où se dissolvent les contradictions du collectif humain, où le liwagha mossi par exemple, célébré jusqu'à la transe, hisse le groupe à un étage d'existence qui n'est ni une drogue, ni un geste onirique, puisqu'il s'agit d'une création commune authentique. Et rien n'est plus beau que le masque presque pathétique du danseur, parvenu à bout et au bout de sa quête d'un équilibre supérieur. En effet c'est un art éminemment social bien que les récitals des maîtres ne manquent pas,

ni les pas réservés aux rois, aux prêtres, aux femmes, aux initiés, etc. L'Afrique Noire est aujourd'hui le conservatoire le plus riche de la danse humaine multiforme. C'est pourquoi ce Continent reste une mine énorme d'acteurs de théâtre et de cinéma. Mais ici, que de choses à dire... »¹⁰

J'ai parlé du rythme artériel du tam-tam qui bat le poulx de l'Afrique, langage universel aussi que celui là ! Puisque, par-delà le relais des Amériques, la musique africaine, exaltée par la technique de l'instrumentation occidentale, a conquis aujourd'hui le monde.

Langages aussi que les arts plastiques où le Nègre excelle à procréer les formes. Visitant le musée de Kinshasa, je m'émerveillais devant cet art négro-africain qui sait inventer à la mesure même de l'infinie variété du réel. Art aux antipodes du baroque, où l'on va droit à l'essentiel qui est livré dans le rythme abrupt et dépouillé des formes; art à la fois abstrait et réaliste sinon naturaliste, humain par excellence, puisqu'il se concentre sur le visage et sur les orifices vitaux ainsi que sur le sexe, orifices par lesquels l'homme est ce qu'il est. Le sommet de l'art Africain, c'est le masque médiateur de l'homme à l'homme et de l'homme à la nature.

Bref, il y a dans l'art Africain un projet pédagogique persistant qui rejoint le projet même de la religion : ressouder perpétuellement le monde.

Dans cette optique, le beau et le bien, exprimés d'ailleurs parfois par les mêmes mots (sini en samo), se rejoignent. Et quand on demande à un africain de désigner la plus belle femme d'un groupe : il ira choisir la plus vieille, la plus ratatinée, mais aussi celle qui a eu le plus d'enfants.

IV. Aspects sociologiques

Il y a là aussi un monde puissamment original par sa structure très organique scellée à la base par les relations parentales et claniques qu'il est hors de mon propos de décrire. Solidarité rigoureuse grâce à laquelle l'homme n'est jamais isolé : car l'homme seul est mutilé puisque l'autre est une partie de nous-mêmes.

« Les hommes, c'est les autres; demander, c'est honorer; donner, c'est aimer ». Société où selon l'analyse lucide de KARL POLA NYI, la dialectique de la réciprocité et de la redistribution, est parfois prépondérante. Société de convivialité, (qui ferait peut-être les délices

d'ILITCH), où chacun joue un rôle à la mesure de son âge, de sa condition sexuelle, de ses forces physiques et de ses talents, où les visites et « contre visites » perpétuelles sont les prétextes de dons et contre dons sans fin, où dès qu'un décès est annoncé dans une famille, le groupe social y compris dans un bidonville d'aujourd'hui, se sent concerné, et afflue aussitôt pour prendre les choses en main. La famille en deuil est déchargée, car elle sentira pendant des semaines et des mois la présence du groupe.

Cette solidarité est si profonde qu'elle a conquis les radios nationales où des heures entières sont consacrées à l'annonce des naissances et des décès. Le poste émetteur devient le tam-tam moderne qui annonce le décès, l'enterrement, les funérailles du 7^{ème} jour, du 40^{ème} jour. Et le fils, le frère ou le neveu, informé à mille kilomètres de là et convoqué par ses parents, se fait un devoir de pérégriner pour les cérémonies ou les salutations d'usage.

On a abondamment décrit les effets négatifs de cette solidarité mal comprise ou déviée aujourd'hui, en particulier dans la stérilisation de l'épargne. Mais en fait, par le travail communautaire multiforme, par l'hospitalité et la prise en charge des enfants d'un parent ou d'un voisin mort, cette solidarité constituait une sorte d'assurance sur la vie collective. Elle permet une sécurisation et une sérénité qu'on trouve chez le paysan et qui n'est pas due seulement à la qualité de l'air et au rythme plus équilibré de la vie. C'est elle qui permettait à cet homme, chez qui je me trouvais il y a quelques mois pour des condoléances après la mort de sa femme et de sa fille carbonisées dans un accident de la circulation, de me dire : *« si l'on nous annonçait que dans le monde il n'y a plus de naissance, c'est ça qui serait le désespoir ! »*, la mort individuelle n'est pas irrémédiable, puisque la vie du groupe continue.

Les termes de frères, de sœur, de père et de mère, sont si extensibles en Afrique que des étrangers y sont inclus, et les questions d'un recensement moderne sont, à cet égard, non seulement embarrassantes, mais traumatisantes, d'autant plus qu'une femme répugne à parler de ses enfants morts pour ne pas appeler d'autres malheurs.

Dans ces conditions, le terme mort pour l'africain, la vraie peine capitale, c'est l'excommunication sociale.

Deux autres cas sociologiques marquants, ce sont les notions de honte et d'honneur, c'est-à-dire de nom.

La honte (malo en bambara; yandé en moré; si en samo), est un

sentiment capital pour l'Africain.

C'est d'abord la pudeur liée aux questions du sexe qui est encore loin d'être introduit comme ailleurs dans le circuit de la marchandise. Le même paysan, la même paysanne, qui exécutera pour les besoins de la cause, une danse de la fécondité avec des gestes non équivoques, manifesterà la plus grande pudeur dans le rituel de la cour d'amour; avant, les fiancés ne devaient pas se regarder (j'entends en face) ni se parler. Aujourd'hui, autant en emporte....l'harmattan.

La division assez rationnelle du travail social, selon le sexe, donnait à la femme malgré la mutilation de l'excision, malgré certains interdits alimentaires ou autres, une responsabilité réelle, même économique et politique. Malgré l'influence peu positive de l'islam dans ce domaine, la femme Africaine a toujours été responsable économique et pivot social, militante et militaire, parfois mère et prêtresse.

Mais la honte, c'est aussi la hantise de l'honneur attaché au nom. Le nom en Afrique Noire signifie beaucoup plus que dans les civilisations de l'écriture, car non seulement il signifie, mais il opère. Les politiciens ne s'y sont pas trompés qui, pour opérer une rupture dans les mentalités, obligent les citoyens à changer de nom. Bienkoma « Fais moi du bien », tel est le nom qu'un Samo donnera volontiers à son fils dans certaines circonstances. On écrivait aussi les noms des ennemis du pharaon sur des vases ou des statuettes qui étaient ensuite busées ou enterrées. Le nom est vecteur de réputation et d'action. Le griot le sait qui, grâce aux possibilités des langues tonales, peut en pénétrant dans votre concession, tambouriner fièrement votre nom avant même de le prononcer. Il peut aussi, comme en pays Samo, jeter son bâton dans la furie d'un combat en prononçant le nom patronymique et les noms forts du clan. Il sait qu'on risquerait la mort pour lui ramener son bâton.

C'est ce souci du nom et de l'honneur qui éclate encore dans le chant plusieurs fois séculaire de Soundjata (Soundjata fasa) SAYA KAFISSA MALO YE « *le clan de Soundjata s'est élancé quel nom ! La mort vaut mieux que la honte ! Quel grand nom !* ». Dans un tout autre contexte, celui de l'aliénation servile, on retrouve cette préférence de l'africain pour le suicide : « *ici j'ai vu, écrit Victor Schoelcher, quelques uns de ces indomptables Noirs qui eussent sans doute été de grands hommes dans le monde civilisé. On en cite qui se sont tués sans autre but que de faire tort à leur maître. Plusieurs fois 7 ou 8 esclaves se sont pendus ensemble suppliant les autres de les imiter afin de ruiner leur propriétaire* ».

V. Aspects économiques

Cette citation, tirée de la période de la Traite, nous introduit aux aspects économiques du concept de spécificité africaine.

En effet, tout ce que j'ai dit jusqu'ici peut sembler un tant soit peu passériste et idéaliste. Ce le serait si j'omettais l'instance économique qui est ici comme ailleurs fondamentale; ce le serait aussi si l'on considérait ce tableau comme une séquence figée dans un présent ethnologique qui n'existe que dans la tête de leurs auteurs. Tous les traits, qui m'ont semblé distinctifs et que j'ai soulignés, sont incorporés aux flux et aux contradictions de l'Histoire. Or, celle-ci, depuis quelques siècles, a arraché le contrôle de leur économie puis de leur politique, et de leur culture aux africains. Aujourd'hui, par exemple, 7% des Africains liés au système central par la solidarité des intérêts, contrôlent 40% du revenu global du Continent. Cela nous éloigne dès « civilisations de l'arc des greniers ou des clairières ».

Mais l'Afrique a-t-elle eu un mode de développement spécifique ? Comment expliquer la longue phase de stagnation des forces productives ? Quel est le mode de production en Afrique ?

Cette question mérite attention. Cependant, son étude est parfois obscurcie par la confusion établie entre le mode de production (forces productives et rapports de production correspondants), donc, mode de production qui est un schéma abstrait d'une part, et d'autre part la notion de formation sociale qui est un vécu collectif concret et daté dans lequel plusieurs modes de production peuvent se combiner et se contredire, quitte à ce que l'un d'entre eux soit dominant, comme c'est le cas aujourd'hui pour le capitalisme, sur nombre de sociétés globales Africaines.

Il y a aussi le manque de données historiques et statistiques permettant de qualifier correctement les formations sociales Africaines.

Notons bien sûr, enfin, parfois le schématisme dogmatique de certains (encore que cela se fasse de moins en moins), de certains qui retiennent de Marx¹¹, plutôt les mots que la méthode et qui poussent les réalités dans des camisoles de force de concepts mécaniques. Je pense parfois aussi au lit de Procuste des cadres conceptuels sur lesquels on étale et manipule des civilisations disséquées au scalpel idéologique le plus raffiné.

Bref y a-t-il un mode de production Africain ?

Ce qu'il faut exclure d'abord, c'est une omission des cinq stades définis par Marx en une séquence semblable à celle de l'Europe. Certains modes n'apparaissent qu'en pointillé dans les séquences du film Africain.

Ainsi au stade de la communauté primitive, contrairement aux formes européennes, antiques et germaniques, qui se distinguent par le fait que l'appropriation privée du sol s'y développe déjà au sein de la propriété commune, la réalité Africaine ne révèle pas une telle appropriation¹².

En ce qui concerne le mode de production asiatique, les difficultés de son application à l'Afrique ne sont pas moindres :

- absence de grands travaux et de « despotisme oriental »,
- le mode de production esclavagiste est difficilement applicable aussi dans le même sens qu'ailleurs. L'esclave domestique mitigé l'emporte presque toujours. L'esclave, bête de somme, n'apparaît de façon significative qu'assez tard, à un moment où l'on peut dire que l'économie africaine est déjà sous l'emprise d'une économie extérieure dominante.

Quant au mode de production féodal, il ne pose pas moins de problèmes dans la mesure où, contrairement aux auteurs qui privilégient non pas le fief, mais la relation seigneur-vassal, « le mode de production féodal ne se définit pas par l'extorsion d'une partie du surplus économique des communautés tribales ou villageoises au profit d'une catégorie de non travailleurs, mais par l'appropriation privée de la terre et la destruction de la propriété communautaire et de l'organisation villageoise ou tribale du travail ».

Peut-on considérer comme féodale la chefferie mossi qui laissait au chef de terre (tengsoba) la responsabilité des terres communales ? Tout ce problème des modes de production en Afrique se heurtera à la question de l'appropriation des terres qui a suivi au sud du Sahara, des règles très originales d'après lesquelles, en général, la terre n'appartient pas. C'est tout juste si ce n'est pas à celle qu'on appartient. La terre, comme tout ce qui est le plus précieux (noblesse), ne peut se vendre ou s'acheter. Elle fait l'objet d'autorisation de travail, car la notion d'usufruit n'est pas tout à fait identique. Donc le faible niveau des forces productives liée à ce statut très particulier de la terre, à l'absence de monnaie pendant de longues périodes, et sur de grands espaces, et à la non reproduction des groupes qui contrôlent le surproduit, mais plutôt de la fonction seulement, (Cf. cadets deviennent aînés et remplacent), expliquent cet espèce d'équilibre qui

correspondait peut-être à un certain idéal si tant est qu'il ne l'induisait pas.

Mais cet équilibre ne s'analyse pas en retard sur l'Europe. Un auteur Turc qui critique l'application du mode de production au cas ottoman, se demande « *si l'Ouest se développait lentement ou bien si c'était l'occident qui soudain, commençait à évoluer à une très grande rapidité* »(!).

Le retard, si retard il y a et le manque de dynamisme de ces sociétés, n'est-il pas dû au fait que leurs forces vives ont été très tôt annexées par l'exploitation extérieure dans la dialectique de développement du sous-développement ? À tel point que je parlerai volontiers personnellement de mode de sous-production Africain.¹³

Bref, dans des sociétés, où la valeur d'usage l'emportait encore largement sur la valeur d'échange ou selon le proverbe « l'argent est bon; mais l'homme est meilleur parce qu'il répond quand on l'appelle », l'instance économique ne pouvait bénéficier du même primat absolu. Ce verrouillage du système, comme disait Michel ROCCARD, se fait alors plutôt par l'instance sociale, dans laquelle, selon le mot de K. POLANYI, les rapports de reproduction viennent s'incruster. C'est sous cet éclairage qu'il importe d'appliquer l'outil d'analyse magnifique du marxisme à l'Afrique.

Au total, y a t-il une spécificité nègre ? Spécificité de l'être ? Certainement pas. Spécificité de l'être dans le monde ? Assurément.

D'aucun nous disent « Nous sommes tous les mêmes, seules l'exploitation ou l'aliénation différencient les hommes. Les Africains suivent le même processus d'évolution que tous les autres peuples. Ce que vous êtes aujourd'hui, nous l'avons été hier, etc. ». Notre spécificité ne serait donc que la spécificité de l'hier d'autrui. Cela est inquiétant car au moment où les européens vivaient l'esclavage ou la féodalité, il n'y avait pas les multinationales. Mais, me rétorquera t-on, il n'y avait pas non plus le système socialiste mondial. Oui, cependant la Traite et la colonisation ne nous sont pas seulement arrivées; elles font partie de notre être collectif. Et cette expérience, les autres le n'avaient pas vécue.

Nous vivons, peut-être l'hier d'autrui, mais la grande différence, c'est que nous le vivons aujourd'hui, en tant qu'énergie vivante que nous pouvons orienter, alors que l'expérience passée est capitalisée dans l'irréversible. sans verser dans un volontarisme, qui, ni la pesée des facteurs objectifs, il faut dire que nous ne pouvons vivre, ni le

capitalisme, ni le socialisme exactement comme ceux qui ont passé par les étapes européennes de l'évolution, ce qui se passe aujourd'hui en Afrique le démontre amplement. Par ailleurs, si l'on prend la personnalité de base africaine, fragment par fragment, on trouvera sans doute ailleurs des structures similaires.

Mais ce qui fait la spécificité, c'est la jonction fonctionnelle, la symbiose. C'est la constellation hiérarchisée, le système au sens astronomique, l'ensemble au sens mathématique du terme.

Faut-il pour autant dire que le Nègre est si spécial qu'il ne relève pas des lois qui gouvernent les autres membres de l'espèce Homo sapiens ? Je ne le pense pas. D'abord ? Ce serait prêter le flanc aux théories racistes. Ensuite, parce que cela ne repose sur aucun fondement. Quand le sacrificateur Africain brisant les pattes d'un poulet immolé dit à Dieu « brises les jambes à mon ennemi », il ne fait pas preuve d'un manque de logique. Il applique simplement le même principe de causalité, mais à partir de prémisses différentes.

La spécificité n'est donc pas métaphysique. Il n'y a pas de nature nègre. Serait-elle biologique ? Là aussi les bases sont faibles. Les apparences physiques sont des phénomènes non fondamentaux. L'espèce Homo Sapiens préserve son héritage propre parce qu'il n'échange pas de gènes par croisement avec une autre espèce.

Parce qu'on rencontre plus fréquemment tel groupe sanguin (par exemple A1 plus que A2), tel allèle plus que tel autre (exemple allèle R° du système Rh) parce qu'il y a absence de l'antigène de Diego et du facteur (2) du système Gm, cela est-il déterminant pour la personnalité collective ? Sans doute pour l'existence inconsciente, mais pas pour la conscience. On peut se demander si deux hommes de race différente, appartenant au même groupe sanguin, ne sont pas plus proches que deux de même race mais dont le sang est incommunicable.

En fait, la race relève des représentations individuelles et collectives; et c'est à ce niveau que ce concept agit.

Il faut l'intégrer dans une théorie globale de la libération et du développement de nos peuples. Si nous sommes infériorisés, exploités, retardés aujourd'hui, si on nous sous-développe, ce n'est pas en tant que Nègres, car on le fait aussi pour les Jaunes et les Blancs. Si nous étions exploités essentiellement parce que nous sommes noirs, cela serait désespérant, puisque devant rester toujours Noirs, nous serions condamnés à l'exploitation perpétuelle sans compter qu'il y a des Noirs qui exploitent d'autres.

Je pense plutôt que nous sommes « *noirs* » c'est-à-dire infériorisés parce que nous sommes exploités. Le jour où l'exploitation aura cessé, nul ne pensera plus à notre couleur. De même que personne ne pense aujourd'hui à la couleur des noms richissimes qui hantent les côtes d'Azur ou d'émeraude, la bourgeoisie n'a pas de couleur, pas plus que l'argent.

Bref, nous ne pouvons nous soustraire à la trajectoire de l'homme dont nous faisons partie intégrante. Mais s'il est bon de nager dans l'universel, encore faut-il ne pas s'y noyer. L'Afrique, telle qu'elle est aujourd'hui, a des éléments de spécificité. Et les sciences humaines et sociales devraient procéder parfois à un remaniement sémantique en employant davantage les vocables africains en vue de mieux appréhender les réalités Africaines.

La personnalité africaine, chère à N'Krumah, constitue, pour tous les Africains conscients, une raison de vivre. Mais elle constitue aussi pour le bateau ivre du monde contemporain, un espoir et, selon le mot du poète, « comme un cœur de réserve ».

Encore faut-il que ce soit une vraie personnalité, c'est-à-dire d'après l'étymologie (persona), celui qui joue un rôle sur une scène. Pas un figurant anonyme. Pour cela, il faut se mobiliser soi-même et répéter avec le rebelle de « *Et les chiens se taisaient* »; « *Et j'ai mangé des excréments et j'ai acquis la force de parler plus haut que les fleuves, plus fort que les désastres* ».

1 Présence Africaine - 1961.

2 La famille voltaïque en crise - Imp. Nat. Ouagadougou - 1975.

3 Voir la nature du Ka, force vitale perpétuelle à condition de disposer d'une momie.

4 Avec leurs usages et leurs symboles : scarifications, parures, bannières, autels et tambours « nationaux »

5 C. M. HOVIS - *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*. P.U.F. - 1971.

6 Études KOTOKO in *Cahier de l'Homme* – 1^{ère} SÉRIE XVI - PARIS - Norton 1970.

7 Le caractère elliptique et, parfois même ésotérique de l'éloquence Africaine, est facilité par l'existence de langues tonales. Cf. dans tô. À preuve ce monologue perçu un soir par une oreille indiscreète et qui n'était sûrement pas un monologue de carmélite !!

8 Encore que cet art, considéré par d'aucuns comme la pierre de touche de l'histoire, ne soit jamais absent : Bamiléké - Zimbabwe - Haoussa.

9 Depuis le 15^{ème} siècle et ce constat mortuaire n'est qu'un constat mortuaire, les produits de l'art populaire africain sont massivement emportés vers l'Hémisphère Nord. Ils sont remplacés, de plus en plus, par la poésie combien efficace des objets en matière plastique.

10 Voir J. KI-ZERBO - *Cinéma et développement* - 1974 - congrès de la FEPACI à Alger.

11 Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de la vie sociale, politique et intellectuelle en général.

12 S. CANALE - « Il n'y a pas de propriété privée de la terre, au sens du droit romain ou du code civil » - le MPA. P. 108.

13 YILDIZ SERTEL - *Mode de production asiatique et histoire ottomane - la Pensée* N° 186 - An 1976 et 78 (p. 91)

2. La civilisation africaine d'hier et de demain

Une personnalité individuelle ou collective n'a de cohérence que si ses éléments passés sont intimement tissés avec ses structures présentes sans exclure les ruptures nécessaires pour le progrès. Qu'en est-il de l'Afrique à cet égard ?

I. Le point de départ, ou l'Afrique d'hier

Voyons d'abord quels sont les éléments de la situation héritée du passé avant de tenter d'esquisser quelques projections sur l'avenir.

Bien sûr, cette Afrique d'hier (je parle essentiellement de l'Afrique Noire) offre une criante variété dans l'espace et le temps, qui est un des éléments de sa richesse. Elle offre néanmoins un air de famille non moins criant. Les Sérère ou les Lobi rapprochés des Baluba et des Zoulou, forment peut-être un groupe contrasté. Mais comparons l'ensemble de ce groupe aux suédois et aux Grecs et son uniformité sera automatiquement révélée.

Par ailleurs, l'Afrique d'hier est encore une donnée contemporaine. Elle n'est ni passée, ni, à certains égards, dépassée. Il y a des cours de chefs traditionnels Africains où l'on répète des formules de sacrifice qui n'ont peut-être pas varié depuis un millénaire. L'imam de Tombouctou, il y a quelques siècles, reprenait vertement l'Askia Mohamed qui s'était permis de le rappeler à l'ordre : « Oublies-tu, lançait-il au prince, le jour où tu es venu te prosterner à mes pieds pour me demander de te prendre sous ma protection ? »

Sommes-nous sûrs, qu'en l'an de grâce 1966, dans telle ou telle région de l'Afrique, de telles situations soient dépassées ? Pas en tout cas si l'on pose la question sur le plan économique.

Il y a quelques semaines, j'étais allé reconduire chez eux un groupe de Peuh habitant à dix kilomètres de Ouagadougou. La piste était presque impraticable. Arrivé à destination, j'ai découvert un hameau néolithique. Escortés par une nuée de mouches, nous sommes allés nous asseoir un moment. À dix kilomètres des frigidaires et des climatiseurs, ces hommes vivent à même le sol, dans des relents de bouse de vache, sous une petite hutte de chaume et sur une légère natte de paille sans aucun des écrans mécanisés dont nous sommes tellement familiers que nous finissons par les trouver naturels. Les boissons de ces gens, y compris le lait qu'ils m'ont si spontanément

offert, sont conservées dans des peaux de bêtes et des calebasses.

À vrai dire, pour bon nombre d'Africains, l'Afrique d'hier n'existe pas; ou plutôt, ce n'est que celle-là qui existe.

Quelles étaient les constantes de cette société traditionnelle ?

II. Une évolution lente

D'abord, c'était une société à rythme lent d'évolution. Pas une société statique ou adynamique comme d'aucuns l'ont prétendu par une faute grossière d'appréciation. Partout où il y a homme, il y a par définition progrès. Dès la préhistoire, l'homme s'est dégagé du monde figé des bêtes en tant que « faber » et « sapiens ». Il a façonné des pierres pour magnifier son empire sur la nature. Il a projeté sur les parois de la grotte, les phantasmes de son esprit en travail. L'Afrique Noire était en avance à cette époque et elle a sans doute apporté une assistance technique aux autres Continents. Sous la pression externe ou la poussée de forces internes, les sociétés africaines traditionnelles ont progressé plus ou moins. Elles ont été actrices et non simplement figurantes dans le mouvement de l'Histoire.

Je pourrais, si c'était mon propos, vous exposer comment les Mossi ont passé du stade de bandes de cavaliers à celui de royaumes admirablement structurés. Par ailleurs, vous savez comment les peuples du Soudan Occidental ont créé des collectivités politiques de plus en plus vastes et de mieux en mieux organisées, depuis le Ghana jusqu'au Songhaï en passant par le mali. Enfin, il est clair, qu'au cours de son évolution, l'Afrique a toujours connu et jusqu'à nos jours, des personnalités hors série, qui ont accéléré ou modifié le cours des événements en jetant dans l'édifice social, selon l'expression de Napoléon « quelques masses de granit ».

Malgré tout cela, il faut reconnaître que les sociétés Africaines possédaient un faible coefficient de mutation ou de progrès matériel. Et cela en raison de leur retard technique. Deux exemples pour illustrer ce propos. Dans l'ordre de l'homo sapiens c'est l'absence de la roue, sauf sur les lisières du monde noir; ce qui ne signifie pas que les Noirs n'en aient pas eu la notion. Donc absence des véhicules qui allègent la peine de l'homme et accélèrent ses contacts. Cette lacune technique est doublée de la rareté des routes surtout dans la forêt. Ailleurs, des routes excellentes existaient, telles celles dont les auteurs du Vie siècle nous donnent la description au Bénin. À étapes fixes, on y trouvait de grands vases remplis d'eau fraîche à l'usage des

voyageurs.

Autre carence grave, sauf rares exceptions, c'est l'absence d'écriture. Or, l'écriture est un magnifique et formidable outil. C'est un instrument de précision, d'abstraction et de généralisation de la pensée, d'accumulation et de transmission du capital intellectuel. Seule l'écriture permet la mise en place d'un appareil étatique de très grande envergure. Seule, elle permet, par la mathématique, de donner à la science un élan fondamental. Mais ces lacunes sont des lacunes historiques; ce ne sont pas des carences métaphysiques consubstantielles à je ne sais quelle « nature noire », puisque certains Noirs ont inventé des systèmes d'écriture et que des millions d'autres ont maîtrisé cette technique.

En fait, en raison de conditions écologiques, géographiques et démographiques diverses, l'Afrique a été particulièrement vulnérable aux entreprises historiques de la volonté de puissance. Au XVI^e siècle par exemple, au moment où l'humanité se dotait d'un faisceau de technique qui devait magnifier sa maîtrise sur la planète, le Noir a été brusquement coupé de la caravane. Puis, quand au XIX^e siècle, l'Europe et l'Amérique du Nord accèdent à la révolution industrielle en partie grâce à la Traite des Noirs, le monde noir en recueillera les fruits amers avec la colonisation et l'occupation du Continent pour l'exploitation.

Mais, les faits sont là. La société noire traditionnelle était, sinon close, du moins largement repliée sur elle-même et conservatrice.

III. Une société créatrice

Cette société était cependant créatrice. Elle était en état d'invention chronique. Sur le plan technique et économique, chaque famille, chaque village, chaque groupe tribal, a découvert les moyens d'un équilibre positif avec la nature. Je n'en veux pour preuves que les variétés des graines sélectionnées, les façons culturelles, les outils et les associations de travail extrêmement variés, les multiples remèdes mis au point, même s'ils étaient administrés avec un luxe de rituels magiques.

Il faudrait citer aussi le réseau de relations économiques monté sur une vaste échelle par les marchands et parfois les manufacturiers Dioula et Haoussa à travers l'Ouest Africain. Ces brasseurs d'affaires avaient atteint le stade de l'entreprise à succursales multiples avec pratique du change, du prêt à intérêt, du dumping, etc.

Au point de vue politique, les institutions négro-africaines sont puissamment originales. Elles ont montré de magnifiques facultés d'adaptation. Certaines ont duré plusieurs siècles sans rupture grave et en se perfectionnant. C'est ainsi que l'empire Ashanti s'est transformé, de 1765 à 1777, grâce à Osai Kodjo, en passant d'une monarchie de type féodal à une monarchie absolue et centralisée, avec des services centraux très élaborés : grands argentiers assistés de préposés aux balances et aux caisses, services de douanes surveillant de près le trafic de l'or et des armes à feu et protégeant les monopoles royaux sur les pépites et les pointes d'ivoire, statistiques financières et démographiques rudimentaires assurées par des tas de cauris, scribes musulmans accompagnant les diplomates pour contresigner les négociations et les accords, commissaires politiques accompagnant les chefs militaires pour traiter la partie politique des opérations selon la vieille formule latine « Cédant arma togae ». Mais les commissaires politiques étaient eux-mêmes surveillés par des espions...

Quant au plan artistique, le génie créateur de l'homme Africain s'est affirmé dans ce domaine avec tant d'éclat que je ne voudrais pas y insister. Le Festival mondial des Arts nègres est trop proche, qui a révélé, par la luxuriance du rythme que l'artiste noir a capté toutes les pulsations de la vie et par l'infinie variété des formes sculpturales, qu'il a maîtrisé la matière dans ce domaine. Perfection qui suppose d'ailleurs parfois une maîtrise technique comme dans le moulage du laiton à la cire perdue.

Quelqu'un me disait dernièrement qu'il a observé une centaine de sièges ornés par un pyrograveur sur bois. Les motifs dessinés n'étaient jamais les mêmes. Ne parlons pas de la danse pour laquelle chacun invente à chaque fois qu'il danse. Et les cosmogonies, les mythes, les contes, les proverbes...

Au total, la société africaine d'hier était une société solidaire, une société de participation qui avait atteint un certain humanisme. La hiérarchie, selon l'âge ou la position sociocritique, était très stricte. C'était un principe de stabilité. Solidarité dans le travail grâce à la propriété commune et aux associations de travail, mais qui excluait tout parasitisme. « *Quand l'étranger arrive, nourris-le pendant deux jours; le troisième jour, donne-lui un outil* ». Ce dicton Africain a été cité par le Président Nyéréré. Solidarité de la famille qui était une communauté de sang, de travail et de biens matériels et spirituels, un vecteur essentiel de la culture du groupe en tant que chargé de l'éducation.

Aujourd'hui encore, nous rencontrons des analphabètes qui sont le produit émouvant de ce code de la vie mis en honneur par nos

ancêtres : respect d'autrui en lui-même et dans ses biens, respect en particulier des hôtes et des aînés, culte de la vie sous toutes ses formes. Politesse, exprimée souvent chez les femmes par des gestes gracieux et exquis, respect de la parole donnée. Et je ne sais quelle sympathie charnelle et naïve pour tous ceux qui font partie de la tribu d'Adam.

Y avait-il des catégories opprimées ? Sans doute. Mais sous une forme atténuée en comparaison avec d'autres exemples historiques. Cela peut-être, parce que le droit de propriété n'a jamais revêtu le caractère absolu et exclusif du droit romain et des actes notariés. J'ai montré ailleurs que l'esclavage traditionnel n'a jamais connu l'aliénation du « bois d'ébène » commercialisé par la traite.

De même, la femme Africaine, malgré sa minorité juridique fréquente, malgré sa dévolution occasionnelle comme un bien meuble, malgré la polygamie, n'était pas la bête de somme qu'une certaine littérature s'est plu à présenter. La femme Africaine n'était pas cloîtrée. Elle n'a jamais, que je sache, porté des ceintures de chasteté. Dans le régime matrilineaire, elle était nantie de droits importants. Souvent prêtresse (souvent sorcière, aussi, il est vrai) elle *accédait parfois aux responsabilités politiques suprêmes*, telle la reine Amina chez les Haoussa, telle Saoura Pokou chez les Baoulé, telle la reine du Lovedou (Afrique du Sud) qui était constitutionnellement célibataire (mais constitutionnellement seulement) et qui jouissait d'un pouvoir absolu.

Bien sûr, tout n'était pas rose dans l'Afrique traditionnelle. Il y a eu des cas de tyrannie. Citons les hécatombes perpétrées dans la cour du roi d'Abomey. Mais gardons-nous de juger avec une mentalité anachronique les hommes d'autrefois.

Les serviteurs, qui se disputaient l'honneur d'accompagner le roi de Bénin dans sa tombe, n'avaient pas la même mentalité que nous, ni la jeune fille qui, mutilée par l'excision, s'élançait pour une danse frénétique et clamait sa joie pour sa promotion sociale, mordant parfois le fer qui venait de la mordre.

En général, ces communautés n'étaient pas totalitaires. À tous les niveaux, les droits des personnes étaient protégés, du fait que l'autorité était limitée par la coutume. La collégialité était pratiquée dans la famille, le village et les organismes étatiques.

IV. Une démocratie vivante

À côté du champ commun, des champs individuels garantissaient en contrepois l'autonomie économique de la personne par rapport au groupe. De plus, chaque collectivité était non point hermétiquement close, mais ouverte sur des collectivités supérieures constituées en instances de recours. Ainsi le village était souvent le vrai propriétaire et non pas la famille.

La division des tâches et la collégialité assuraient une démocratie complète. Il peut sembler paradoxal de parler de démocratie dans l'Afrique d'hier où l'absolutisme semble avoir régné. Mais le mot et la réalité de la démocratie ne sont pas toujours logés à la même enseigne et la substantifique moëlle se trouve parfois hélas, en dehors de l'os. Or, comme l'écrivait Lord Ailey en 1951 : « *Il est rare de trouver dans l'Afrique coloniale britannique un exemple où la forme de gouvernement antérieurement en vigueur, pourrait être traitée d'autocratique* ». Lors du décès d'un roi mossi, on ne criait pas : « *Le roi est mort ! Vive le roi !* ». Car il n'y avait pas d'hérédité automatique, ce qui était d'ailleurs parfois source d'instabilité.

Cependant, l'héritier était élu dans la famille du défunt par un collègue électoral auquel il était tenu de donner des gages. Ce collègue lui-même était composé de telle façon qu'aucun de ses membres ne puisse opérer un coup d'état. Le Tan-soba (général en chef) tenait les troupes assurant la sécurité. Le Baloum (grand majordome) détenait les tibo (vases sacrés) nécessaires à toute consécration.

Le Ouidi présidait les consultations politiques, etc. ils étaient tous et chacun indispensables. Citons aussi la pratique fréquente du partage de l'autorité entre le chef de village (dougoutigui en bambara) et le chef de terre (dougou kolotigui)... Bref, l'Afrique d'hier avait mis au point des formules concrètes pour que, selon l'expression de Montesquieu, « le pouvoir arrête le pouvoir ».

Cet esprit démocratique profond était encore confirmé par le culte du verbe pour le dialogue. Le verbe est outil de participation. Certes, il fait perdre du temps. Mais le temps ne comptait pas. C'est le temps vécu, existentiel et non le temps matière première du « time is money ». Un auteur a écrit : « *Le silence n'est pas noir. Il faut que le Noir, semble-t-il, s'entende vivre. C'est un peu pour lui une manière d'être que de parler* ». En d'autres termes, pour démarquer le fameux postulat cartésien : « *Je parle donc je suis* ». Ce qui n'est pas si éloigné finalement, lorsqu'on pense aux rapports intimes entre la parole et la pensée.

Donc, pas de démocratie arithmétique et formaliste qui comptabilise

les oui et les non pour une balance numérique. Mais une démocratie vivante par dialogue interminable jusqu'à épuisement (j'allais dire jusqu'à extinction des voix). Pour finir, on s'entend toujours pour dégager « la volonté générale ».

Le verbe est conçu aussi comme créateur. il a prise sur les êtres et permet d'opérer des transferts de forces surtout lorsqu'il est lié aux rites et symboles religieux. Or, M. Campagnolo, Secrétaire général de la Société Européenne de Culture écrivait en 1960 : *« Pour l'Africain, l'homme ne devra pas chercher à s'élever au-dessus de la nature, à la dominer, à l'assujettir à ses propres fins »*. et il ajoute : *« Si la civilisation de l'Europe se nomme la civilisation de l'homme, l'Africaine, elle, peut s'appeler la civilisation de la nature. Pour elle, c'est la nature qui est la mesure de toute chose; aussi pourrait-on dire en définitive que l'idée même de civilisation n'a pas pour elle de signification positive... Une humanité complètement africanisée signifierait le triomphe total de la nature sur l'homme »*.

On se demande où le sieur Campagnolo est allé chercher de telles âneries himalayennes. Mais il suffit de rappeler l'importance des relations interpersonnelles dans la société traditionnelle et le sens des mythes et proverbes africains, pour rejeter, sans autre forme de procès, des élucubrations de ce genre. en particulier le fameux mythe des Abaluya qui raconte qu'après avoir créé le Cosmos, donc la nature, Dieu s'est posé la question suivante : *« Pour qui luira le soleil ? »* C'est alors qu'il aurait décidé de créer l'homme. Par ailleurs, l'omniprésence de Dieu dans les conceptions africaines (ou du moins des dieux qui, si j'ose dire, expédient les affaires courantes,) vient encore infirmer la thèse d'une prééminence absolue de la nature, défendue par un Campagnolo qui intitule d'ailleurs significativement son article : *« L'Afrique entre dans l'histoire en 1960 » !*

V. La crise actuelle

Pour ne pas être trop long, je n'évoquerai que pour mémoire la crise actuelle, d'ailleurs assez connue, de la société Africaine. C'est une société en mutation rapide, du moins dans les zones privilégiées où le Boeing, qui annule les déserts et les forêts, daigne atterrir.

Un exemple politique de cette fluidité dans l'évolution, c'est la cadence à laquelle des Chefs d'États sont désarçonnés. C'est aussi une société à faible coefficient de création. Certes, il y a des réalisations plus ou moins grandes selon les pays. Il y a des poètes et romanciers, des peintres et sculpteurs Africains. Il y a la nouvelle musique

congolaise. Il y a des tentatives d'organisation économique et de synthèse doctrinale inspirées du patrimoine culturel Africain. Mais voici en quels termes le même Campagnolo apprécie ces entreprises : *« Les représentants les plus autorisés de toutes les civilisations parlent du problème actuel du monde dans des termes identiques tels : justice, liberté, progrès social, bien-être, épanouissement de la personnalité, démocratie... »*

Cela ne devrait pas aller sans éveiller en nous une certaine surprise si nous ne nous rappelions pas que ce langage provient des mêmes écoles d'Europe ou d'Amérique, et qu'euro péennes sont les langues dans lesquelles ces idéaux et ces programmes sont formulés ».

Cette remarque nous ramène à la période historique qui a directement engendré la situation présente : la période coloniale. Celle-ci a sans conteste produit quelques résultats positifs, ne serait-ce que la constitution d'ensembles plus vastes, l'introduction d'une hygiène et d'une éducation modernes, l'agrégation (même si elle fut forcée et à un prix excessif) à l'évolution du reste du monde.

Mais le pacte colonial économique et culturel a transformé des régions entières en no man's land du point de vue de l'initiative et de la création. S'il est vrai, comme le dit Tibor Mende, que *« le respect de soi et la considération d'autrui commencent par l'industrie lourde »*, on comprend le rôle de la colonisation dans cette privation de l'esprit créateur. *« L'Africain, a-t-on dit aussi, a les pieds dans le néolithique et la tête dans le thermonucléaire »*. Cette position inconfortable ne favorise pas spécialement la maîtrise de soi, génératrice d'œuvres authentiques.

À part quelques articles mineurs émanant des embryons d'industries locales qui souvent d'ailleurs sont propriétés étrangères, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour voir que nous sommes investis par les produits industriels des pays leaders situés dans les latitudes supérieures du globe et qui nous ont transformés en consommateurs de biens matériels et culturels, ainsi que de services commercialisés à sens unique.

M. Lis Beier notait avec un humour, dont j'ignore s'il est Britannique ou Africain, à propos des fêtes de l'Indépendance du Nigeria : *« On a choisi un hymne national dont le texte est dû à une Anglaise, tandis que la musique (qui ressemble à une marche de l'armée du Salut) a été composée par une fille d'Albion. L'exécution de l'hymne national exige le secours d'un piano. Le drapeau a été dessiné par un Nigérian mais il est si conventionnellement européen (divisé en trois bandes verticales, vert blanc vert) qu'on peut difficilement admettre qu'il exprime en quoi que ce soit le »*

En un mot, tout le programme de célébration de cette magique et paradoxale indépendance est malheureusement symptomatique de la confusion de valeurs dont souffre actuellement le Nigeria, et des bases extrêmement branlantes sur lesquelles les structures émotionnelles du nationalisme nigérian ont été élevées ». Tel est le point de départ des mystifications de l'indépendance – cadeau surprise sans contenu national.

Le résultat c'est que la civilisation Africaine est en voie de dissociation et beaucoup de pays, en voie de sous-développement économique et culturel. La plupart des langues Africaines sont laissées à elles-mêmes et vouées au déclin. Le veau d'or de l'argent a détrôné les dieux d'antan qui constituaient le ciment du corps social.

L'argent atomise les familles et enclenche un processus de classification sociale. Les villages se vident et cessent de produire de l'art ou même de l'artisanat digne de ce nom. Seuls des ersatz folkloriques et des articles « bidons » sont élaborés à l'usage des touristes, cependant que tous consomment massivement les produits souvent de luxe qui déferlent des pays riches et façonnent des mentalités de nantis au sein d'une immense misère.

« Vivant dans le présent, écrit un auteur libanais, nous empruntons aussi les fruits du présent d'autrui, sans nous rendre compte que le présent des autres est le résultat d'un long passé de travail et l'amorce d'un avenir. Nous empruntons des tranches de temps. Dans un décor artificiel qui n'est pas un prolongement de nous-mêmes, nous vivons de l'effort des autres, laissant notre intelligence en friche. Or, confort sans effort n'est que ruine de l'intelligence ». Ce tableau ne s'applique pas à chacun des Africains, mais il brosse une situation générale qui est plutôt dramatique.

VI. Les perspectives

Dans ces conditions, de quoi demain sera-t-il fait ? Que faire pour que la carte de la civilisation de demain ne présente pas en lieu et place de l'Afrique, les champs de tumulus évocateurs des cités mortes de Ninive et de Babylone ?

La civilisation de l'Universel ? M. Campagnolo lui, sait quelle elle sera : « *Par sa foi en l'homme, écrit-il, et par son acceptation absolue de la condition humaine, la civilisation de l'universel est la civilisation de*

l'homme occidental appelée à devenir concrètement la civilisation de tous les hommes ».

« L'Afrique vise à obtenir la reconnaissance de sa dignité et de sa capacité de contribuer au progrès universel. Cependant, une telle aspiration n'a pas jailli de la civilisation de la nature, mais du contact de l'Afrique avec la civilisation qui a mis l'homme au centre du monde ». Il y a là un véritable défi que les intellectuels Africains se doivent de relever, non point par une agressivité stérile, mais concrètement. Si nous voulions céder à l'agressivité, nous dirions que *« la civilisation qui a mis l'homme au centre du monde »* est celle-là même qui a mis l'homme et tous les hommes sur l'autel des holocaustes planétaires et cela, grâce au culte de certains dieux qu'il vaut mieux ne pas nommer.

Et comment ne pas rapprocher la déclaration de M. Campagnolo de la réplique suivante de Faust ? Le Docteur Faust vient de signer son pacte du sang, « ce fluide tout particulier », avec le diable et ce dernier s'écrie : *« Il n'est pas question de joie ! Je me voue à l'enivrement, à la jouissance douloureuse, à la haine amoureuse, au chagrin réconfortant. Mon cœur, qui est guéri du désir de savoir, ne se fermera désormais à nulle douleur, et ce qui est départi à toute l'humanité, je veux en jouir au tréfonds de mon être; je veux avec mon esprit saisir ce qu'il y a de plus élevé et de plus profond, amasser sur mon propre sein leur heur et leur malheur, et de cette façon élargir mon propre moi jusqu'à en faire leur moi et tout comme eux, finir par me briser. »*

VII. La néo-culture de demain

Mais dépassons l'agressivité et demandons-nous en tant qu'Africains, quelle sera la néo-culture de l'Afrique de demain.

Sans être devin, nous pouvons affirmer d'abord, que la civilisation Africaine connaîtra un rythme de plus en plus accéléré et cela grâce à l'afflux croissant des techniques et des machines de toutes sortes. Certes les grands centres seront les plus concernés par cette mutation. On trouve d'ailleurs déjà, dans ces centres africains, des articles de luxe qu'on ne voit pas dans les villes européennes de province, car il y a des minorités nanties qui, en Afrique, vivent en phase avec des clientèles les plus raffinées des pays riches.

Mais, encore une fois, ces derniers consomment des produits qu'ils ont eux-mêmes créés. Si les villes africaines sont appelées à un rôle primordial dans ce domaine, elles ne seront pas les seules. La brousse

sera transformée par des nouveautés comme les postes à transistors qui sont un facteur d'intégration nationale et internationale, puisqu'ils font retentir les derniers succès yé-yé en direct dans les champs d'arachide et qu'ils portent la Voix de l'Amérique et Radio Pékin dans les chaumières des belles de Diori et des paysans casamançais.

Il faut y ajouter les « engins » de locomotion qui mobilisent toute l'Afrique et l'entraînent à un rythme plus vif. Dans ce domaine, il y aurait intérêt à freiner l'importation de produits de luxe pour développer celle de biens de production.

En second lieu, la société Africaine sera de plus en plus impliquée dans la vie de la planète. Cette ouverture au monde est indispensable. Le progrès humain est fils de contacts positifs; et ce n'est pas par hasard que l'Égypte africaine mais qui est à la croisée des chemins entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, a vu surgir le premier sommet de la civilisation. Il nous faut, selon le mot du poète Césaire, être *« poreux à tous les souffles du monde »*.

J'écoutais dernièrement, à Paris, la Walkyrie de Wagner et je goûtais intensément la beauté puissante et explosive de cette musique et de ce rythme qui ravissent l'imagination.

Mais il y a aussi, il y a d'abord, la Cora, le xylophone, et le tam-tam qui orchestreront un jour les mythes fastueux ou poignants de nos cosmogonies.

En effet, s'il est bon de nager dans l'universel, encore, faut-il ne point s'y noyer. Les contacts avec l'autre ne doivent être source ni de traumatismes ni de complexes. C'est pourquoi il n'est pas bon d'attendre notre salut des pays nantis. L'aide extérieure est sans conteste un facteur positif puisque beaucoup d'États africains ne pourraient survivre sans elle, mais elle s'accompagne d'un retour important des capitaux accordés vers les pays d'origine.

Or, l'épargne locale est quasi inexistante. La demande est telle que tout surcroît de revenus, au lieu de donner lieu à une épargne et à un investissement productif, est automatiquement pompé par la consommation. L'Afrique, comme tous les pays prolétaires, subit de la part des pays industrialisés, les effets presque automatiques de domination qui ont été magistralement analysés par François Perroux; la balance commerciale et surtout la balance des paiements de l'Afrique sont gravement déficitaires avec les trois principales zones monétaires d'Occident. D'où le SOS, lancé ou relancé ces jours-ci par certains Présidents en ce qui concerne la détérioration des termes de

l'échange.

En fait, l'aide extérieure, pour être vraiment efficace, nécessiterait d'une part, des mutations internes dans les pays donateurs eux-mêmes, et d'autre part, dans les pays bénéficiaires, l'aménagement de structures d'accueil pour en tirer le meilleur parti. La constitution pastorale « Gaudi et DPE », insiste sur ces révisions internes dans les pays riches.

Nous ne devons pas non plus attendre notre salut de la seule solidarité avec les autres pays du Tiers-monde, de l'Amérique Latine, du moyen ou de l'Extrême-Orient. Certes, la Conférence internationale du Commerce à Genève l'a démontré, la cohésion entre les pays pauvres permet d'arriver à quelques résultats. Mais tout porte à croire que l'essentiel ne sera pas atteint par cette voie, car tous ces pays ont les mêmes besoins. Je pense aussi que l'élite intellectuelle devrait éviter de se disperser dans les organisations internationales, même si leur pays d'origine met de la mauvaise volonté à les utiliser au mieux de leur capacité. Nous devons être représentés par des valeurs, mais la représentation ne suffit pas et n'est pas prioritaire.

Ainsi donc, il faut trouver en nous-mêmes les ressources intellectuelles et morales nécessaires pour le changement. sans aller jusqu'à plagier le mot des révolutionnaires italiens en disant : « *Africae fara da se* »¹ c'est avant tout sur nous-mêmes qu'il faut d'abord compter pour instaurer une néo-civilisation Africaine autonome, créatrice et progressive. Comment ?

Ce qu'il faut éviter

D'abord, en évitant un certain nombre d'écueils :

Écueil de la diversion stérile vers le passé. Il ne manque pas aujourd'hui de bonnes âmes pour nous dire : la première chose à faire c'est de recueillir les documents sur votre passé. D'accord ! D'autant plus que pour nous autres Africains, les ancêtres font toujours partie intégrante du corps social. en cela, tout en évitant les invectives stériles à posteriori contre les colonialistes bons à tout faire qui serviraient d'alibi à nos propres carences, nous rejetons encore plus, la fameuse injonction de certains Anglais aux Africains du Sud : « *Oubliez donc les guerres contre les matabélé, c'est tellement loin !* ». La preuve : plan Smith ! Ne soyons pas comme ce vieux nègre à la médaille de Ferdinand Oyono, qui avait oublié un peu ses fils disparus dans les guerres européennes; alors que sa femme, elle, le criait au moment où son mari était décoré.

Mais la priorité pour nous est moins de recueillir matériellement le passé que de nous recueillir sur le passé. Il faut donc éviter le complexe que j'appellerai « muséographique ».

De même, il faut éviter la diversion économiste. La grande affaire, nous assurent certains gens, ce serait le relèvement du niveau de vie des populations. Nous avons déjà entendu ce couplet au moment de la lutte pour l'indépendance politique des colonies; par la suite, certains chefs d'État d'occasion se sont écriés : « *La phase politique est terminée. Maintenant c'est la bataille économique pour la construction nationale* ». De telles déclarations constituaient au mieux un populisme de pacotille et au pire, un crime de haute tartufferie, puisque aussi bien les conditions structurelles pour une amélioration même dans le domaine économique n'étaient pas posées. D'ailleurs, il n'est que de voir la persistance du sous-développement pour s'en convaincre. La loi de paupérisation croissante semble jouer plutôt pour les nations prolétaires que pour les catégories inférieures des pays riches. Il faudrait d'abord réformer les conditions du commerce international avant d'inviter les Africains à se consacrer par priorité à l'économie.

De même, pour la diversion technocratique. Il fut un temps où l'on disait le Noir inapte aux mathématiques; aujourd'hui, c'est la grande invitation à la panacée de la technique. Certes, il n'y a pas de salut pour l'Afrique en dehors de la technique et de la science. Notre Continent a trop souvent manqué ce coche pour s'offrir le luxe de le rater une fois de plus. Mais, d'une part, la technique ingurgitée sans précaution peut aboutir à laminer les cultures originales. Par ailleurs, « *science sans conscience (y compris la science politique !) n'est que ruine de l'âme* » Enfin, ici comme ailleurs, le cadre général est primordial. Il faut un terrain d'incubation pour l'éclosion du génie. Ni Pasteur, ni Einstein, n'ont poussé au hasard.

« *Donnez-moi un levier, disait le savant antique, et je soulèverai le monde* ». Eh bien, quels sont les leviers majeurs qui feront décoller l'Afrique et sa nouvelle civilisation, sa néo-culture ?

Ce qu'il faut faire

Par culture, nous entendons « l'ensemble des outils, c'est-à-dire des valeurs, des idées, des techniques, par lesquelles l'homme a modifié la nature qui constitue son milieu ».

Dans ce domaine, l'Université et les intellectuels Africains, en général, ont un rôle privilégié à jouer. En effet, il est certain qu'il n'y a de culture authentique que celle qui jaillit du peuple. La culture, sous

peine de tourner en académisme ou en jeu ésotérique de salon, doit se réalimenter inlassablement au sein du peuple qui est le plus grand inventeur. À condition qu'il ne soit pas aliéné et qu'il ait gardé sa confiance en soi.

Or, depuis la période coloniale et post-coloniale, il n'en est rien dans beaucoup de cas. Beaucoup campent littéralement dans la négritude, dans l'attente du grand départ vers la terre promise du modernisme qu'ils escomptent en termes d'avoir et non en termes d'être. D'autres, ouvriers et paysans vivent profondément la culture négro-africaine; mais justement parce qu'ils la vivent, ils ne la définissent pas théoriquement; ils ne la projettent pas dans un avenir qui leur échappe. D'ailleurs, le flot de leur misère monte tellement qu'ils ne surnagent pas assez pour réfléchir. Dans l'espace, ils ne connaissent pas suffisamment d'autres profils culturels pour prendre conscience par contraste, de leur propre originalité. Passivement, ils subissent leur destin et l'érosion des influences extérieures. La misère ou l'ignorance ne sont pas un milieu propice à la création.

Le rôle des intellectuels éclate ici de façon criante. À eux d'apporter, dans cette masse qui attend, l'étincelle du réveil. À eux d'être les démiurges qui organisent le chaos. Comme le levain dans la pâte, seule l'immersion des intellectuels dans la masse soulèvera l'ensemble vers une néo-culture africaine.

Les intellectuels doivent être des pionniers et non des mandarins qui exploitent leur capital d'instruction, ou comme ces sous-traitants des comptoirs négriers qui utilisaient leur savoir très approximatif pour contribuer à la commercialisation de leurs frères. Bien que l'Afrique soit plus que jamais rattachée au monde, trop de nos compatriotes sont plus isolés que jamais psychologiquement. Les amarres sont coupées et dans le ciel, il n'y a plus les étoiles bergères d'antan. L'intellectuel Africain conscient doit se constituer en pilote d'un navire en détresse. Il doit être un initiateur lucide et non un bourgeois engoncé dans sa carapace de graisse et dans l'optimisme béat de Pangloss. Les bourgeois européens, eux, du moins, vivaient du fruit de l'exploitation d'autrui, certes, mais aussi de leurs propres sacrifices. Seuls, leurs petits-fils ont parfois sombré dans le gaspillage, le crétinisme et l'irresponsabilité.

Allons-nous commencer par où ces gens-là finissent ?

Nous nous devons d'être un début de race et non une fin de race. Nous devons être comme ces premiers chrétiens qui portaient ingénus, mais inébranlables en vue de changer le monde; ou comme ces instituteurs

de la III^e République française qui, persuadés que la lumière de l'instruction était une panacée, s'étiolaient lentement dans leur petit trou de campagne comme un engrais qui doit pourrir dans sol, afin qu'un jour la moisson lève.

À ce stade, je ne voudrais pas laisser d'équivoque sur cette liaison nécessaire avec la masse.

Il ne s'agit pas bien entendu, d'un simple bain populaire qui consisterait, par exemple, à trinquer sans relâche avec les manœuvres et les « descamisados » dans les bars des faubourgs, ou à s'habiller à l'Africaine. J'ai l'impression que certains porteurs de boubous, voire de grands boubous, les arborent comme des masques, avec les vertus que nos pères y attachaient. Mais en l'occurrence, masque pour masque, et lorsque je songe à certains costumes surimposés, je préfère encore les masques d'origine à ceux d'importation. Tout cela est question d'authenticité, de rectitude de l'esprit et du cœur, de confort matériel aussi. Donc, pas de populisme de pacotille. Il faut, selon le mot de Frantz Fanon, « musculairement collaborer ».

En second lieu, la liaison avec le peuple suppose qu'on ne fonce pas, comme Don Quichotte, armé d'idéologies purement livresques pour pourfendre des moulins à vent, sans se préoccuper si le peuple suit ou même s'il est concerné. Certains révolutionnaires de la phrase et du salon trouvent là un véritable alibi pour éviter l'action concrète. C'est ce qu'on appelle la fuite en avant.

Enfin, l'immersion dans la masse pour la guider ne signifie pas que l'intellectuel doit se poser en leader prédestiné. Il y a des élites aussi valables dans toutes les couches sociales, et c'est la conjonction des élites qui doit soulever tout le corps social.

Bref, l'intelligentsia africaine doit jouer son rôle dans une vaste entreprise d'éducation au sens original du mot (*educere*) c'est-à-dire, de leader d'une migration spirituelle sans déracinement. Cela se fera par l'africanisation de l'enseignement. Déjà, nous avons pu le réaliser pour l'histoire et la géographie dans le premier et le second degré. Les sciences naturelles suivent de très près. Mais il reste beaucoup à faire en matière de dessin et de décoration des salles de classe, afin que l'entrée à l'école ne soit pas pour l'enfant comme un voyage interplanétaire. De même, les prestigieux rythmes africains n'ont pas été suffisamment exploités pour le chant scolaire, alors que les grandes écoles d'antan comme William Ponty, collaient beaucoup plus à la masse en cette matière, de même que dans le domaine du théâtre.

Il y a aussi le sport, où la lutte et même la danse Africaines, devraient normalement avoir droit de cité. Le français devrait être appris de plus en plus comme langue vivante étrangère en tenant compte du substratum des langues Africaines, pour éluder des difficultés phonétiques ou des aberrations syntaxiques. Un effort est fait dans tous ces domaines, mais il est encore insuffisant.

Et surtout, ce n'est pas tant les matières que l'esprit nouveau qu'il s'agit d'instaurer. En particulier, l'esprit d'observation qui crée des cerveaux alertes et en alerte, aptes à la création et non à la mémorisation mécanique qui fait des singes intellectuels, voués au psittacisme et à la répétition.

Dans ce grand dessein de rénovation, l'Université doit (elle y pense d'ailleurs) jouer un rôle pilote, par exemple dans des domaines comme la pharmacopée, la philosophie, la psychologie, la sociologie, tout en évitant là aussi l'esprit ethnographique de description de musée. La vision du monde est la matrice même et l'axe de toute culture originale. L'idée de dialogue, le vitalisme négro-Africain qui veut que l'univers soit un champ de forces en perpétuelle transaction dialectique vers de nouveaux équilibres, voilà autant de concepts qui, partis de notre peuple vers les chaires des facultés, peuvent redescendre vers le peuple et se révéler opératoires.

L'Université doit se pencher aussi activement sur les langues Africaines. C'est pour nous un handicap très grave de ne pas disposer d'une seule langue nationale qui soit aussi une langue de culture et de grande communication. Mais nous devons, pour le moment, en prendre notre parti. Le français n'est-il pas parlé par des peuples divers dont certains manifestent une puissante personnalité dans leur faciès culturel ? Si nous voulons ne faire autant, l'éducation classique devra être vigoureusement liée à l'éducation populaire.

L'enseignement technique et artisanal devrait faire de nos villages des foyers d'épanouissement culturel et non des pôles répulsifs, car, lorsqu'un jeune Africain se décide à l'exode géographique du village à la ville, c'est que très souvent dans son esprit l'exode culturel est déjà consommé.

L'éducation populaire doit viser à redonner confiance à nos compatriotes dans leur propre personnalité et dans leur capacité pour transformer leur destin. Il faut lâcher le peuple. Au total, la néo-civilisation à susciter devrait être une civilisation du travail créateur. Cela parce que le travail a été la principale arme (et le principal fardeau) historique du Nègre jusqu'à nos jours, et parce que, parmi les

facteurs de la production, le travail est le plus humanisant s'il est bien organisé, le moins aliénateur. Pour cela, une autre conception du temps devra s'instaurer, impliquant le calcul en vue de la rentabilité et de la productivité.

On a observé, dans les rencontres internationales, que les représentants des pays prolétaires sont les plus longs dans leurs interventions. Cela trahit peut-être une compensation inconsciente qui consiste à se montrer riche au moins en paroles... mais la palabre divagante et méandreuse doit se discipliner en débat canalisé et opérationnel. Le verbe ne suffit pas; si j'ose dire, il lui faut un complément. Et ce complément d'objet direct, c'est la maîtrise technique d'un métier utile à l'État et à la Nation.

Cette civilisation devra être aussi une civilisation de solidarité. Solidarité socio-économique puissamment enracinée dans l'âme intime de nos peuples et qui devra s'épanouir entre les précipices étriqués de l'individualisme et le marécage d'irresponsabilité de l'étatisme exagéré.

À cet égard, l'Église s'est montrée récemment très compréhensive lorsqu'elle déclare par exemple dans la Constitution pastorale « Gaudi et Spes » : *« Selon les régions et selon l'évolution des peuples, les relations entre socialisation et autonomie ou développement de la personne peuvent être comprises de manières diverses »*.

Solidarité politique aussi, tant il est vrai qu'il n'y aura pas de risorgimento culturel tant que les Africains n'auront pas créé un espace économique suffisamment vaste pour être viable. À l'heure du Marché Commun européen, entre des pays pourtant très développés et concurrents, la seule issue c'est de maximiser la taille du marché Africain.

Cependant, on ne peut le faire, à mon avis, sans une certaine intégration politique. Conserver nos micro-nations actuelles dans le monde d'aujourd'hui, c'est comme si l'on poussait un caniche de salon parmi les mammoths et les brontosaures de la préhistoire.

Optimisme

En conclusion, vous voyez que je n'ai pas insisté tellement sur le contenu de la nouvelle civilisation Africaine. Ce contenu dépend de chacun de nous. La néo-culture Africaine ne jaillira pas comme minerve du cerveau de je ne sais quel Jupiter, ni des résolutions de je ne sais quel brain-trust inter-africain. Cette néo-culture, c'est à chacun

de nous qu'il appartient jour après jour de la forger. J'ai donc insisté sur les pré-conditions et sur les principes qui, selon moi, devraient présider à son élaboration. Il s'agit de mettre nos peuples en condition de publier une version moderne de l'africanité en réinterprétant notre moi collectif. *« La négritude, écrivait Edgar Morin, doit se dépasser elle-même, briser ses fétiches; elle ne doit pas oublier que sa négativité propre (l'anticolonialisme radical) est sa source la plus positive, que sa positivité propre (la culture archaïque) contient des ferments négatifs. »*

Il ne s'agit plus tellement de chanter mais d'agir la négritude. Il ne s'agit pas de se lamenter sur un paradis perdu, car il n'y a pas de paradis perdu. Il ne s'agit pas de roucouler notre peine, ni de célébrer nos valeurs passées, mais de transformer notre propre moi collectif afin d'y trouver des raisons d'espérer.

Je pense que nous pouvons être optimistes. Nos ancêtres ont manifesté un génie créateur certain. Ils ont vécu en beauté entourés de choses qu'ils avaient fabriquées eux-mêmes. Ils ont inventé des plats (car l'art culinaire ressortit aussi à la culture) qui continueront longtemps à faire nos délices.

D'ailleurs, l'Afrique Noire a, au cours de sa longue histoire, assimilé bien des apports extérieurs, y compris en matière religieuse. et nos frères transférés Outre-Atlantique par la Traite des Noirs, y ont préservé durant des siècles, dans un milieu hostile, un élan créateur et un tempérament nègre qui éclatent aujourd'hui encore par-delà les blues, dans la voix poignante de Ray Charles, de James Brown, et dans la trompette étincelante de Louis Armstrong.

Il faut équiper et agir la négritude. Il ne faut pas qu'elle soit une fumée raffinée, subtile et futile, mais un concept opérationnel, un moteur collectif.

Ainsi donc, oui au modernisme technique mais surtout oui à la personnalité Africaine. Oui à la science universelle, mais oui aussi à la conscience africaine.

Et si un jeune intellectuel Africain me demandait de résumer tout cela en une seule phrase, je lui répondrais volontiers par l'injonction du philosophe : *« Deviens ce que tu es ! »*.

1 L'Afrique se fera par elle-même.

Deuxième partie

Les oubliés de l'histoire

3. La femme africaine dans la préhistoire et dans l'Égypte antique

Depuis l'origine de l'Humanité, la cause des femmes est à l'ordre du jour. Or l'histoire écrite a été trop souvent l'histoire des hommes et en particulier des « grands hommes ». C'est pour éviter que les femmes ne fassent partie de cette immense cohorte des oubliés de l'Histoire qu'une certaine « histoire totale » a tenté depuis déjà longtemps, (Michelet s'y est essayé), de prendre en charge toutes les couches, classes, et castes, sans distinction de groupe social ou de sexe; bref, l'ensemble de la caravane des vivants.

La femme africaine a une histoire à bien des égards analogue à celle des autres femmes dans le monde, mais aussi, particulière sur bien des points; puisque cette histoire est partie prenante et intégrante de celle d'une société globale qui a ses mensurations et ses qualifications propres.

Un livre récent de l'égyptologue française Christiane DESROCHES-NOBLECOURT¹, décrit la vie et la condition des femmes durant l'une des périodes les plus éblouissantes de l'Histoire de l'espèce humaine. Il en ressort l'idée d'une égalité foncière des sexes dans la civilisation néolithique.

Notre propos n'est pas de commenter ici cet ouvrage, mais de camper très brièvement ce thème central qui avait déjà retenu l'attention et l'investigation savante du Professeur CHEIKH ANTA DIOP.

Dans l'Histoire humaine, il n'y a pas de commencement absolu. et puisque l'histoire de l'Égypte n'a pas émergé comme un soleil sur la ligne d'horizon du désert, il importerait de repérer les premiers balbutiements de l'avènement pharaonique à travers l'interminable lever de rideau de la Préhistoire Africaine.

I. La femme africaine préhistorique

Il y a 6 ou 7 millions d'années, s'est constitué, dans le secteur Sud-Est du Continent africain, un groupe d'êtres exceptionnels qui allaient faire de l'Afrique le berceau de l'Humanité, en particulier à partir de

l'Homo erectus, il y a environ 1 million d'années, ensuite de l'Homo sapiens il y a environ 200000 ans. Ce sont ces Africaines qui ont inventé les tous premiers outils de pierre, de bois et d'os, et sans doute le feu, la vannerie et la poterie.

Dans le cadre de la théorie évolutionniste, on a pris l'habitude de périodiser cet immense passé de l'homme par les « industries » produites par lui en tant qu' « homo faber ». Mais autant, sinon plus que l'outil, ce qui a distingué l'homme de l'animal et lui a conféré le gouvernement de la nature, c'est son caractère de penseur « homo sapiens ». Mais ce dernier statut n'a pu s'acquérir que parce que la personne humaine a réussi à entrer en rapport avec ses proches grâce au langage (« homo loquens »; homo communicans). En d'autres termes, l'intelligence humaine a grandi à la croisée des techniques par lesquelles l'humain interpelle la nature d'une part, et d'autre part des techniques par lesquelles il acquiert, accumule et échange le savoir par la communication et la sociabilité. Or, qui dit sociabilité pose du même coup le problème de la relation homme-femme, moment primordial de l'ascension humaine. De même qu'on a pu dire que l'homme est intelligent parce qu'il a une main, de même on peut affirmer avec autant de vérité que sans compagnon ou compagne, l'être humain serait resté une brute, sans partenaire, faisant écho, sans interlocuteur ou interlocutrice, l'être humain serait resté muet. Autant dire qu'il n'aurait pas été humain. Cette dimension sociale de la promotion au statut humain est un des fondements les plus profonds de l'égalité entre les sexes puisque chacun des deux a été aussi indispensable que l'autre, non seulement pour la reproduction biologique et sociale de l'espèce une fois constituée, mais surtout pour la production même de la qualité d'être humain.

Dans cette direction, certains préhistoriens et paléontologues, relayés aujourd'hui par des spécialistes de la biologie moléculaire, apportent des lumières nouvelles par la comparaison des protéines ou des chromosomes, c'est-à-dire la théorie de « distances génétiques », sur les commencements de l'humanité. D'après ces nouvelles méthodes, le groupe Africain issu de l'Ève primordiale, qui qu'elle même serait Africaine, se serait individualisé le premier bien avant le groupe européen et asiatique.

2 Néanmoins, si l'on s'accorde pour dire que l'être humain est issu d'Afrique, quelques auteurs sont allés plus loin en avançant qu'entre l'homme et la femme, c'est cette dernière qui aurait accédé la première au statut humain. Ils égratignent ainsi les récits de genèse des grandes religions, en statuant que le premier « homme » était en

fait une femme. Dans ce cas, la femme ne serait pas seulement « l'avenir de l'homme », mais son passé.

Quoiqu'il³ en soit, la femme Africaine apparaît comme la mère des peuples et l'Afrique comme la matrice du monde surtout pendant les dizaines de millénaires où les glaciations rendaient les pays du Nord inhabitables. Mais reconnaissons que durant la préhistoire, il est bien difficile de démêler une histoire particulière de la femme Africaine. En effet, la plupart des sites se caractérisent par une rareté remarquable des restes osseux en raison entre autres de l'acidité des sols. Il est donc malaisé de reconstituer en détail la part spécifique des femmes dans l'activité et la civilisation des groupes humains.

Par exemple, dans le site néolithique de Shaheinab, près de Khartoum qui fourmille de matériaux divers, on n'a pas trouvé les sépultures. Cela d'autant plus que durant la première partie de la préhistoire (paléolithique), par exemple, avant l'invention du feu, la division du travail social était très peu marquée. Il n'était pas question de cuisine. Les femmes participaient activement aux activités de chasse comme à la cueillette⁴. Le paléolithique est donc marqué par un égalitarisme assez net entre les sexes, qui transparaît encore dans le mode de vie des pygmées.

La période du Néolithique, par contre, développe une grande différenciation des tâches entre hommes et femmes, mais aussi à l'intérieur des groupes masculins et féminins : agriculteurs, pasteurs dirigeants religieux et civils, guerriers, artisans. L'étude des vestiges d'outils, d'ustensiles et d'armes plus nombreux que durant la période précédente, ainsi que des peintures ou gravures rupestres, montre ce foisonnement d'activités et l'essor irrésistible des « métiers » lié d'ailleurs à la croissance démographique.

Certes, les scènes projetées sur les murs des grottes ou des abris rocheux sont parfois difficiles à interpréter; par exemple, pour savoir si les femmes courbées dans un espace donné sont des glaneuses ou des vanneuses dans le cadre de la céréaliculture, ou bien si elles s'adonnent à du ramassage dans un cadre de cueillette. Certes, il faut être prudent dans l'interprétation de scènes montrant des femmes aux formes rebondies, car ces tableaux peuvent avoir une charge « idéologique » ou fantasmatique. Mais, le néolithique Africain témoigne hautement des contradictions de la condition féminine comme de la société humaine en général. Par exemple, avec la sédentarisation liée souvent (pas toujours !) à l'agriculture et moins souvent au pastoralisme, l'influence des femmes a tendance à se développer. Cependant l'on souligne moins souvent que cette période

est aussi celle où apparaissent la vannerie, la poterie, les meules et mortiers; tous les ustensiles, qui tout en raffinant prodigieusement la civilisation, par exemple, pour la cuisine, initiaient entre autres choses le partage ainsi que le labeur quotidien et millénaire des femmes Africaines.

Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est à partir de cette période que semble basculer en faveur (ou aux dépens) des femmes la propension à la parure. En effet, à l'origine les hommes, peut-être par mimétisme avec le règne animal, étaient plus parés que les femmes. C'est alors qu'on passe chez celles-ci, du limpé cache sexe, au pagne dont les pans inférieurs sont arrangés avec fantaisie, aux caches seins et soutiens gorge, aux coiffures multiformes dont le fameux cimier peul; aux robes collantes qui seront immortalisées par le statuaire et l'architecture égyptiennes. Bref, le néolithique pose les bases d'un progrès plein de contradictions qui seront encore aggravées presque partout dans le monde par l'âge des métaux. Or, la sédentarisation a été la plus précoce en Afrique (en particulier au Sahara et dans la vallée du Nil); alors que l'usage de la pierre y connaît une carrière non exclusive mais particulièrement longue. Sans entrer ici dans la discussion sur « le mode de production asiatique », qu'il nous suffise de décrire brièvement la condition de la femme au temps des pharaons au triple plan suivant : en tant qu'être humain, membre d'un lignage et femme.

II. La femme Égyptienne en tant qu'être humain

Le statut, relativement acceptable, de la femme dans l'Égypte antique n'est pas le fait de je ne sais quelle génération spontanée et miraculeuse : c'est en grande partie un résultat et une continuité. J. Vercont a écrit, en effet, de la phase du prédynastique de Fayoum : *« il ne semble pas notamment qu'il y ait eu à l'intérieur de la collectivité des individus sensiblement plus riches que d'autres. Tout se passe comme s'il y avait égalité de statut social entre les différents membres de la communauté quelque soit leur âge ou leur sexe »*.

5 Certes, cette même période voit l'essor des techniques et de la production, qui vont générer cette structure sociale pharaonique puissamment pyramidale que l'on sait. Mais, dans le même temps, tout un système juridique, une idéologie éthico-religieuse et une structure sociale appropriée, ont été mis sur pied pour re-équilibrer le processus économique et conférer à la femme égyptienne des garanties en avance parfois de plusieurs millénaires sur son temps. Cette vérité éclate d'autant mieux, qu'avec la civilisation pharaonique, la

documentation sur les conditions de vie des femmes explose littéralement et foisonne à travers des écrits, des représentations artistiques, des vestiges de la vie quotidienne (outils, ustensiles, parures, remèdes), des momies, des maquettes représentant des maisons, des activités artisanales, etc. Toutes ces données permettent de dire que, malgré quelques éléments négatifs ou ambigus, le statut humain de la femme égyptienne était très appréciable aussi bien en tant que travailleuse, que dans la participation à la vie publique ou politique, et aussi à l'horizon de l'au-delà qui, dans la pensée d'alors, était encore plus réel que le monde tangible et grouillant de l'histoire. Certes le servage de fait, par exemple, sous couvert du contrat viager, et même l'esclavage pour dette, pouvaient accabler les paysans. Certes, les tombes des villageoises et villageois demeurent le plus souvent anonymes, certes, les différences ont été permanentes entre celui qui n'a rien « et le fils de quelqu'un » (ceux du Palais, du clergé, de l'armée, de l'administration qui sont payés en nature et dotés aux dépens des travailleurs souvent réquisitionnés de la plèbe). Le paysan était requis sans trêve comme le montre le paysan subissant maintes pressions et tribulations caricaturées dans la description suivante faite par un scribe : le serpent est à ses trousses... Sa femme est tombée à la merci des marchands, n'ayant rien trouvé à donner en échange... Les souris abondent dans le champ, la sauterelle s'abat, le bétail dévore, les moineaux apportent la misère... Le restant...est pour les voleurs, la location des bœufs est perdue; c'est alors que le scribe débarque sur la berge, il va collecter la taxe sur la moisson; les gardes sont armés de gourdins. Ils disent : donne le grain ! alors qu'il n'y en a pas. Ils battent rudement le paysan; il est garrotté et jeté dans le puits; il s'enlise la tête en bas. Sa femme est garrottée devant lui, ses enfants sont enchaînés ». Ce tableau, très excessif, vise à mettre en valeur par contraste, la profession de scribe. Mais celui-ci pouvait-il survivre à la liquidation des paysans ? Ces derniers, en temps normal, jouissaient de la protection des lois pharaoniques.

En effet, leur condition subordonnée, n'était pas sans compensation : en cas de famine, par exemple, le grenier de l'État les alimentait aussi. Par ailleurs, les travaux les plus durs (mines, travaux publics, revenaient aussi aux prisonniers de guerre. Enfin, il faut reconnaître que, sur ce terrain, les femmes étaient logées plutôt à meilleure enseigne que les hommes, étant plus souvent favorisées que désavantagées. Dans un livre récent sur la classe ouvrière sous les Pharaons, une jeune égyptologue fait état de grèves sur les chantiers royaux. Il n'est nulle part question du marché d'esclaves sur le sol égyptien, mais seulement de transactions entre particuliers.

Par ailleurs, la vie de l'esclave était protégée par la loi « *Celui qui avait tué volontairement, que ce fut une personne libre ou esclave, était puni de mort* ». La bastonnade (sur le dos) pouvait certes être infligée aussi bien aux femmes qu'aux hommes, mais ils étaient également protégés face à leur maître. En cas de rupture de contrat, le maître et le serviteur comparaissaient devant le magistrat. Or, « *la dénonciation, même d'un esclave, suffisait pour faire ouvrir une enquête* ». L'accusé risquait la bastonnade même avant le jugement. Un corps de « préposés aux appels », dépendant directement du Pharaon, parcourait le pays. On nous cite ici le cas de la mère d'une petite ouvrière qui intervient dans la réglementation du travail de sa fille, se plaint d'un contremaître, et demande son changement.

L'intérêt bien compris des maîtres était donc clair et les poussait à la modération du moins en dehors des périodes d'exploitation qui vont provoquer certains des rares soubresauts d'une histoire unique par sa durée.

Certes, la division du travail a dû parfois désavantager les femmes; par exemple, si les grandes maisons disposaient de cuisiniers, de brasseurs de bière et autres boulangers, dans les maisons privées, les femmes assuraient l'essentiel de la cuisine, le nettoyage des ustensiles. Par contre, le lavage des vêtements incombait aux deux sexes. Contrairement à d'autres périodes de l'Histoire Africaine, les femmes étaient dispensées de la guerre, quoi qu'en subissant bien entendu les effets.

Les pharaons de la fameuse XVIII^e dynastie, pour éviter les déprédations commises au temps des envahisseurs Hyksos contre les tombeaux de leurs ascendants, choisirent le site escarpé de Deir el Médineh au pied de la chaîne libyque, pour y abriter leurs nécropoles. Les ouvriers qui y travaillaient, y étaient mieux traités qu'ailleurs; cela était surtout vrai pour les ouvrières qui étaient dispensées des rudes tâches du chantier. Leur occupation principale était le filage et le tissage; les pièces d'étoffe étant collectées et comptabilisées par un fonctionnaire. En général, les travaux les plus durs (labourage, arrosage, moisson), revenaient aux hommes.

À part cela, les femmes avaient accès à tous les métiers : prêtresses, médecins, directrices de chantiers, inspectrices de magasins et du Trésor, etc. avec toujours le même niveau de traitement que les hommes. Elles pouvaient ainsi accéder au métier le plus prestigieux de l'antiquité; la fonction de scribe « profession plus profitable que toute autre; elle te sauve du labeur; tu n'es pas sous les ordres de nombreux maîtres », la femme pouvait être reconnue par l'État comme « chef de

famille ».

Certes, il s'agit là d'une minorité de femmes (comme aujourd'hui !), mais la grande masse des femmes échappait aussi à quelques tâches écrasantes même pour nombre de femmes Africaines d'aujourd'hui. Par exemple, l'omniprésence du Nil et l'utilisation du chadouf pour l'exhaure de l'eau, débarrassaient la femme paysanne d'une bonne partie des tâches accablantes, du portage.

La femme égyptienne participait donc assez largement à l'histoire de son pays. Elle était loin d'y être une simple figurante. Cela se vérifie déjà au niveau de l'attribution des noms, si importants dans une telle civilisation : le même nom est éventuellement porté par les hommes que par les femmes. Sans s'attendre à ce que cette société égyptienne constitue un modèle pour tous les temps, il faut reconnaître qu'elle a résolument offert à la part féminine de l'Humanité, les mêmes droits juridiques qui restaient souvent théorique il est vrai, et le cas échéant, les mêmes opportunités politiques. Celle qui symbolise le mieux cette égalité sans complexe, c'est HATSHEPSOUT roi de sexe féminin) de la XVIII^e dynastie (1490-1468 avant J.C.). Fille de Thoutmosis I, épouse d'abord de Thoutmosis II son demi frère, puis de Thoutmosis III son demi neveu, elle réduisit ce dernier pendant 18 ans, au rôle de « prince consort » et de collaborateur obscur. Elle abandonna l'expansionnisme militaire de la dynastie pour se consacrer à l'édification de beaux monuments où elle préfère être représentée comme un roi avec la barbe postiche. Ce n'est qu'à sa mort que Thoutmosis III reprendra le cours des conquêtes, non sans faire détruire les statues de Hatshepsout et marteler son nom sur les édifices; non par misogynie politique, mais par règlement de compte intra-dynastique.

Cette Hatshepsout au prodigieux tempérament d'homme et de femme d'Etat, rappelle irrésistiblement la fameuse LOUEDJI, reine des Lounda au XV^e siècle; elle aussi vénérée et redoutée des princes en son temps, et par ailleurs fille, femme et mère de rois.

En effet, l'égalité de la femme, en tant qu'être humain, était chez les égyptiens, non seulement une aspiration laborieusement concrétisée dans la pratique, mais inscrite dans l'idéologie religieuse la plus profonde. C'est ainsi que dans le livre des morts, il est dit qu'au jour du jugement, les défunts devront pouvoir affirmer « n'avoir jamais fait travailler même un esclave au-delà de la tâche indiquée ». Et dans le tableau saisissant qui représente le jugement d'Osiris, une sorte de formidable bande dessinée qui y visualise le moment crucial où 42 juges avec chacun sa spécialité, passent au crible la vie du défunt, il

est remarquable qu'à ce moment suprême, le sexe de l'intéressé ne soit en aucune manière une référence; seul le cœur (où résident l'intelligence et la conscience), est pesé.

III. La femme Égyptienne en tant qu'épouse et mère

Ici encore, la femme égyptienne semble avoir bénéficié de droits avantageux, efficacement sauvegardés; avec un mélange de dispositions conservatrices ou contraignantes, mais aussi de règles hardies qui anticipent même sur notre époque contemporaine.

Bien sûr, la femme était regardée avant tout comme la mère des enfants, au point que dans l'écriture hiéroglyphique, c'est l'oeuf qui détermine la féminité. La femme est qualifiée de « terre profitable » et les textes disent « *épouse une femme de cœur, elle enfantera un garçon* ». C'est pourquoi la stérilité était regardée comme le mal absolu; car c'est le fils qui devait accomplir les rituels imprescriptibles de la sépulture. Mais, du moins en cas de stérilité, il arrivait que l'époux admette sa propre responsabilité. On cite des cas où l'homme et sa femme stérile s'associent pour supporter les dépenses afférentes à l'acquisition d'une seconde épouse ou d'une concubine.

Les cas de véritables polygamies (deux épouses dirigeant le ménage de concert), étaient des faits exceptionnels. Les deux épouses de Ameni vivant au moyen empire semblent d'ailleurs s'entendre puisque l'une d'elles donnera à ses trois filles le nom de sa co-épouse. Pour des raisons politiques sans doute, Ramsès II qui avait deux « grandes épouses royales », leur ajoutera la fille du roi des Hittites après sa victoire sur ce dernier. Or, même des princesses de Babylone et de Mitanni seront élevées au rang de grande épouse royale par Thoutmôsis IV, Aménophis III et Aménophis IV.

Il y avait d'ailleurs souvent une subtile hiérarchie où s'équilibraient les raisons juridiques, politiques et sentimentales, les fils de la favorite « épouse royale » n'ayant droit qu'au titre de « fils du prince » alors que ceux de la « maîtresse de maison ou grande épouse royale », portaient exclusivement le nom de « grands fils charnels du prince ».

Mais, d'une part, même dans ce cas, sauf influence extérieure, malgré la désignation de « maison des recluses », la résidence des femmes ne ressemblait que de loin au gynécée grec et au harem oriental, Hérodote sera en effet ahuri et scandalisé par la liberté de déplacement des Égyptiennes mariées. En réalité, la « maison des recluses » pharaoniques, sise près de Memphis, ressemblait plutôt à un

vaste pensionnat où l'on élevait aussi des captifs étrangers ou des enfants adoptés tel moïse. Les dames et leurs servantes s'y adonnaient à un tissage à grande échelle, avec un encadrement administratif d'intendants. Mais, il n'y avait pas d'eunuques. En réalité la monogamie constituait l'idéal et la norme. « *Aime ardemment ta femme, nourris la bien et habille la convenablement, induits son teint de pommade, car la crème de beauté est un remède pour le corps. Rends la heureuse aussi longtemps que tu vis, considère la avec respect; elle restera dans ta maison. Ne divorce pas d'avec elle* ».

Parfois, les références à plusieurs femmes pour un seul homme sont dues au taux élevé de mortalité durant la grossesse et l'accouchement; si bien qu'il arrivait qu'un époux contracte souvent plusieurs mariages; et comme dans les tableaux représentant sa famille, il tenait à faire figurer ses épouses successives, cela suggère faussement l'idée de polygamie. Yoyotte, qui ignore sans doute le cas Africain, va jusqu'à écrire à propos de la famille égyptienne : « *Rien de bien inattendu pour un Européen d'aujourd'hui. Or, la famille égyptienne, répond presque à nos conceptions : rien qui évoque l'Afrique primitive, rien qui annonce l'islam* ». Il est vrai que bien des choses ont changé en Afrique depuis l'antiquité où, au bord du Nil. Le mariage comme le divorce, étaient tous les deux des procédures privées, enregistrées comme des contrats dans la « maison de vie » chargée de l'État civil et sanctionnés essentiellement par la volonté des (futurs) époux. La religion intervenait sans doute sous la forme d'un sacrifice et d'une invocation dans le temple. La discrimination sociale existait bien entendu ne serait-ce qu'en raison de la sélectivité des fréquentations, mais la beauté et l'intelligence, et l'éducation ne connaissent pas de barrière sociale, la fille d'un portier du palais devenant par exemple compagne du Pharaon. Par ailleurs, il n'y avait pas de préjugé à l'égard des étrangers ou étrangères libres comme le montre l'histoire du juif Joseph devenu surintendant du Pharaon.

De ce point de vue, les Égyptiens étaient ultra libéraux. Pour des raisons dynastiques, surtout à la basse époque, et dans les sphères du pouvoir, on verra de nombreux mariages du monarque avec sa sœur (généralement une demi-sœur). En effet, la mère constituait le véritable pivot familial et les droits au trône se transmettaient par la femme. Encore qu'ici aussi le mot « sœur » peut donner le change car il est employé dans la poésie amoureuse pour désigner l'épouse ou l'amante, et inversement pour le mot frère. La famille égyptienne était fondamentalement nucléaire. En l'absence de nom patronymique, l'épouse gardait son propre nom et les enfants avaient chacun son nom personnel auquel on ajoutait dans l'état civil, pour l'identifier le nom

de son père et souvent aussi de la mère : « X fils de Y, né de la maîtresse de maison Z ». Le mari et la femme jouissent chacun d'une grande indépendance morale et financière. L'avoir conjugal reste divisé.

Bien qu'« elle » enfante, en principe, pour « lui », cela vaut surtout au plan religieux, car l'avoir domestique supervisé souvent par la femme, est « scindé par le testament entre les enfants ». Une des images les plus frappantes de cette intimité et de cette égalité au sein de la famille, c'est l'ensemble de calcaire qui représente le nain Senib et sa famille composée de sa femme et leurs deux enfants. Dans ce genre de portraits de famille en fresque, bas relief ou statues, représentant des couples de tout rang social, ce qui frappe le plus c'est le sentiment de l'égalité totale entre les deux conjoints qu'ils se tiennent debout l'un à côté de l'autre, ou qu'ils soient assis ensemble dans le même vaste fauteuil. C'est même l'épouse qui est la plus active dans son attitude d'attachement et presque de protection à l'égard de son mari; elle lui entoure une épaule d'une main et, de l'autre, elle lui tient le bras dans un geste qu'on voit faire même aujourd'hui plutôt par l'homme dans de très nombreux pays du monde.

Par contre, à d'autres égards, les conceptions égyptiennes sont plutôt conservatrices. La jeune fille, qui reçoit de nombreux cadeaux de son fiancé, mais aussi un capital de son père, doit arriver vierge au mariage; et les époux se doivent une stricte fidélité, l'adultère étant sanctionné par l'émascation pour l'homme et pour la femme consentante, par l'amputation du nez ou même le bûcher. Cette terrible équité, dans la justice distributive des sanctions, signale aussi l'égalité de statut au sein de la famille et que l'affection qui transparaît dans maintes créations iconographiques, n'est pas un artifice artistique ou purement idéologique, comme le déclarent des épouses égyptiennes dans des textes significatifs en parlant de leurs maris : « *aussi vrai que tu vis, je ne t'abandonnerai pas avant que de moi tu sois lassé* ». Et une autre « *Nous désirons reposer ensemble; Dieu ne peut nous séparer* ».

Au moment de l'inhumation d'un défunt, après le rituel du prêtre, c'est à l'épouse qu'il revient de prononcer l'adieu au mort; elle le fait en s'agenouillant devant le sarcophage qu'elle enserme de ses bras comme pour retenir son conjoint en ce monde. L'époux peut léguer les 2/3 de ses biens à son épouse pour les enfants. De nombreuses scènes des chambres funéraires dans les nécropoles montrent les époux toujours ensemble dans l'univers occidental de l'au-delà.

Le notable Sennedjem et sa femme, par exemple, conjurent ensemble les génies armés de couteaux effilés qui veillent aux portes du

royaume d'Osiris. Ils s'avancent ensemble vers le Tribunal du jugement dernier, parfois assistés aussi de la mère du défunt, mais presque jamais du père. Il est difficile d'exprimer plus fortement la vigueur du lien conjugal. Un papyrus contient les doléances d'un veuf qui s'imagine que son mal est envoyé par sa femme. « Que t'ai-je donc fait pour que ta main s'appesantisse sur moi sans que j'aie mal agit envers toi ? J'ai rempli toutes sortes de fonctions en étant auprès de toi, je ne te quittais pas et je ne faisais pas de chagrin à ton cœur, jamais on ne trouva que j'aie mal agit à ton égard... en entrant (comme adultère) dans une autre maison. Lorsque je donnai l'instruction aux officiers de l'armée du Pharaon, ...je les fis venir ici pour se prosterner devant toi, et ils apportèrent toutes sortes de bonnes choses pour les poser devant toi... J'envoyai m'informer de ta santé et quand tu es devenue malade (je fis chercher) un médecin en chef, et il a fait des médicaments, et il a fait tout ce que tu disais qu'il devait faire, etc.

Les deux femmes, qui perpétuent ainsi l'image de la femme épouse dont deux reines fameuses, entre toutes, les reines mères, jouaient un rôle important et la qualité même de « mère du roi » était en soi une situation officielle. Mais, beaucoup plus prégnante était la présence gracieuse et souveraine de la « grande épouse royale » parfois sœur, ou fille même du Pharaon. Celle qu'on appelait la « mère divine » coiffée de l'image du vautour symbole de la maternité « génitrice dynastique », elle était aussi la bien aimée. Charmante et pleine de grâce, sa voix saisit de joie qui l'écoute. Agréable d'esprit, suave d'amour, emplissant le palais de ses effluves parfumées ». Telles furent Néfertiti et Néfertari.

La première épouse de Akhenaton (XVIII^e dynastie à partir de 1552 avant l'ère chrétienne), dont la beauté a été immortalisée dans des bustes célèbres, semble avoir adhéré avec passion à la révolution religieuse effectuée par son royal époux (anti cléricalisme, culte au DIEU unitaire) dans le disque solaire).

Et, comme le Pharaon avait décidé aussi de populariser la vie du maître de l'Égypte, aussi voit-on dans des fresques délicieuses, Akhenaton arracher un baiser à Néfertiti assise sur ses genoux, au cours d'une parade de char ou encore la reine jouant avec l'aîné de leurs six fillettes. Elle dut suivre le destin néfaste de son époux quand Toutankhamon mit brutalement fin à son règne. Son nom signifiait « la belle est venue »; la belle étant Néfertari « La belle compagne », fut, quant à elle, l'épouse adorée de Ramsès II (XIX^e dynastie) dans sa merveilleuse nécropole de la Vallée des Reines. Theleo, elle, vit encore

dans la splendeur d'une beauté souveraine, tantôt en attitude de prière, tantôt jouant au jeu de dames etc. De telles femmes étaient pratiquement des co-régentes. Néfertari, par exemple, ne pouvait pas ne pas exercer une influence politique éminente au temps de son époux, l'un des plus grands conquérants de l'antiquité, le vainqueur de Kadesh, qui régna soixante sept ans, eut cinq ou six « grandes épouses » et engendra dit-on plus de 170 enfants royaux ». C'est peut-être sous lui qu'eut lieu l'exode des juifs d'Égypte sous la conduite de moïse. Cf. Furet. Mais bien d'autres reines ont marqué leur époque, surtout sous le Nouvel Empire; telle, Tiye, épouse d'Aménophis iii et mère d'Akhenaton qui orienta la politique extérieure de son temps; recevant directement des lettres de souverains du Mitanni qui la qualifient de « maîtresse de l'Égypte », le nom de la reine est souvent inscrit dans les documents officiels à côté de celui du roi.

IV. La femme Égyptienne en tant que femme

L'austérité exigée des époux en Égypte incombait, à vrai dire, surtout à la femme. Les gens de la vallée du Nil qui n'étaient pas naïfs et savaient par exemple que la mère allaitait pendant trois ans, toléraient l'existence des concubines et des maîtresses, c'est-à-dire de l'amour en dehors du mariage; sous réserve d'éviter l'adultère. Problème éternel. Ainsi apparaît le profil de la femme égyptienne non plus comme être humain, ou comme épouse et mère, mais comme être humain au féminin, comme partenaire de l'homme pour la joie de vivre et l'épanouissement réciproque.

Strabon s'étonnait que les égyptiens ne fassent aucune distinction entre les enfants légitimes et les autres qu'ils éduquent tous avec la même tendresse. Sur les chantiers de Deir el Medineh, la majorité des ménages étaient irréguliers et les femmes étaient déclarées simplement comme « vivant ensemble avec un tel ». En effet, les contrats de mariage étaient trop chers pour la plupart des ouvriers en raison des frais pour le papyrus et pour le scribe.

Cette dimension, bien que subordonnée aux autres en particulier à la religion, était omniprésente. On peut s'en faire une idée en évoquant la coquetterie et la vie sentimentale des Égyptiennes. En matière de coquetterie, le premier précepte est la propreté dont les femmes de la vallée du Nil étaient très préoccupées. Les maisons des surveillants et chefs d'équipe de el Amarna (XVIII^e Dynastie) disposaient de fosses d'aisance, de fosses à fumier et à immondices, de salles de bain et même à Deir el Médineh, d'un système de tuyauterie pour évacuer les eaux usées. La proximité du fleuve ou du désert, la présence partout

de lampes à mèche pour l'éclairage, facilitaient les soins de toilette; de même que l'utilisation quasi généralisée de la cuvette pour ablution et de l'aiguillère dont l'eau était acidulée au natron. À Deir el Médineh, l'on a trouvé au moins un miroir dans la tombe de chaque ouvrière.

En matière de soins du corps, les égyptiens étaient en général très portés sur l'épilation comme signe de netteté. Cette technique s'imposait en particulier aux personnes consacrées au culte dans les temples. Le rasoir était donc l'un des instruments de l'élégance. La tête était, bien entendu, l'objet de soins les plus méticuleux. Des recettes médicinales donnaient des formules pour conditionner les cheveux, recettes parfois d'allure magique où apparaissent le sang de taureau noir, la graisse de serpent noir, la dent d'âne pilée dans du miel etc. pour empêcher les cheveux de blondir... Dans l'ancien empire, la longue, lourde et raide coiffure des femmes était constituée de mèches naturelles ou non. À partir de la XVIII^e dynastie, cette coiffure sera disposée dans une ordonnance plus libre et plus souple, plus fournie aussi; avec des bandeaux multicolores, des bijoux, des fleurs; bref de véritables constructions savantes.

En effet, l'art des perruques était commun aux deux sexes. Mais, alors que dans les premiers temps, les élégantes avaient tendance à imiter les hommes, à la basse époque la tendance s'inverse et le ton est donné par les femmes.

En matière de costumes, dans l'Ancien Empire, les femmes, de tout rang social étaient en général moins attifées que les hommes; elles portaient une sorte de blouse fourreau moulant le corps, ou même un simple pagne court. Mais, à partir du Nouvel Empire, une seconde pièce de tissu, qui laissait le bras droit libre, puis d'autres encore, vont s'ajouter à l'attirail féminin. L'évolution ira des tissus colorés au lin blanc immaculé.

Par contre, en matière de parures, les millénaires vont affiner et rendre toujours plus redoutable la panoplie du charme égyptien. On a retrouvé un nombre immense de nécessaires de toilettes depuis ceux qui sont en matériaux frustes jusqu'aux coffrets en cèdre et ébène sertis d'ivoire, d'argent et d'or, dès le moyen Empire. Les bijoux égyptiens ont atteint un raffinement inégal admiré encore par les joailliers d'aujourd'hui qui tentent de reproduire certains modèles : colliers pectoraux, bracelets, bagues (qui portent parfois un sceau personnel pour authentifier les actes), incrustations de pierres semi précieuses ou précieuses, rien n'y manque. On remarquera d'ailleurs que le but des bijoux était d'abord de protéger avant de chercher à plaire; ils apparaissent aux endroits les plus vulnérables du corps là où

battent les artères et où l'on cherche à retenir ou capitaliser le fluide vital tout autant que l'attention d'autrui. Les boîtes à fards comme les miroirs, étaient légion; et le Kohl visait à rehausser le regard mais aussi à lutter contre les ophtalmies. Une série de parfums variés raffinent encore la compagnie de la femme égyptienne. Non seulement ceux qui, en guise de cosmétiques, accompagnent et mettent en valeur sa beauté, et sont régulièrement disposés sous forme de cônes sur la tête des convives afin de fondre à petites doses dans la coiffure, mais aussi les mixtures de plantes ou gommés aromatiques : myrrhe, encens, genêts, sans compter les plantes exotiques comme l'oliban et le térébinthe ramenés à grands frais de Libye, de Palestine ou des pays lointains de Pount. Ces assortiments étaient brûlés dans des cassolettes au sein des maisons pour les parfumer. Pilés et incorporés au miel, ils constituaient des boulettes à mastiquer pour rafraîchir l'haleine des dames : une sorte de chewing-gum avant la lettre...

Qu'on n'aille pas imaginer que tout cela ne concernait que les femmes de la « haute société ». Sous le Nouvel Empire, à Deir el Médineh, les ouvriers manifestent et se plaignent d'abord parce qu'on ne leur donne « rien à manger », mais aussi parce qu'ils ne reçoivent pas d'onguent. Quant aux soldats en service sur les chantiers, ils réclamaient de l'huile venant du port, c'est-à-dire un produit importé. Ce qui se comprend dans un pays particulièrement chaud et sec.

Par ailleurs, le vêtement des ouvrières de Deir el Médineh a pu être reconstitué à partir des tissus qui enveloppent leurs momies et des dessins sur des éclats de roches ou tessons de poterie : il s'agit de grandes pièces de tissu de lin de 2 mètres sur 1. Ces ouvrières apportaient beaucoup de soins à leur chevelure et portaient une grande variété de bijoux : boucles d'oreilles, bracelets, chevillières, nombreuses bagues en forme de scarabées verts ou bleus. Leurs perruques n'étaient sans doute coiffées seulement que pour les cérémonies et les jours de fête.

Divertissements et vie sentimentale

Les scènes de fête, que le réalisme des peintures, la réalité des vestiges archéologiques et la vente des documents écrits nous restituent, permettent de dire que dans l'Égypte antique, l'Ève de toujours était présente; surtout quand il s'agissait de « fêter un jour heureux ». Dans les réceptions, le maître de maison et sa femme se tenaient côte à côte sur des sièges bas et n'en bougeaient pas. Alors que leurs invités groupés deux à deux sur les nattes ou des sièges, hommes et femmes constituant des groupes distincts, servis pour hommes, par des jeunes

gens et pour les femmes par des jeunes filles. Les fleurs, les plats, les friandises et les boissons circulent cependant que pour égayer les hôtes, des jeunes femmes aux robes transparentes parfois des concubines du maître de céans, se produisaient comme musiciennes ou danseuses avec des jeux d'adresse, des numéros « acrobatiques, des tableaux vivants ». L'atmosphère est empreinte de convivialité et de joie de vivre le présent selon l'injonction d'un chant égyptien vieux comme le monde : « célèbre un jour heureux ! Et ne prend aucun repos; car nul n'a emporté son bien avec soi. Oui, nul n'est revenu, qui s'en est allé ! ». D'autres divertissements avaient, comme cadres, les étangs et les lacs pour les parties de pêche et de chasse ainsi que les jardins pour les promenades dans l'intimité.

Toute une littérature lyrique révèle ce côté sentimental d'un peuple égyptien par ailleurs si pragmatique à la foi, et si terre à terre et si sublime. Ô bel « il est délicieux d'aller dans les prés vers celui qui est aimé ! » « Ô, bel ami, mon désir est d'être avec toi comme la maîtresse de maison, cependant que ton bras est posé sur mon bras... ». J'ai trouvé mon frère sur sa couche; mon cœur est joyeux ! il me dit : je ne te quitterai point... ma main reste en ta main ». « Ô, puisses-tu venir vite vers ta sœur; comme une gazelle traquée, elle se hâte dans le désert; ses pattes vacillent, ses membres faiblissent; la panique a conquis son corps : un chasseur est à ses trousses avec des chiens... Ton amour est dans ma chair comme un roseau dans les bras du vent ! »

Peut-être est-ce à cause de cette image sublimée de la femme que les auteurs égyptiens, dont certains papyrus érotiques montrent une autre veine d'inspiration, ont souvent été plus que réticents à l'égard de « la femme étrangère ». Non point étrangère à l'Égypte, mais aux normes reçues. Un père indigné interpelle son rejeton : « on dit que tu délaisses l'écriture et que tu t'abandonnes au plaisir. Te voilà installé à demeure au milieu des filles de joie, en train de gambader... ». Un autre texte, déclare : *« garde-toi d'une femme du dehors qui n'est pas connue dans sa cité. Ne la regarde pas... ne la connais pas. Elle est une eau vaste et profonde dont le gouffre est insondable. Une femme qui est loin de son mari te dit tous les jours : « je suis jolie ! » alors qu'elle n'a pas de témoin. Elle est là, et elle tend des filets. Crime grave et digne de mort que de lui prêter l'oreille ! »*

Ainsi donc la femme Africaine préhistorique et surtout dans l'antiquité pharaonique, était prise dans une conception contradictoire, extrêmement riche qui contient pour ainsi dire à titre de germes, tous les principes qui vont être développés par la suite dans les situations

historiques et les civilisations postérieures.

Si l'on ajoute aux quelques cas que nous avons cités ici, celui de Cléopâtre, cette Égyptienne d'adoption qui tenta de séduire tour à tour les grands de l'époque (César, Antoine, Octave) avant de mettre fin à ses jours en recourant à la morsure d'un serpent, pour échapper à la déchéance du triomphe romain, l'on voit que presque tous les archétypes des « modèles » de la condition féminine se trouvent déjà comme pré-programmés dans cette histoire plusieurs fois millénaires. Ainsi, sa stabilité provient elle de l'influence particulière des femmes.

Quoi qu'il en soit, en dehors des personnages historiques rencontrés à travers ces lignes, les Égyptiens ont inventé dans l'univers du mythe, sous les espèces de trois déesses prestigieuses, l'image contrastée et tri dimensionnelle de l'éve noire et peut-être universelle : ISIS, HATHOR ET MAAT.

ISIS est sans conteste le modèle achevé de la femme pour les égyptiens. Mère, au dévouement sans limite pour son fils, HORUS, a, grâce à sa fidélité conjugale héroïque et à son pouvoir d'incantation, à sa magie créatrice qui est l'autre nom du pouvoir féminin de procréer, sauver son époux OSIRIS de la mort, garantissant ainsi par sa résurrection, la vie éternelle pour tous.

Mais, il y a aussi la déesse HATHOR, dispensatrice des plaisirs du corps, présente partout où il y a la musique, la danse, l'ivresse, la joie rythmique de vivre. HATHOR c'est la femme prêtresse des voluptés et d'un certain accomplissement de l'être humain, masculin et féminin.

Il y a le troisième personnage féminin qui joue un rôle décisif dans la culture égyptienne, c'est la déesse protectrice de tout être humain; pour qui et par qui la justice s'impose tôt ou tard, car la justice est vérité et cette dernière est aussi prégnante que l'équilibre cosmique. La preuve, c'est qu'au jugement final, le poids qui, dans l'autre plateau de la balance, fait face au cœur de chacun, c'est la déesse Maat (le cœur pour être sauvé, ne doit pas être plus lourd que cette petite déesse représentée par une plume d'autruche).

Exigence prodigieuse de l'éthique égyptienne pour la femme : la conscience est femme.

Ce triptyque suffit pour indiquer à quelle hauteur les Égyptiens ont situé le rôle de la femme car l'idéologie certes justifie mais reflète aussi certaines des situations concrètes après tout créées par l'être humain.

Il suffirait de poursuivre ce survol combien sommaire de l'histoire de la femme Africaine jusqu'aux Empires, à la Traite des Noirs et la Colonisation, aux luttes de libération et aux indépendances, (ce qui intégrerait bien sûr une bonne partie de l'Histoire du monde !) pour disposer des repères primordiaux dans l'appréhension du rôle de la femme Africaine même aujourd'hui.

Il n'est ni nécessaire, ni suffisant de transférer pour cela des expériences extérieures comme seules références. Bref, la cause des femmes est une des grandes causes humaines et doit être traitée comme telle.

1 *La femme au temps des pharaons* - Éditions STOCK - PARIS 1987.

2 CANN et WILSON s'aperçoivent que les non Africains contiennent tous des bouts de gènes qu'on ne retrouve entiers que chez les Africains. Les chercheurs en concluent qu'Ève était Africaine et que ce sont ses enfants qui ont peuplé le monde. D'abord en Afrique, puis partout. Cette conclusion des biochimistes ne fait que confirmer les thèses de nombreux préhistoriens et l'intuition première de DARWIN.

3 Voir en particulier Elaine MORGAN : *La fin du sur mâle* - PARIS CALMAN LEVY - 1973.

4 La spécialisation des femmes dans la cueillette et des hommes dans la chasse qu'on constate aujourd'hui encore chez certains peuples SAN comme les KUNFU d'Afrique Australe, est donc un phénomène postérieur.

5 *Histoire générale de l'Afrique* - UNESCO - Vol. I - p. 753

4. Séminaire sous régional sur la convention des droits de l'enfant. Statuts et conditions de vie de l'enfant à travers l'histoire africaine

Vu le temps imparti pour la préparation de cette communication, il ne s'agit pas d'un exposé magistral ni d'un dossier dûment documenté et référencé. Il s'agit plutôt d'une réflexion à voix haute pour poser quelques grands problèmes et allumer la flamme du débat. Disons d'emblée que c'est une bonne idée de placer les droits de l'enfant dans une perspective historique (cela est valable d'ailleurs aussi pour les droits humains en général). Sinon ceux-ci risquent d'apparaître comme des objets volants non identifiés (OVNI) ou comme ces sacs de farine ou de grains parachutés sur des villages du sahel en 1973.

L'avantage de cette introduction dans le sujet par le port de l'Histoire, c'est qu'un grand nombre de problèmes d'ordinaire occultés apparaissent aussitôt.

C'est d'abord le problème de l'anarchisme dans l'identification du sujet si nous nous contentons de projeter le discours contemporain sur des réalités d'autrefois. Qu'est ce qu'un enfant ? S'agit-il de l'enfance biologique, sociale, juridique ? Et les adolescents ? Qu'est ce qu'un droit à travers l'histoire de ce vaste Continent africain. Bien sûr il n'y a rien ici de statique ni d'homogène dans l'espace et le temps selon le biotope, le groupe culturel ou ethnique, la religion, le mode de production, la caste, la classe, statut, etc. Pour ne pas trop compliquer les choses, nous nous concentrerons ici sur l'Afrique Occidentale.

Deuxième difficulté qui se présente, c'est que l'Histoire réelle comme l'histoire des livres a toujours été, plus ou moins sauf, effort systématique des historiens, l'histoire des plus forts, des vainqueurs. On ne parle pas beaucoup des petits groupes humains dits segmentaires ou acéphales, ou des catégories sociales pauvres et obscures qui sont pourtant l'humus, le terreau sinon le moteur du processus historique.

Les grands hommes masquent de leur ombre ou de leur éclat, la multitude des petits parmi lesquels les femmes, et à fortiori les enfants.

Ce sont les oubliés de l'histoire. Et même quand on évoque la moitié de l'Humanité mise entre parenthèses, que constituent les femmes, on passe souvent sous silence les petites femmes dont l'âge et la taille

n'émergent pas encore au-dessus de la ligne d'horizon de l'Histoire. C'est nous dire que dans les archives, les documents historiques et les textes oraux, on voit rarement apparaître l'enfant (en Afrique comme ailleurs). C'est dire que la présente communication aura nécessairement des lacunes. Dans le « dictionnaire des civilisations Africaines » par exemple, si vous cherchez le mot enfant, vous ne le trouverez pas.

Enfin, troisième difficulté : dans les sociétés, fortement articulées et intégrées en grappes comme les formations sociales Africaines, il n'est pas aisé de disjoindre le cas de l'enfant, tant il est intérieurement entremêlé dans le tissu social général. sans vouloir faire du culturalisme éthologiste, en recherchant à tout prix des statuts et les droits qui auraient été exclusivement spécifiques aux enfants Africains, il faut aussi éviter de se noyer dans l'universel en reconnaissant que chaque société globale a une histoire au profil singulier tout en participant aux grands rythmes de la progression (sinon du progrès) de l'Humanité). Bref, les conditions de vie et les droits des enfants Africains situés dans leurs terroirs ne sauraient être abstraits de la trame de l'Histoire Continentale et universelle. Telles sont les difficultés et donc l'intérêt de cette réflexion qui consistera en un survol historique des étapes suivantes : les premiers temps, les temps antiques, des clans aux empires, l'esclavage et la traite, le temps colonial, la période contemporaine. Au niveau de la période des clans aux empires, je ferai un « gros plan » sur les traits caractéristiques du rôle de l'enfance dans la société nègre Africaine.

I. Premiers temps

On s'accorde, pratiquement aujourd'hui, pour dire que l'Afrique est le berceau de l'Humanité. Les enfants des premiers hommes Africains (*habilis erectus* en particulier), sont donc les premiers enfants de l'histoire universelle. Ce sont eux qui fondent les droits attachés à la condition à la fois d'être humain et d'enfant. Certes, l'hominisation de l'émergence de l'espèce offrait des chances immenses à cette nouvelle race de petits qui, venant après (je ne dis pas qui succédaient) les petits gorilles et chimpanzés. Mais le nouveau défi attaché à leur condition c'est que désormais, il ne s'agira plus, armés des seuls et infaillibles automatismes de l'instinct, d'assurer la vie et la reproduction biologique. Avec ces premiers enfants s'instaurent les lois spécifiquement humaines de la reproduction sociale par l'apprentissage, l'éducation, l'initiation au progrès, toutes choses qui soumettent l'enfant à des devoirs et l'investissent de droits de plus en plus complexes. Grâce au langage, aux outils, à la faculté d'initiation

et d'innovation, les enfants Africains apportent leur contribution à ces premiers pas simples mais si fondamentaux de l'aventure humaine. En témoignent assez bien les peintures et gravures dont l'Afrique possède la part de loin la plus riche de ce patrimoine humain. Dans la première phase de ramassage et de cueillette, les enfants intervenaient presque à égalité avec leurs parents. Mais, déjà avec la chasse et la pêche, une certaine division du travail s'instaurait où les enfants vont bénéficier largement de la miniaturisation des outils.

Avec la sédentarisation, la domestication, la végéculture et la sélection des plantes auxquelles les enfants ont dû participer, leur condition a évolué. Les peintures rupestres comme celles du Sahara, montrent des femmes assises devant des huttes avec leurs enfants. Un bijou de forme hexagonale du site néolithique de TIN FELKI a été reconnu par HAMPÂTE BÂ comme un talisman de fécondité utilisé par les femmes Peul. Certains accessoires, meules, broyeurs et godets de peinture, font penser aussitôt à la collaboration des enfants au travail des artistes. D'ailleurs, les San d'Afrique australe ont développé tout un projet d'éducation de leurs enfants à partir des représentations rupestres préhistoriques. L'invention de la poterie a amélioré certes la cuisine, mais a transféré sur la tête des femmes et peut être surtout des fillettes la charge du portage, sans compter celui du bois et des récoltes.

La domestication des bêtes a sûrement entraîné pour les garçons surtout la charge du gardiennage. Par ailleurs, certains de ces animaux comme le cheval ou le chameau, deviendront par la suite des machines de razzia et de guerre dont pâtiront surtout les enfants. La même ambiguïté du sens du progrès apparaît dans l'âge des métaux (cuivre, bronze, fer) où l'essor des métiers offre des chances de formation aux jeunes, mais implique des périodes pénibles d'apprentissage et contribue à l'accumulation qui va dégager peu à peu des classes dominantes, d'autant plus que le travail du fer aboutit aussi bien aux outils qu'aux armes. Les guerres, que les paléontologues présentent entre les hominidés armés de pierres, vont prendre désormais une autre ampleur à la fin de cette période. D'où la constitution de vastes collectivités politiques dans « l'antiquité ».

II. Temps antiques

Il s'agit de la période qui débute avec l'essor de l'Égypte (3 200) et s'achève avec les premières grandes collectivités subsahariennes.

En effet, l'Égypte antique apparaît ici comme l'archétype sinon, le prototype car elle a reçu l'essentiel de son identité de la Nubie et du

Sahara néolithique. S'il y a un lien où dans l'antiquité Africaine les enfants ont été les plus heureux, c'est bien l'Égypte. Bien sûr l'écosystème du Nil et de ses terres plantureuses y est pour beaucoup. Mais, aussi les structures mises en place par un peuple et des penseurs inspirés.

D'abord au plan religieux, politique et éthique.

Le maître de l'Égypte était non seulement Pharaon de droit divin, mais il était divin lui-même jusqu'au moment où, après le début du moyen empire, le jugement d'OSIRIS dans l'au-delà, réservé jusqu'alors au Pharaon, sera universalisé et « démocratisé », chacun pouvant aspirer un jour à la fusion dans l'astre du jour et devenir compagnon du soleil. Donc y compris les jeunes aussi.

D'ailleurs certains pharaons le sont devenus très jeunes, le cas exemplaire étant celui de TOUTANKHAMON (vers 1580). Il avait environ huit ans quand il fut choisi par AKHUATION comme successeur car n'ayant que des filles, il maria l'une d'elles à ce jeune prince qui mourra une dizaine d'années après à environ 19 ans. De plus, depuis le moyen empire (2060–1785) ENENEMHAT I avait instauré la coutume de placer à côté du pharaon sur le trône, son fils comme co-régent.

D'autre part, les Égyptiens avaient un système religieux extrêmement raffiné, base d'un corpus éthique très avantageux pour les faibles. La vie était sacrée. Celui qui avait volontairement tué, que ce fut une personne libre ou de statut servile, était puni de mort. La dénonciation, même par une personne de statut servile, suffisait pour faire ouvrir une enquête.

Les sacrifices humains étaient interdits. On raconte que CHOOPS ayant demandé d'amener un prisonnier pour éprouver les capacités du magicien DJEO qui était censé pouvoir remettre en place une tête coupée, DJEO lui répliqua : Non ! Seigneur mon maître. Pas un être humain : il est interdit d'agir ainsi envers le troupeau sacré de Dieu. Qu'on mette cela en parallèle aux sacrifices de petits garçons, de préférence de grandes familles que les carthaginois faisaient au dieu BAAL et à la déesse TANIT.

Au plan socio-économique

D'après Georges POSENER : si l'on entend par esclavage l'absence totale de droits légaux, l'ancienne Égypte ne semble pas avoir connu cette institution (dictionnaire de la civilisation égyptienne F. HAZAN),

D'ailleurs il n'y avait pas de monnaie en Égypte pharaonique. La capacité juridique était une des choses les mieux partagées.

Quant aux enfants, STRABON nous dit que les égyptiens ne faisaient pas de distinction entre les enfants légitimes et les enfants adultérins et les élèvent tous avec la même tendresse et le même dévouement. En effet, le système matrimonial en vigueur était la monogamie tempérée par le concubinage.

Les enfants sont présents partout dans tous les vestiges de cette immense civilisation : les monuments, les statues, les stèles, les peintures, les textes hiéroglyphiques, etc. La statue du nom SENEB et sa famille. Ces enfants semblent épanouis car en temps normal, l'abondance régnait; même les juifs qui n'étaient pourtant que des serfs, regrettèrent amèrement durant leur exode les marmites de viande et les oignons d'Égypte. Les enfants étaient désirés et choyés. C'est pourquoi le scribe ANY invite les jeunes à rendre à leurs parents ce qu'ils ont fait pour eux *« Rends à ta mère tout ce qu'elle a fait pour toi, donne lui du pain en abondance et porte la comme elle t'a porté. Elle a eu une lourde charge avec toi lorsque tu naquis après ces mois. Elle te porta sur sa nuque et durant trois ans son sein fut à ta bouche. Elle n'éprouvait pas du dégoût devant tes ordures »* Papyrus BOULAY, le Caire. »

D'ailleurs, le libéralisme et l'égalitarisme remarquables, chez les Égyptiens, en matière de statut de la femme, sauf pour le divorce, étaient les meilleures garanties pour les enfants. En l'absence de patronyme, chacun portait avec précision et celui de la femme était simplement suivi de celui de son mari. Certains noms étaient portés indifféremment par l'homme et la femme, et l'enfant était enregistré dans « la maison de vie » comme étant X fils fille de Y, né(e) de la maîtresse de maison Z. La femme jouissait d'une grande indépendance financière; l'avoir conjugal restait divisé souvent supervisé par l'épouse, scindé par testament entre les enfants.

La proximité de l'eau du Nil et l'utilisation du Chadouf pour l'exhaure déchargeaient les femmes et fillettes d'une partie de leurs tâches injustes. Les classes les plus humbles de la société ont profité de ce cadre général comme en font foi les vestiges archéologiques et les textes recueillis à DEIR EL MEDINEH. Dans les ruines des villages ouvriers qui ont bâti les hypogées des pharaons de la XVIII^e dynastie après l'invasion des HYKSOS.

Ces ouvriers et leurs familles, vu la nature de leur travail étaient privilégiés, mais on est frappé par l'ampleur de leur aisance et de leurs droits : pain, galettes, gâteaux. Pour amuser les enfants, il existait des gâteaux en forme de poupées dont la tête et les bras en forme d'anses, étaient faits en pâte rapportée, ces gâteaux ont été exhumés des tombes d'enfants. Sur ces chantiers un ouvrier pouvait manquer au travail pour raison de maladie d'un membre de sa famille (femme ou enfant). D'ailleurs, d'après la correspondance des scribes on ne devait pas employer de malade sur le chantier. On comprend alors pourquoi il y a des cas de grèves à DEIR EL MEDINEH; et que la mère d'une petite ouvrière en tissage soit intervenue dans la réglementation du travail de sa fille en se plaignant d'un contre maître et en demandant son changement.

Au plan culturel

À DEIR EL MEDINEH, on est frappé par la profusion des ostraca (éclats de calcaire, tessons de terre cuite) sur lesquels on trouve toutes sortes de textes, de graphite et de desseins humoristiques, satiriques mettant en scène parfois dans des contes ou des mythes sous forme d'animaux, les personnages de la vie quotidienne : véritables bandes dessinées dues aux scribes ou aux ouvriers pendant leurs heures de loisirs et dont les enfants étaient les premiers bénéficiaires.

En général, enfin, les enfants égyptiens étaient gâtés au plan culturel sauf dans les périodes de troubles (dites intermédiaires) ce pays a connu des millénaires de stabilité avec un environnement de productions artistiques, d'une puissance, d'une beauté insurpassée. Même les petits étrangers pouvaient parfois profiter de ce libéralisme dans un cadre par ailleurs immuable. Les cas du jeune Joseph devenu surintendant du Pharaon et du petit moïse adopté par la fille du roi et élevé par les prêtres des temples en sont les témoignages. Dans ce dernier cas, le conflit proviendra de la confrontation des religions.

III. Des clans aux empires

Il faut restituer l'histoire des enfants dans un cadre général marqué par des accomplissements remarquables, mais aussi par des contraintes de plus en plus sévères, jusqu'au XVI^e siècle environ. En effet, après l'antiquité et la chute de l'Égypte, (1) ainsi l'invasion des HYKSOS s'est soldée par des destructions de monuments et des exécutions, et l'enlèvement des enfants des pharaons. Le Continent Africain subit la pression croissante de l'extérieur malgré les phases imposantes de l'histoire Africaine, croquées par des noms comme

HANIBAL, les Almoravides, les almohades, les mambouk, la nulice, Axoum et l'Alyssince Kankan moussa, Askia Mohammed. La fin de la période trouve l'Afrique subsaharienne sur la défensive, dans un état de vulnérabilité. Pourquoi ? Parce que l'accumulation n'a pas été assez autonome pour atteindre les seuils de rupture ou de dépassement qualitatif. Ainsi des systèmes de production multiples (lignage, tributaire, proto-capitaliste, mercantiliste, capitaliste, industrie) coexistent sans que l'un domine suffisamment pour effacer les autres. Au contraire, les systèmes nouveaux, même quand ils étaient endogènes, s'appuyaient sur les précédents pour s'accroître. L'agriculture produisait des surplus troqués de manière injustes dans les institutions dirigeantes et dans le commerce lointain dont les termes de l'échange n'étaient sûrement pas des plus favorables. Il en allait de même pour les produits miniers (or, cuivre, sel, fer) et pour les produits de techniques manufacturières (pays Haoussa, Yoruba).

En fait, certaines technologies n'ont pas été transférées alors que le savoir et l'érudition formelle, juridique ou religieuse atteignaient les plus hauts niveaux. Or, deux tendances lourdes négatives s'exprimaient dans le même temps : la détérioration de l'environnement; la désertification évoquée par les textes à la fin de l'empire du GHANA XI et de celui du GAO XVI, XVII. D'où un glissement des peuples vers les forêts, les mangroves et les lagunes du Sud et de l'Ouest. Les pays ouverts de la savane et du Sahel détiennent alors une rente de situation évidente pour les échanges surtout extérieurs. Or, l'une des denrées les plus demandées de plus en plus par les partenaires extérieurs et les plus disponibles de plus en plus à l'intérieur grâce à la multiplication des chevaux etc. à l'introduction du fusil, c'était l'homme lui même, c'est-à-dire aussi l'enfant.

C'est pourquoi cette période qui est la phase essentielle de création d'un modèle de statut de l'enfance Africain, débouche par dégradation insensible dans la phase dominée par l'esclavage et la traite.

Soulignons seulement quelques épisodes de ce processus par des cas concrets. Au départ donc le mode lignage prédomine partout même à la base des royaumes et pour certains que jusqu'au XIX^e siècle, on constate que, chez les Gouro, il était interdit de mentionner l'ascendance captive d'un individu sous peine d'une amende de taureau. Dans le royaume ashanti, le candidat présenté pour le trône recevait des injonctions du peuple dont celle-ci ne révèle pas nos origines ». En effet, dès le VIII^e et le IX^e siècles, certains peuples du Sud du Ghana, tels les LAM-LAM, étaient victoires du cpts d'enfants emportés vers le désert. Au X^e siècle HUDAO AL ALAM nous apprend

sur les marchands d'Égypte se rendent dans cette région (SUDAN) et y emportent en Égypte où ils les vendent. Il y a parmi les Noirs des gens qui volent les enfants les uns des autres pour les vendre aux marchands quand ceux-ci y viennent. (Fin CUOQ 1926; 69).

Les conquêtes se soldaient aussi par des massacres d'innocents comme toujours et partout. Ainsi, pour la chute du GHANA, d'après les « Taricks el Feta ». Plus tard Dieu anéantit la puissance des Kayamaga... Ces nouveaux maîtres décimèrent l'aristocratie et mirent à mort les enfants de leurs rois allant pour cela jusqu'à ouvrir le ventre des femmes pour en retirer les fœtus et les tuer. T. EF, p. 77.

De même, on nous dit que Sonni Ali, roi de GAO décima la tribu des Peul SANGARE et n'en laissa subsister qu'une fraction infime qui pouvait tenir à l'ombre d'un seul arbre.

Ailleurs, des groupes claniques entiers sont présentés comme appartenant à l'empereur du MALI ou de GAO, qui réglaient la dot de leurs enfants garçons aux futurs beaux parents afin de s'assurer la propriété des enfants à naître de ces mariages. Le Tarick es Sudan, nous décrit AL IDRISI, « Les gens des villes voisines qui sont de leur race volent les enfants de ces populations nomades (2^e climat) qui habitent le désert; ils enlèvent les enfants de nuit, les emmènent dans leur pays, les tiennent cachés un temps, puis les vendent à vil prix aux marchands qui viennent chez eux; ceux-ci les expédient vers le MAGHREB. Chaque année, c'est un nombre incalculable d'individus qui sont ainsi vendus. Ce procédé, que nous venons de rapporter de voler des enfants, est d'un usage courant et accepté dans le pays du soudan. On n'y voit même.... (Acceunmam CUOQ p. 158), la population de Tombouctou, fuyant devant SONNI ALI, 1464-1493, avec une armada de 1000 chameaux commandée surtout pour les juristes et notables ainsi que leur famille. Et, Ali Omar et ses trois enfants bénis dont Mahmone, ce dernier à cette époque, était un enfant de 5 ans, incapable aussi bien de se tenir sur une monture que de marcher à pied. Il fallut le porter sur les épaules et ce fut un de leurs esclaves qui eut la charge de ce fardeau jusqu'à l'arrivée à BIRO.

Le jour du départ, on vit des hommes, d'âge mûr et tous barbus, trembler de frayeur quand il s'agissait d'enfourcher un chameau et courber ensuite à terre aussitôt que l'animal se relevait. C'est que nos vertueux ancêtres gardaient leurs enfants qui grandissaient sans rien savoir des choses de la vie parce qu'étant jeunes, ils n'avaient jamais joué. Or le jeu à ce moment forme l'homme et lui apprend un très grand nombre de choses. Les parents regretteront alors d'avoir agi ainsi et, lorsqu'ils furent de retour à Tombouctou, ils laissèrent à leurs

enfants le temps de jouer et se relâchèrent de la contrainte qu'ils leur avaient imposée.

À la fin de l'empire de GAO, quand le Caïd Mansour bat l'Askia NOUH, il réduit tous ses compagnons en captifs : les femmes, les jeunes et les vieux. Il est vrai que son prédécesseur Askia Mohammed avait organisé en 1498 la guerre sainte contre les mossi emmenant leurs enfants en captivité (TES, 121-22). Dans l'ouest africain, durant cette période, comme ailleurs dans le monde, les enfants étaient soumis aux aléas des bouleversements des actions guerrières. Ici ou là un leader politique combattait le courant de la guerre productrice de captifs, du moins au début de son règne. Tel fut sans doute Soundjata, XIII^e siècle. Ce qu'on reconnaît d'abord à Soundjata, c'est d'avoir fait cesser la vente des gens du monde WA KANISOKO. Un siècle durant, le Mali offrait même d'après Ibn Battuta, le spectacle d'un immense territoire contrôlé et pacifique bien que Mansa Souleymane disposa d'esclaves turcs et que le voyageur arabe ait reçu ici ou là un jeune captif comme serviteur. Ce qui l'a frappé surtout, c'est l'ardeur des Maliens à faire apprendre le Coran à leurs enfants. Pour cela ils n'hésitaient pas à les mettre au fer.

D'ailleurs, les nombreux peuples à pouvoir politique non centralisé, sont restés allergiques à l'esclavage, ne serait-ce que parce qu'ils en étaient les premières victimes; ils préféraient tuer leurs agresseurs plutôt que de les garder comme captifs. Et quand ils ne pouvaient faire autrement ils se hâtaient de les vendre contre des denrées et des cauris.

La sûreté est complète et générale dans tout le pays. Le sultan ne pardonne point à quiconque se rend coupable d'injustice. mais, même dans des empires comme à GAO, la condition civile des parents et des enfants était largement alternée par les procédures d'affranchissement et par le fait qu'un captif de case avait tendance à rentrer dans la structure lignagère devenant même des propriétaires y compris de captifs. Et c'est ainsi que, d'après le T.E.F., l'Askia Mohammed, 1493, reçut un jour un lot de captifs d'un de ses propres serviteurs décédé. Or, une vieille femme sortit du lot des captifs et dit : parmi nous, il y en a 27 qui sont mes enfants, mes petits enfants et mes arrières petits enfants. J'ai été la nourrice de ton serviteur décédé. Aussi, je te demande au nom de Dieu, si tu les vends, de les vendre à la même personne, et si tu les donnes, de les donner aussi à la même personne afin de ne pas les séparer. L'Askia se tut un moment pour réfléchir, puis il dit à la vieille : *« Ô ma mère, où sont tes enfants ? Fais les sortir des rangs formés par ces esclaves et mets les à part »*. La vieille alors

pénétra au milieu des rangs, fit sortir ses enfants et ses petits enfants et les amena au roi. Il se trouve que c'étaient les plus beaux des esclaves, les plus élégants de visage et de stature. L'Askia dit alors : « Femme, tes enfants, je leur donne la liberté, et les affranchis pour l'amour de Dieu. La vieille se mit de la poussière sur la tête, rendit grâce au roi de sa libéralité et invoqua longuement le ciel en sa faveur, tandis que l'assistance faisait aussi des vœux pour lui » la vieille demanda alors un acte écrit, avec le témoignage des personnes présentes, car je crains avec le temps, des retours de la fortune et les changements des choses. (TEF 1928).

D'ailleurs, dans le Soudan de cette période qui s'étendait jusqu'au Bornou, grâce à l'assistance de son corps de notaires, les intérêts des héritiers et des enfants étaient garantis alors que dans le système non islamique où la propriété privée était moins marquée, la collectivité elle-même était garante. Par exemple en cas de régime matrilineaire, le lignage ou les corps constitués (Royaume du GHANA), assuraient la dévolution de l'oncle maternel à son neveu. Es SANPI, auteur du T.E.S. nous informe qu'il a passé aussi une nuit devant la maison du fils défunt du pacha de jeune en compagnie de 3 notaires et de témoins instrumentaires. Nous avions mission de veiller sur la maison après avoir vu ensemble tout ce qu'elle renfermait. Le lendemain, dans la matinée, nous avons eu à faire l'inventaire de la succession en présence des lieutenants généraux après avoir été autorisés à cet effet par le chef de la justice.

Ainsi donc par ces quelques cas contrastés on voit que les enfants étaient plus ou moins protégés selon l'époque le lieu ou la catégorie sociale. Au XVI^e, XVII^e siècle, les portugais (Manuel Barreto, nous montrent les Noirs envahissant les sites aurifères avec leurs femmes et leurs enfants. Mais grâce aux nappes phréatiques, les éboulements étaient fréquents et l'on a retrouvé des squelettes y compris d'enfants dans les vestiges.

Dans la même période, le Tarikh nous présente le petit Ousmane, futur cadi de Tombouctou. À l'époque, il était à l'école et apprenait le coran. Sa mère était pauvre pour l'aider dans son travail et n'avait d'autre personne que son fils Ousmane. Il s'occupe du ménage, faisant la cuisine, pilant le mil, portant le bois et l'eau. Un jour qu'il était allé porter le bois à l'école (bois de chauffe que les élèves des familles pauvres fournissaient à leur maître pour payer leurs études), sa mère n'ayant personne pour l'aider à préparer, remplit l'écuelle de riz décortiqué mais non pilé et la recouverte. Au retour de son fils, elle dit à Ousmane, prends ton écuelle dans laquelle est ton souper et mange.

Or, Ousmane trouva l'écuelle pleine d'un mets avec toutes sortes de condiments.

Cet épisode nous montre les conditions pénibles des enfants pauvres au XVI^e à Tombouctou mais aussi les possibilités d'ascension sociale. Cela valait même pour les jeunes captifs enrôlés dans les armées royales et qui pouvaient devenir chefs militaires de même que les jeunes captifs affranchis et ou même des concubines, pouvaient devenir mères de rois. Cela parce que les structures sociales Africaines, mêmes avec les influences du Nord, restaient encore largement auto-centrées même tributaires ou proto capitalistes dans certains foyers majeurs. Le mode de production reste massivement polarisé.

L'intégration dans une société spécialisée comme le ndomo souligne une des caractéristiques de l'éducation Africaine : l'autoformation finalement et relativement peu de châtiments corporels.

En réalité, l'enfant est regardé d'emblée comme un partenaire à sa propre mesure : ici les tâches de travail, la production de biens et de services lui sont très tôt confiées. Plus qu'un enseignement verbaliste et formel, on l'invite à regarder. Même les apprentissages spéciaux liés par exemple aux castes professionnelles, n'empêchent personne d'accéder à l'excellence au statut de maître dans sa vie. si dès le départ, l'enfant montre les dispositions pertinentes; s'il sait s'asseoir près des anciens, écouter et méditer; s'il est sensible à l'amour et à la notion de honte, au ridicule, qui comptent parmi les grandes armes pédagogiques des Africains; s'il sait nommer correctement tous ses interlocuteurs et comment se tenir et se comporter, à leur égard, comment manger, comment passer devant un adulte, comme recevoir et avec quelles mains, tout cela selon la personne en présence – la parole ou le silence (le non-dit, l'allusion, l'euphémisme, le proverbe et le geste juste...), voilà des choses qui commencent à révéler une personnalité qu'on ne forme pas, mais qui, tout en étant conformiste, saura affirmer cependant son propre caractère.

En quelques séances, un petit Africain peut reproduire le rythme général et les gestes élémentaires d'une danse, mais il a toute la vie pour la maîtriser et l'exécuter à sa manière, avec la liberté et le conformisme coexistant bel et bien.

Troisième temps fort, c'est l'initiation qui fusionne les axes, vertical et horizontal de référence, et qui n'est qu'une des multiples initiations d'une vie humaine, la mort, elle-même, en étant une.

Il n'y a pas d'âge précis pour l'initiation qui introduit un groupe de

jeunes dans la maturité et la responsabilité sociale. Les membres d'une classe d'âge n'ont pas tous le même âge. On a présenté la société Africaine comme étant gérontocratique sans nuance; or, l'âge n'est qu'un élément parmi d'autres. On compte sur l'expérience qu'il implique pour dire comme en 6 ans : Vinkyeme n dagwan leci ! Ou en Mooré : « Ninkyème y a tiim ! « Le vieillard est un remède ». En bambara on dit : « Koroya de yé famaya yé : « C'est le vieux qui commande mais les jeunes ont leur place, leur mot à dire ».

NB : les monarchies bâties sur le modèle des classes d'âges.

Exemple : BÉNIN : 3 classes en village EOO, le royaume bambara de Jegov. La société ne s'impose pas automatiquement – contrairement à l'Europe, ce n'est pas le fils aîné du roi qui succède automatiquement – cf. le cas de Samori qui choisit Saranégui Mori) de même un thérapeute Africain observera ses enfants parfois pendant des décennies avant de choisir celui à qui il transmettra les secrets de l'art de guérir.

Quant à l'initiation elle-même, elle vise les objectifs fondamentaux suivants :

- Assurer la connaissance du moi individuel et collectif : nous « faisons grandir les filles, nous les enseignons, nous faisons d'elles des femmes comme nous »; rite Chissunlu des Bantou;
- Assurer la maîtrise de soi en particulier par l'impassibilité devant la douleur – cf. le proverbe : »la cloche (1).

Dans ces rites des figurines en terre illustrent les démonstrations plus les chants aide-mémoire. En chenille mille pattes = enter pullulement des enfants qui chantent a d'abord passé pour le feu.

Confirmer les candidats comme homme ou comme femme. D'où l'idée fausse de certaines mutilations sexuelles qui ne sont pas d'ailleurs liées nécessairement à l'initiation ou de scarifications dans la peau. D'où la formule célèbre du circonciseur du clan. Avant d'abattre son couteau : « Petit garçon, regarde en haut ! Et après l'opération : Homme, regarde en bas ! ». Il s'agit donc d'une naissance exprimée par la nudité d'un passage d'une renaissance après la mort symbolique figurée par des habits ou des tatouages en blanc.

Former une cohorte de compagnons pour la vie et pour la société à travers une expérience physique, psychique, mentale et émotionnelle majeure qui inculque pour toujours des archétypes de pensées et d'actions. Les candidats sont tous nus, sont considérés comme des

frères jumeaux ramenés au dénuement absolu des origines (1).

Enfin, l'initiation implique souvent une dimension professionnelle et apprentissage.

L'une des plus grandes valeurs archétypes qui ressort de l'initiation Africaine, c'est le devoir de partager et le droit de recevoir ce qui explique certaines thèses et attitudes des pays africains; même de nos jours. Comme le remarque ERNY, la considération sociale est la première richesse et est le premier investissement. L'épargne loin d'être une vertu, est une absurdité. L'avarice est une méchanceté, vouée au vol. Dans les villages d'antan, il était permis, c'était un droit surtout des enfants, de prendre en passant quelques épis de maïs dans le champ du voisin (encore une valeur Africaine, le voisinage crée une forme de parenté !) mais, une fois que la récolte était faite, elle pouvait rester dans les champs à découvert pendant des mois sans que personne n'y touche.¹

Pour en terminer avec cette période, disons qu'elle ne saurait être qualifiée simplement de « traditionnelle » comme si la tradition n'était pas pérenne. il n'existe pas de jour où l'on quitte le bateau de la tradition pour entrer dans celui de la modernité. D'ailleurs, durant cette période, la scolarisation commencée dans le monde d'abord en Égypte était répandue en Afrique en particulier en Éthiopie, en Afrique orientale en KISWA-HILI, au Soudan occidental et Central grâce aux caractères arabes, mais parfois dans les langues autochtones. Les taricks nous disent que les écoles de Tombouctou, où l'on enseignait aux jeunes garçons (les filles étaient oubliées comme presque partout dans cette période) à lire le Coran, étaient au nombre de Cent cinquante à cent quatre vingt, selon le Cheikh Mohammed ben Ahmed. Ce dernier a rapporté, qu'au cours d'une visite qu'il fit à l'école du Professeur Ali Takaria, un mercredi après la prière du milieu du jour, les élèves de ce maître apportèrent à celui-ci les cent cinq (105) cauris et les autres dix (10) cauris selon la coutume dite du mercredi, et que le Professeur arrive ainsi à recevoir un total de mille sept cent vingt cinq (1 725) cauris; le narrateur ajoutait : *« mes regards se sont promenés sur les planchettes des écoliers dispersés dans cour de la maison; j'en ai compté cent vingt trois. Certaines villes du soudan étaient alors au moins ainsi scolarisées dans la population enfantine libre que les villes analogues de l'Europe médiévale. Un témoignage de cette réalisation, c'est le premier recensement de la ville de Gao. À cette occasion une contestation avait surgi, entre les gens de Gao et aussi de Kano, sur le point de savoir laquelle des deux villes était la plus peuplée »*.

Frémissements d'impatience, des jeunes gens de Tombouctou et quelques

habitants de Gao interviennent et, prenant du papier, de l'encre et des plumes, ils entrèrent dans la ville de Gao et se mirent à compter les portes de maisons en commençant par la première habitation à l'Ouest de la ville et à les inscrire l'une après l'autre « maison d'un tel, maison d'un tel » jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés aux derniers bâtiments de la cité du côté de l'Est. L'opération dura trois jours et l'on trouva sept mille six cent vingt (7 620) maisons non comptées, les huttes construites en paille. Cette enquête démographique permet de supporter une population de cent mille (100000) habitants environ. XVI – TEF page 262.

IV. Le temps de la traite

Quelle différence existe t-elle entre cette période et la précédente ? C'est que du XVII^e au XIX^e siècle vont s'aggraver les conditions de vie des humains en Afrique grâce à la croissance de l'esclavage à l'intérieur du Continent actionnée en grande partie par la traite intérieure. Celle-ci agit non seulement sur l'accroissement des effectifs, mais transforme qualitativement la nature de l'esclave et le mode de production qui, de marginal, devient, grâce à l'essor du capitalisme, très important au XIX^e siècle. C'est alors que le capitalisme, n'ayant plus besoin de ce type de main d'œuvre et sous l'action des abolitionnistes, se décidera à abolir la traite et l'esclavage. mais, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, à l'intérieur du Continent des négriers slaves, arabes ou noirs continuaient à produire dans le minerai noir, si bien que, même si le XVIII^e siècle est par excellence celui de la traite, la fin du XIX^e siècle versa des stocks énormes d'esclaves; d'où des holocaustes effroyables signalés un peu partout. Le sort des enfants Africains est lié à cette terrible évolution.

En effet, au sein du Continent, les sociétés, surtout monarchiques, durciront leurs structures et leurs politiques pour faire face aux dangers encourus ou pour provoquer ces dangers; car il fallait de plus en plus de chevaux et de fusils pour se maintenir. Or, la devise (1740) selon un marchand d'esclaves européen à son associé en Grande Bretagne : *« si les tanks assurent être vainqueurs (des El mines) nous aurions pour notre part certainement obtenu 800 ou 1 000 esclaves à des conditions fort avantageuses, mais comme ils furent battus, nous avons subi des dommages considérables, car j'avais fait maintes largesses aux chefs pour obtenir d'eux qu'en retour, ils me laisseraient choisir en priorité parmi les esclaves qu'ils auraient ramenés de la guerre ».*

Idem auparavant : *« Le général Shompoo a été de son campement aux sources du fleuve Volta (Volta) avec 2 000 hommes prêts à se battre contre*

le roi Dahoméen de Ouidah. Ce dernier a une armée aussi puissante que celle de Shompoo. Une distance de 2 mille les sépare. Tous mes intérêts dépendent de la victoire du premier et tant que cette bataille ne sera pas terminée, nous ne pourrons espérer conclure aucune opération commerciale. Young est sur l'Afrique, je le charge d'un bon assortiment de marchandises et je l'envoie en toute célérité à Petit Popo attendre l'issue de la bataille ». (In la Traite Négrière du XV^e au XIX^e l'UNESCO, 1979, p. 83). Dans ce cycle infernal, la vie des enfants sera rarement normale.

Les nombreuses guerres, liées à la restructuration de l'Ouest-africain après l'écroulement de l'empire de Gao, vont jeter sur le marché des contingents massifs d'esclaves du Cap Vert à la Mer Rouge.

Cependant sur la Côte de l'Océan Indien les belles Nyamwezi ou tutsi allaient garnir les Harems jusqu'au Moyen-Orient et que les jeunes Gallas étaient fort prisés dans la domesticité des notables.

Ces guerres entre Africains étaient parfois délibérément provoquées par des négriers européens.²

Pruneau de Pommegorge, employé de la Compagnie des indes pendant 22 ans sur la côte de l'Afrique, raconte comment, ayant remarqué une jeune femme (20 ans environ) qui semblait avoir accouché récemment, qui était prostrée dans la douleur en attendant son embarquement – il demanda au marchand où était l'enfant – Réponse : *« en quoi cela vous importe; vous pouvez acheter la femme car ce soir, son enfant sera jeté aux loups (hyènes). »* – *« Je dis au marchand que j'achèterai la mère à condition qu'il me livre l'enfant. Il me le fit aussitôt apporter et je le remis à l'instant à la mère qui, ne sachant comment me marquer sa reconnaissance, prenait de la terre avec la main et se la jetait sur le front – Comme ce crime était réitéré chaque jour, (ou presque tous les jours), je fus obligé de m'abstenir d'aller chez les marchands parce que ma fortune n'aurait pu suffire à ces bonnes actions »*.

Ce même P. de Pommegorge, dans sa description de la négrité (1789 (1) la bastille), raconte une rébellion de 500 esclaves sur l'Île de Gorée. Ils avaient projeté de massacrer les Blancs (une sorte de prise de la Bastille au large du Cap-Vert). Malheureusement, ces rebelles furent trahis par *« un enfant de 11 à 12 ans mis au fer pour un petit vol et couché au milieu des esclaves sur un cuir de bœuf – ce dernier va tout dévoiler »*. Les deux meneurs reconnurent les faits et furent, pour l'exemple, attachés à la gueule de canon et exécutés devant la population.

L'on sait que les négriers ne voulaient pas s'embarrasser des bébés et

des petits enfants qui requéraient des investissements trop longs avant d'en tirer quelques profits. Ils préféraient, de beaucoup, au contraire, les jeunes hommes surtout que les instructions de 1789 étaient claires : point de vieux à peau ridée, poitrine étroite, etc. Pour les femmes, ni tétons cabrés, ni mamelles flasques, mais de jeunes gens sans barbe et des jeunes filles à seins debout.

Arrivés Outre Atlantique, on vendait parfois les esclaves par tirage à la loterie; ce qui révèle, quand même, l'existence de négrellons : Nous avons fait un billet conforme aux étiquettes qui étaient aux bras des Nègres. Et ces dits billets, par nous paraphés, ont été mis en 4 différents chapeaux :

- le premier, contenant les grands mâles;
- le deuxième, les billets contenant les grandes femelles;
- le troisième, les jeunes Nègres;
- le quatrième, les négrellons.

Après quoi, il a été procédé à la distribution par le sort, ayant préalablement crié le prix de chaque pièce de Nègre dans sa qualité et estimation attachée à chaque billet.

Les sociétés marronnes, constituées dans les Amériques par des Nègres fugitifs, étaient composées surtout de jeunes. Quand ils étaient repris, les sanctions étaient terribles.

Pour une première fugue, on arrachait le tendon d'Achille, pour une récidive, on amputait le pied droit. Mais, il y eut jusqu'au bout des Nègres marrons avec des familles et des structures socio-politiques calquées sur celles de l'Afrique (matrilinéarité, polygamie, etc.). Dans leurs établissements, les femmes et enfants avaient droit à des quartiers particulièrement protégés. Cependant, quand les maîtres réussissaient à prendre d'assaut le quilombo, jamais dans le recensement de ses habitants ne figurent des enfants, car les chefs de ces expéditions préféraient se les réserver à eux-mêmes.

En Europe même, dès le XV^e siècle, de nombreux enfants ont fait partie des prises ou des acquisitions. Au XVIII^e siècle, de Fontenelle dans les lettres galantes, s'adresse sur le ton de la plaisanterie et de l'ironie à une dame qui vient de recevoir comme cadeau un singe et un négrellon. *« L'Afrique s'épuise pour vous Madame, elle vous envoie les deux plus vilains animaux qu'elle ait produit. Voilà le plus stupide de tous les maures et le malicieux de tous les singes »*.

Comme l'écrit Aimé Césaire Biondi : dans mon frère « le singe », dont

les femmes raffolaient, admis dans leurs toilettes, appelées sur leurs genoux, a été relégué dans les antichambres. Un petit Nègre aux dents blanches aux lèvres épaisses, à la peau satinée, caresse mieux qu'un singe, un épagneul ou un angora ». (Opat. 955) – Les négrillons donnent la touche exotique dans les réceptions de gala. Le code édicté en 1685 et qui est l'œuvre de Colbert, contient des stipulations qui nous enseignent sur le sort des enfants esclaves. Ainsi pour les droits d'entrée dans les îles fixées par lettres patentes (1716) pour un négrillon de 12 ans et au-dessous on paye les 2/3 des droits d'un Nègre; et pour une négrette du même âge, la moitié seulement de ces droits. Cela signifie soit qu'on privilégiait l'arrivée des filles dans les îles, soit que comme *taxe ad valorem*, on considérait les fillettes comme moins rentables.

D'ailleurs, l'article 12 du code stipule que les enfants qui naîtront de mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves et non à ceux de leur mari si le mari et la femme appartiennent à des maîtres différents « peut-être cette clause visait-elle à encourager les femmes esclaves à procréer ». Mais, elles étaient réticentes et une jeune esclave répliqua un jour à un maître qui lui conseille de se marier : *« Non, mon père, je ne veux ni de celui-ci, ni d'aucune autre – je me contente d'être misérable en ma personne, sans mettre des enfants au monde qui seraient peut-être plus malchanceux que moi et dont les peines me seraient beaucoup plus sensibles que les miennes propres »*.

Effectivement, les enfants nés d'esclaves, à peine savent-ils marcher qu'on les enrôle au service du maître, à moins que les enfants de ce dernier ne soient en quête de jouets.

Dès l'âge de 11 ans, de 7 ans à l'île boulon, ils peuvent légalement être vendus. il y avait de nombreuses fraudes et SCHOELCHER chiffrait à 7 698 le nombre d'enfants impubères (gamins de moins de 14 ans et fillettes de moins de 12 ans) vendus séparément des parents dans la seule île de la Guadeloupe de 1825 à 1839 »³ en tout cas, un fait constant, c'est l'infinie fécondité des femmes esclaves – on a estimé en Afrique le taux de fécondité à 0,94. Donc il n'y avait pas une anti-reproduction – D'où l'appel toujours renouvelé à de nouvelles chasses à l'homme, à la femme, aux enfants; et, pour cause, les négriers avaient des pratiques nécessairement barbares –

Un auteur écrit :

« Les esclavagistes sahariens prétendaient guérir les maladies vénériennes en ayant des rapports sexuels avec une jeune esclave

En faisant de l'enfant Africain un être livré à l'errance et à la peur, séparé de son support naturel, qu'est la famille, l'esclavage a détruit les bases mêmes et les ressorts fondamentaux de l'essor Africain.

V. Période coloniale

La grande rupture

Tant que les pays européens positionnaient les forces de travail des Africains en se cantonnant sur les côtes, les Africains conservaient une grande marge d'autonomie dont les enfants bénéficiaient malgré les dangers de l'esclavagisme qui, d'ailleurs, touchaient assez peu des peuples entiers. Mais à partir du moment où l'occupation et le partage territorial furent instaurés, c'était la substitution directe d'un système exogène au système Africain d'élevage des enfants. C'était l'anti-système où les forces vives vont être désormais ponctionnées sur place et où le modèle de reproduction socio-culturelle, si capital pour les enfants, vont être imposés de l'intérieur au Continent.

Des effets indirects

Le contrôle de l'économie des pays africains, subordonnée à celle des métropoles, le « pacte colonial », vouant l'économie Africaine à un infantilisme structurel sans industrialisation, limitait d'office les chances de l'enfant Africain, ne serait-ce que pour le recrutement massif de main d'œuvre pour le travail forcé, de porteurs, de tirailleurs, qui étaient tous des parents d'enfants et dont beaucoup ne sont jamais revenus. Le long des ballastes du Dakar-Niger, de l'Abidjan-Niger ou du Congo-Océan, il y eut beaucoup de tombes de travailleurs Africains amenés parfois de mille ou deux mille kilomètres. Sur les chantiers routiers, les femmes, enrôlées avec des battoires pour damer la chaussée, portaient leurs bébés dans le dos mais étaient séparées de leurs enfants.

Par ailleurs, l'accent mis sur les cultures d'exportation exigées par la métropole, aux dépens des productions vivrières, amorce un déséquilibre grave pour l'alimentation des enfants. Ceux-ci ainsi que les femmes, ont assumé de lourdes et nouvelles responsabilités durant le temps colonial.

Des effets directs Positifs

Certes, il faut reconnaître objectivement que la colonisation a apporté des éléments de progrès – par exemple, une certaine conception des droits individuels de l'homme et une ouverture (parfois par effraction), sur le vaste monde, ainsi que sur l'arsenal de la science et des techniques actuelles.

Par ailleurs des remèdes nouveaux (quinine, antibiotiques), ont permis de juguler certaines épidémies (variole, maladie du sommeil), auxquelles les enfants payaient un lourd tribut.

La croissance démographique a pu reprendre après plus de quatre siècles de turbulences et de ponctions. Ajoutons que le pouvoir colonial a créé, à son propre profit, d'abord, bien entendu, de grands espaces de communication avec des langues européennes transcendant les cloisons ethniques même si par ailleurs ils coupaient les petits Haoussa, Sénoufo, Yoruba, Wolof, etc. les uns des autres.

Effets négatifs

Les effets négatifs directs sont là aussi très nombreux et restent encore visibles.

S'agissant des enfants, la conquête, par le fer, le sang et le feu, a coûté la vie à de nombreux enfants, par exemple, à travers les villages bombardés, rasés, incendiés. Citons un cas précis : le siège et la prise d'Oussebouyou, forteresse du chef bambara à Bandiougou Diarra. Le combat se déroula, case par case, et, finalement, les gens préférèrent périr par les flammes, eux-mêmes s'entourant des nattes pour y mettre le feu. « Plusieurs cases sont ainsi trouvées pleines de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants à demi carbonisés. Devant l'une d'elles, à la porte, un enfant dit qu'au dernier moment, sa mère l'a poussé dehors ».

La résistance Africaine a été longue, avec des flambées jusqu'à la première Guerre Mondiale. Par ailleurs, le droit public et privé européen change unilatéralement le sort des enfants sans tenir compte de l'identité culturelle de leur société, en rangeant par exemple les médecines endogènes au rang de curiosités exotiques, voire de pratiques pseudos magiques.

Enfin, l'école coloniale, malgré l'avantage de la scolarisation qu'elle relançait en Afrique, brisait le processus de la reproduction sociale par la société globale et devenait un kyste élitiste très vite fonctionnant comme une usine de chômeurs et une poudrière sociale.

De plus, un fossé énorme était creusé entre la majorité des jeunes ruraux et les enfants qui en ville, vivaient des miettes périphériques du banquet dont parle Malthus; c'est là une des inégalités sociales criantes qui va dynamiser puissamment l'urbanisation et en faire un des maillons les plus explosifs du « mal africain » qui n'est pas d'origine purement Africaine.

VI. La situation actuelle

Vous la connaissez autant que moi. Elle intéresse l'histoire car l'histoire, ce n'est pas l'homme ou l'enfant dans le passé; c'est l'évolution de l'homme dans le temps. Quelques observations non systématisées.

Les enfants des villes, et surtout des capitales qui détiennent parfois 20% au moins de la population totale et 80 à 90% des activités économiques de types modernes, polarisent souvent l'attention. Nombre de ces enfants sont venus, eux-mêmes ou par leurs parents, des secteurs ruraux. Le problème est donc global et ne se comprend que dans sa totalité.

Son noyau central, c'est que le développement qui nous a été doté ou le développement qu'on nous a légué, ressemble fort à une voiture sans moteur. Le moteur, c'est l'industrialisation qui est importante même pour l'agriculture. sans industrie d'équipement, nos villes ne jouent pas leur rôle historique de relais vers un nouveau mode de production maîtrisé, sans industrie d'équipement, pas de valeur ajoutée significative, pas de marché de l'emploi capable de répondre à la demande des jeunes, pas de marché des biens et des services, pas d'épargne conforme au pouvoir d'achat ou d'accumulation, pas de crédibilité pour les dettes; tous les secteurs étant bloqués, c'est la désorganisation lente mais sûre.

Pour les enfants, l'avenir est bouché; il n'y a pas d'élasticité en aval; or les enfants ne peuvent même pas refluer vers l'amont qui n'est pas leur univers. Ils sont comme des otages, dans leur propre maison. Leur univers est éclaté. En effet, d'un côté, ils sont aspirés par le caractère instantané des médias planétaires, mais de l'autre, ils sont victimes de l'individualisme brutal qui les isole au milieu des villes grouillantes.

Le mode de production capitaliste désarticule et digère ou domestique les autres modes de vie. En tant que système surimposé, occupant les hauteurs stratégiques de contrôle, et laissant même proliférer un secteur parallèle, - sous-jacent - une version presque maronne de

l'économie dite « informelle non structurée » même si elle offre, de plus en plus d'emplois aux enfants et aux jeunes dans les villes (parfois entre 50 et 80%).

À travers les crises actuelles, les plus faibles sont les victimes désignées des politiques d'ajustement, visant à rétablir les grands équilibres macro-économiques, souvent au prix d'une multitude de déséquilibres micro-économiques. Les orphelins, si rares dans l'Afrique d'hier, se multiplient et préoccupent les services publics compétents.

On comprend alors la réponse suivante d'un jeune, lors d'une enquête *« Je fais ce travail (lavage de voiture) parce que je ne peux retourner voir mes parents sans leur apporter quelque chose. Aujourd'hui, quand on a rien, on n'a pas de parents »*. Remarquons l'accent mis sur le mot « avoir ». Et naguère on aurait plutôt dit *« quand on n'a pas de parents, on n'a rien, ou plutôt on n'est rien »*. Par cette simple phrase, on note la mutation de la valeur d'usage à la valeur d'échange. Car dans le temps, on ne pouvait jamais manquer de parents. Et même aujourd'hui, ce sont les puissantes survivances du système lignager Africain qui assument les responsabilités essentielles en faveur des enfants malades, sans ressources pour leurs études, sans nourriture, etc. La sécurité sociale émane vingt quatre heures sur vingt quatre de la société civile elle-même, qui puise dans ses ressources éthiques et matérielles les moyens nécessaires pour gérer cette exigence du corps social.

Bref, mon propos n'est pas de présenter un tableau phénoménologique des conditions de vie des enfants dans les brousses et les villes africaines. Au centre de ce tableau, il y a le procès de l'école. Contrairement à l'initiation d'antan, dont les épreuves débouchaient sur l'intégration à la société, à un niveau supérieur, l'école, elle, vous déracine et vous remet un laissez-passer pour un univers qui n'est pas encore créé.

Mais, dira t-on, pourquoi les jeunes ne créent-ils pas leurs propres emplois ? Beaucoup tentent de le faire, aidés en cela par certains gouvernements, mais nombre d'autres adolescents n'y sont pas préparés. En général, trois éléments fondamentaux, indépendamment des fameux « moyens » financiers, font actuellement défaut : l'identité, l'espace et le temps.

L'identité

C'est ce cadre général de référence qui permet à un jeune de répondre sans hésiter aux deux questions : « D'où venons-nous ? Où allons-

nous ? » Il ne nous suffit pas d'être identifiés comme sous-développés, sous-alimentés, sous-industrialisés, pour avoir une identité, surtout si cette qualification intérieure n'entraîne qu'un surcroît d'aides variées.

Toute société ou groupe social, toute personne, même évoluée, oscille entre deux pôles : une mémoire et un projet. Dans la société pré-coloniale, les enfants n'avaient peut-être pas de projet très personnel dans la mesure où la trajectoire était pré-programmée, mais du moins, ils bénéficiaient d'une mémoire. Nos enfants aujourd'hui ne disposent ni de l'une, ni de l'autre. Déjà au temps colonial, on avait tenté de dépouiller les enfants de leur passé en lui substituant l'histoire des colonisateurs par exemple « Nos ancêtres les Gaulois ». Les jeunes Africains devenant donc historiquement orphelins, devaient par la force des choses, se raccrocher à d'autres archétypes. Avec l'Histoire générale de l'Afrique (UNESCO) et surtout à partir des manuels qu'il reste à confectionner, les enfants pourront renouer avec cette partie de leur identité qu'est la mémoire collective. Mais il y a bien d'autres dimensions.

En réalité, l'identité individuelle de nos enfants est souvent flottante parce que la société globale, elle-même, flotte sans identité bien définie, sauf notre statut de pays sous-développé.

Nos enfants sont coxeurs, laveurs de voitures, cireurs de chaussures, exactement comme et parce que leurs pays le sont, au plan international.

Nos pays sont dans la rue du monde, c'est pourquoi nos enfants s'installent dans les rues. Il en va de même en Amérique Latine, dans certains pays noirs du Sud, nous sommes les bantoustans du monde. Ce qui ne signifie pas évidemment qu'il faut attendre que le monde change pour que s'améliorent les conditions de vie de nos enfants. Mais cela est difficile sans projet global. À preuve, le peu de succès des réformes de l'éducation dans les pays africains.

Au moins peut-on commencer au niveau familial, certaines réformes. Mais bien des parents songent plutôt à leur propre standing économique et social.

La seconde condition fondamentale, d'un changement en faveur des droits des enfants, c'est l'existence d'un espace économique adéquat, capable de générer un développement apte à former et employer les jeunes en masse. Au-dessous d'un certain seuil d'espace et de poids démographique, le développement demeure une clause style, un slogan pour bercer les rêves : un opium. Il est vrai que la drogue peut

aussi parfois servir aux jeunes et aux moins jeunes pour se donner une identité mythique. L'intégration économique constitue l'un des droits les plus impératifs des enfants Africains d'aujourd'hui, la création d'un espace économique viable est l'acte le plus décisif que les Africains puissent offrir à leurs enfants comme (auto) ajustement structurel; sinon les banqueroutes se profilent à l'horizon pour les pays qui se contentent d'être des « expressions juridiques et géographiques ».

Enfin, ce dont manquent nos enfants, c'est le temps personnellement approprié. Ils sont broyés entre le temps planétaire vertigineux qui les emporte, le temps des autres et d'ailleurs, et les lenteurs ou rigidités voire l'immobilisme, les contradictions et conflits de l'évolution Africaine qui les paralysent. Ces jeunes, qui vieillissent avant l'âge, n'ont pas le temps de vivre leur enfance.

Tels sont en particulier les petits réfugiés qui dans le monde, sont de plus en plus nombreux en Afrique, les petits exilés avant d'avoir connu leur patrie les petits combattants armés pour tuer et se faire tuer avant d'avoir goûté à la vie, les victimes de famines absurdes provoquées souvent moins par les aléas climatiques, que par la gestion scabreuse de la chose publique. Dans des livres célèbres, les savants ont analysé l'incidence parfois irréversible de la famine sur le cerveau des enfants.

Les jeunes Africains vivent donc des épreuves et frustrations qui fragilisent gravement leur équilibre général; au point que, malgré leur lucidité très réaliste, ils peuvent devenir la proie de manipulations diverses et antagonistes. C'est pourquoi, promettre la lune aux jeunes, ou même à titre d'horizon référentiel, c'est un acte qui demande une réflexion. Mieux, vaudrait se contenter de proposer aux jeunes une mobilisation prioritaire, autour des conditions nécessaires et suffisantes pour l'accès à ces droits présentés dès l'abord comme des idéaux et des biens hypothèques.

VII. Perspectives

Finalement, il ne faut pas trop dramatiser la condition des jeunes d'aujourd'hui, ni verser dans le catastrophisme. Dans tous les pays du monde, dans des pays d'Asie et d'Amérique Latine, des situations atroces prévalent avec par exemple certains types de prostitution, la vente du sang et des organes humains.

Dans les classes pauvres et vulnérables, les enfants sont les contingents les plus accessibles à l'exploitation. L'histoire des enfants européens n'a pas échappé en son temps à cette règle.

Les droits ne sont pas des cadeaux du père Noël. Ils sont au bout d'une lutte et d'une conquête intransigeante; pas nécessairement par mutation révolutionnaire, si les conditions ne sont pas réalisées. En tout cas, ces droits doivent être conquis par les enfants eux-mêmes dès qu'ils en sont conscients et par leurs alliés, les adultes responsables (pas les adultes infantiles) grâce à une longue patience.

Tout droit a un prix, mais il est arrivé que les jeunes et enfants paient largement leur part du prix par exemple au moment des guerres de libération, sans pour autant recueillir leur part des fruits du combat commun. Les adultes élevés jusqu'à leur statut d'aujourd'hui par d'autres adultes ne peuvent transférer la responsabilité qui incombe à leur génération sur les jeunes et les enfants. Néanmoins, ces derniers ne doivent pas se contenter d'imputer toutes leurs misères à l'oppression des autres. Une génération qui n'aurait que des droits sans devoirs serait unijambiste.

De nombreux enfants nous montrent quotidiennement que la lutte pour la vie est portée par eux, à un niveau quasi héroïque.

Cela dit, quels sont les droits ou devoirs les plus significatifs des jeunes et enfants d'aujourd'hui ?

- Le droit à un environnement salubre, donc à un habitat propice à l'épanouissement;
- Le droit à la sécurité, singulièrement à la sécurité alimentaire dans ses dimensions qualitatives et quantitatives, c'est-à-dire culturelles, mais aussi la sécurité sanitaire;
- Le droit à soi-même individuellement et collectivement;
- Le droit à un terroir et à une famille;
- Le droit à une reproduction sociale par intégration harmonieuse dans la communauté, en particulier grâce au droit à une langue endogène;
- Le droit au travail et le devoir de travailler dès que les conditions sont remplies;
- Le droit au savoir et au savoir-faire, ainsi que le devoir d'apprendre en puisant aussi bien dans le patrimoine endogène que dans les sources exogènes;
- Le droit à l'espace économique minimal pour garantir sa promotion au sein de la communauté;
- Le droit à l'enfance comme espace spécifique de vie avec l'épanouissement biologique, psychologique, ludique, affectif, mental, éthique et esthétique, dans la joie et la générosité altruiste.

Cf. Victor Hugo;

- Le droit à la co-responsabilité à la mesure de son âge pour tout ce qui touche son statut et à ses conditions de vie.

L'Histoire, qui n'est pas un grenier de recettes, peut aider, néanmoins, à appréhender correctement, gérer de façon juste, les problèmes affectant l'enfant africain d'aujourd'hui.

Trois paradigmes s'imposeraient alors à l'attention :

- La famille, la parenté, le lignage dont on voit s'affirmer les vertus depuis l'aube des temps et qui constitue toujours une valeur sûre de recours pour l'enfant. L'homme seul est mutilé et infirme, à fortiori l'enfant;
- Le compagnonnage et l'altérité saine, fraternelle fondée sur les principes de fidélité, de dignité, de justice et d'honneur;
- L'initiation comme éducation permanente, comme réinvestissement permanent de la vie dans la vie. Même le livre de Maat des Égyptiens était un manuel d'initiation, c'est le discours de la méthode des africains qui a parcouru leur histoire jusqu'au XX^e siècle en passant par l'école des griots de KRINA. L'initiation soude une communauté à travers ses deux axes : vertical et horizontal. Elle a eu ses défauts, mais aussi ses prodigieuses aptitudes à structurer des personnalités robustes maîtresses d'elles-mêmes et dotées d'un guide intérieur.

1 Notons qu'après l'initiation centrale qui marque la sortie de l'enfance, une période intermédiaire existant généralement avant le mariage, stade d'introduction dans le monde concret des adultes.

2 L'année même de la prise de la Bastille.

3 cf. *Code Noir* - L SALA-MOLINS PUF - 1987 - p.

5. Genre, éducation et développement des sociétés africaines. Colloque du CIEFFA (6-8 mars 2003)

I. Sémantique et méthode

Le thème de ce colloque et de ma modeste contribution est ponctué de trois vocables particulièrement denses dont la conjonction peut s'avérer d'un maniement difficile. Nous ne sommes pas ici pour donner des mots genre, éducation et développement Africain des définitions isolées.

Mais la conjonction, la conjugaison de ces concepts pose un enjeu si grave et un défi si passionnant, que tous nous sommes concernés et interpellés.

Je suis sûr que vous n'attendez pas de moi une communication technique bardée de statistiques. Il s'agirait, plutôt, d'un hors d'œuvre, ou d'un apéritif qui éveillera, je l'espère, l'appétit pour les plats de résistance annoncés dans le programme. Les principes fondateurs de la problématique du progrès humain, c'est-à-dire du développement par la voie de l'éducation permanente, ce sont les deux proverbes africains que j'ai rappelés lors de la Conférence de JOMTIEN dans l'ouvrage intitulé « Eduquer ou périr » : « l'homme ne naît pas tout fait ». Contrairement à l'animal qui, dès qu'il est mis bas, est doté de l'équipement complet et définitif de l'instinct, le logiciel du statut humain au contraire, c'est l'indétermination, la liberté, le choix, l'espace ouvert pour le progrès par l'éducation, laquelle prend du temps. D'où le second dicton : « *Maman a accouché ne signifie pas que maman en a terminé* ». L'accouchement biologique n'est que la première étape de la maïeutique : d'une série d'initiations qui jalonne le progrès humain individuel et collectif. Éducation et développement sont l'un comme l'autre, le passage de soi à soi-même, à un niveau ou statut supérieur, (un plus être) à travers la production (un savoir et un avoir) qui confèrent un pouvoir. Telle est la problématique du progrès, dans laquelle la connaissance y compris la connaissance de soi-même joue un rôle séminal et stratégique au point d'être assimilée et identifiée avec le développement lui-même.

Éduquer ou périr ? Mais éduquer qui ? Avec quel logiciel ? Ces questions sont si vitales que si elles sont mal résolues, l'injonction risque d'aboutir au constat funèbre suivant : Éduquer et périr. Éduquer pour périr. L'absence d'éducation est un indicateur affligeant d'un

droit reconnu et non garanti; alors que le droit à l'éducation est quasiment un droit naturel puisque sans lui, on ne peut accéder au plein statut de l'être humain. Or contre qui s'exerce prioritairement, et comme structurellement, ce déni de justice qui est un apartheid non pas génocidaire, ethnocidaire ou racial, mais générique ?

C'est cette question qui se pose après un constat historique évident. C'est donc le terme genre qui introduit un facteur problématique dans ce thème, un élément de contentieux et de refus de l'exclusion, qui commande et appelle un plaidoyer approprié.

On pourrait même, sans esprit de provocation, demander si, au plan de l'équité dans l'accès au savoir pour les deux sexes, il n'y a pas régression aujourd'hui ? Au XIV^e siècle, la scolarisation totale des garçons et des filles des familles libres était assurée dans les grandes villes de l'empire du mali : TOMBOUCTOU, DJENNÉ, GAO, OUALATA, etc.

Des milliers d'années auparavant dans la Vallée du Nil, les deux sexes ont bénéficié d'une égalité rarement surpassée ou même égalée à travers l'Histoire : *« Dans la société égyptienne, la femme était l'égale de l'homme. Comme lui, elle pouvait faire des études, exercer un métier, hériter, tester, léguer »*.¹

La statuaire représentant les couples assis côte à côte rappelle que la monogamie était le statut officiel en Égypte : la concubine tolérée doit être de préférence intégrée et subordonnée à la nebèt-pèr (maîtresse de maison), et non entretenue extra muros dans un « deuxième bureau ». Cette évocation n'est pas faite au hasard. Elle nous signale que c'est l'éducation équitable de toutes et tous qui explique sans doute la durée historique étonnante de telles civilisations.

Cela nous avertit aussi qu'il faut se garder de présenter l'éducation de façon dichotomique, parcellaire et réductionniste comme un monde clos dénommé de « secteur social » comme s'il pouvait être étranger à l'économie, à la culture, à l'idée et l'image qu'on se fait de l'homme et de la femme comme microcosme dans le macrocosme qui englobe même l'environnement et le cosmos.

La perception Africaine de l'être humain comme hermaphrodite, androgyne abritant la double entité mâle et femelle, a un impact puissant sur le processus d'éducation et rejoint la description contemporaine parfois raciste de la double configuration du cerveau gauche plus féminin et du cerveau droit plus masculin.²

Bref, la façon scientifique de parler de l'éducation, c'est de le faire en liaison avec le genre et le développement, ce qui empêchera de se baser sur des chiffres désincarnés, des moyennes asexuées pour en tirer des stratégies et des politiques sans valeur. Certes, le genre n'est pas le tout de l'être humain, le moteur de l'Histoire. Il y a les classes sociales, les religions etc.

Mais aucune approche, systémique et holistique ne peut faire abstraction du genre. Avons-nous régressé depuis les Égyptiens et les tarikhs du XIV^e siècle, Ouest-Africain ? Oui, cela signifie que nous mettons sur pied un développement unijambiste et schizophrénique.

Au regard de l'éducation et du développement, le sexe ne doit être ni survalorisé ni occulté. Cela ne signifie pas que d'autres facteurs ou variables ne peuvent pas être convoqués pour l'analyse scientifique des sociétés Africaines. Mais l'objectif c'est de transformer le triangle genre – éducation – développement qui fonctionne comme cercle vicieux, en un cycle vertueux par l'instauration d'un système alternatif selon une autre problématique et une autre réaction en chaîne.

La femme, dans le statu quo actuel, demeure le fusible principal de la société et les facteurs qui lui sont favorables, progressent avec une lenteur géologique. Le cercle vicieux fondamental se situe entre le déficit de savoir et le déficit de moyens matériels. Les femmes sont pauvres parce que non éduquées et non éduquées parce que pauvres.

Il faut sortir de ce piège par le haut. Le piège c'est que les femmes qui sont les mieux indiquées pour briser elles-mêmes ce cercle vicieux, en sont les premières victimes.

Quel pouvoir dénouera cette chaîne macabre ? Commençons par mieux comprendre son fonctionnement à travers les étapes suivantes.

- Les rapports entre Genre et éducation;
- Les rapports entre Genre et Développement;

Finalement, à titre de synthèse, les rapports triangulaires ou circulaires entre Genre, Éducation, et Développement.

Les rapports entre genre et éducation

Bien entendu, le mot genre renvoie ici au genre féminin et aux cohortes et strates qui sont les plus concernées par l'éducation. Dans le monde entier, la famille occupe une place de choix dans l'éducation; et dans la famille, la femme joue un rôle focal en la matière. Ce n'est

pas pour rien que le dicton, cité plus haut, fait référence à la mère seule. Dans le système Africain originel, l'éducation des plus jeunes, y compris les garçons, était l'affaire de la maman et pour mieux dire des mamans collectivement chargées es qualité des tout-petits pour les faire vivre et les élever au sens fort du terme, les arracher à l'animalité et leur inculquer les rudiments du code social, dans cette phase biologique et mentale, dont toute la science pédagogique contemporaine, en particulier chez le psychologue suisse, J. PIAGET, a montré l'impact déterminant et quasi irréversible. Le caractère tardif du sevrage (jusqu'à 4 ans), ménageait une période pendant laquelle l'enfant, porté dans le dos, est l'objet quasiment d'une deuxième gestation (extra utérine !) imprimant à la socialisation des enfants Africains une marque féminine indélébile. Mais, depuis la colonisation et même après l'indépendance ce système originel est déstabilisé. Des chiffres accablants dévoilent une situation où les mères se débattent contre l'analphabétisme et les filles se battent pour la scolarisation; le tout dans un contexte d'ignorance massive, rampante et récurrente qui constitue la face cachée et honteuse de la croisade pour le savoir par ailleurs si noble et jalonnée de grandes messes pompeuses et de bulletins victorieux.

Certes, les performances individuelles peuvent donner le change : les filles les plus brillantes sont égales ou supérieures aux garçons les meilleurs. Que demander de plus ? On oublie que pour être égale aux garçons encore faut-il d'abord entrer dans la classe et s'y maintenir suffisamment longtemps.

Les tableaux statistiques des inscriptions des filles sont connus et les causes principales sont reconnues.

En Afrique, en l'an 2000, il y a 182 millions d'analphabètes dont 62% sont des femmes. Le taux d'analphabétisme est de 29,3% pour les hommes et de 48% pour les femmes; en somme, une femme sur deux presque est analphabète.

Parmi les enfants scolarisables et non scolarisés, 60% sont des filles. Au niveau de l'Enseignement supérieur, cette asymétrie-disymétrie est encore plus grave. Elle s'explique mais ne peut s'excuser ni se justifier, d'autant plus qu'elle est pervertie par d'autres distorsions comme la faible inscription des filles dans certaines disciplines scientifiques, encore que cette tendance tend à s'auto-corriger devant l'évidence des résultats. Au début du cycle scolaire, les filles sont handicapées surtout par l'espace (la nécessité du déplacement) et la distance. Plus tard, la propension à l'abandon par les filles vient du fait que le temps leur est beaucoup plus compté qu'aux garçons (puberté plus précoce,

grossesses non désirées, statut traditionnel plus coercitif pour les filles assujetties à une division du travail domestique considéré comme prioritaire y compris pour la survie, la soumission à la volonté des parents (surtout du père) en matière de mariage, etc.).

La femme Africaine, dès son jeune âge, est écrasée de tâches qui jalonnent sans trêve les jours et les nuits. Les portages multiformes en particulier jusqu'au portage de l'enfant parfois à la fois devant et derrière. Les mobylettes et vélos ne font que déplacer le problème et non le résoudre totalement. Dans cet ordre d'idées, les jeunes paysannes, confiées par leurs parents à des proches citadins, courent des risques les plus graves pour la poursuite de leurs études : elles sont bonnes à tout faire, sauf à devenir « femmes savantes ».

Les femmes ont manifestement pris conscience du caractère libérateur de l'école pour leur confrérie (si j'ose dire).

Quelques preuves statistiques : « les différences de scolarisation selon le sexe du chef de ménage : d'une part, les enfants apparaissent davantage scolarisés dans le cas où le chef de ménage est une femme; d'autre part, la sous scolarisation des filles est alors moindre; de même quand c'est l'épouse qui est scolarisée et le mari analphabète, il y a plus de chances pour l'éducation des enfants que dans le cas de figure inverse (père scolarisé, mère analphabète). »

L'on³ remarque aussi une sous scolarisation moindre des filles, là où des femmes occupent des postes d'enseignement.

Mais au BURKINA FASO, plus de 16000 enseignants exercent dans l'enseignement de base et seulement 25% de ces enseignants sont des femmes (une sur quatre) et 80% de ces femmes sont affectées en zone urbaine. Relevons aussi que 25% de ces enseignants hommes sont directeurs d'école alors que seulement 7% de femmes enseignantes accèdent à ce poste.

Ainsi donc, face à cette volonté manifeste d'avancer des femmes qui est la définition même du développement, il y a des pesanteurs énormes qui font obstruction au progrès et même à la progression; car elles reculent cet effet de seuil qualitatif, cette obtention de la masse critique de femmes réveillées, libérées ou mieux encore, libératrices, à partir duquel des mutations majeures peuvent s'opérer.

En attendant, on peut dire que la situation actuelle fait mentir notre Constitution : « *Article premier : tous les burkinabé naissent libres et égaux en Droits... Les discriminations de toutes sortes, notamment celles fondées*

sur la race, l'ethnie, la région, la couleur, le sexe, sont prohibées. »

Droits reconnus, mais non garantis. Droits formels, exclusions réelles; telle est la situation. Or l'ignorance tue; et chaque jour il y a des milliers dans notre pays, des millions de par le monde, qui en meurent, ne serait-ce que parce qu'ils ne peuvent pas lire le mode d'emploi, la posologie d'un remède. La discrimination qui est imposée aux filles et aux femmes en matière d'éducation, est d'autant plus inacceptable que celles-ci donnent beaucoup plus à la collectivité qu'elles n'en reçoivent comme on va le souligner maintenant.

II. Genre et développement

Je serai bref sur ce point. En effet, la contribution des femmes et des filles à la richesse nationale, bien qu'elle ne soit pas souvent prise en compte par la Comptabilité Nationale, crève tellement les yeux qu'elle s'impose à tous. Il y a une omniprésence de la femme sur tous les champs et chantiers de travail, et son absence ici ou là est liée soit à une division traditionnelle du travail entre genres, soit à un accaparement contemporain ou ancien de certains secteurs relevant en particulier du pouvoir religieux ou politique. Depuis les activités de cueillette primaire ou primitive jusqu'à la production des biens ou des services les plus raffinés et les plus sophistiqués, en passant par le domaine immense des artisanats, la femme fait le plus souvent plus que sa part. Il est d'ailleurs bizarre que la sphère des activités féminines liée non point à la production des biens et des services, mais à la reproduction biologique et sociale (combien plus importante), soit la plus ignorée et méconnue du corps social. On comprend plus aisément pourquoi, plus la valeur ajoutée augmente dans le processus de production, plus les segments terminaux de ces processus sont accaparés par les hommes. La bataille (la guerre) de la valeur ajoutée, doit être systématiquement menée par les femmes, comme position stratégique pour un changement structurel.

La femme non déracinée est beaucoup plus proche du cadre écologique et environnemental; ne serait-ce que parce qu'elle assure la lourde tâche non seulement de fournir « le prix de la sauce » que bien des maris apportent chichement, mais d'acquérir au marché ou de rechercher in situ quand, la Nature est la seule pourvoyeuse de ressources.

J'ai eu la chance de grandir dans une famille paysanne très aisée à force de travail. et quand je revois ma mère cultiver son propre champ d'arachide et de coton, porter le bois, l'eau, les récoltes, arroser son

merveilleux jardin potager, préparer du dolo, fabriquer du beurre de karité, du soumbala, filer du coton, piler le mil, et le moudre à la meule (pas au moulin), s'occuper des enfants, etc. etc., je crois pouvoir dire que presque chaque femme Africaine est à une petite échelle un chef d'entreprise. Il est bien donc dommage que je n'aie pas pu lui apprendre à lire, à écrire et à compter !

Chaque jour, des dizaines de millions de gestes productifs, de gestes de vie, sont posés par nos mères, nos femmes, nos sœurs, et nos filles, qui maintiennent le pays vivant et lui permettent d'avancer, mais elles sont exclues des agrégats macro-économiques qui déterminent les politiques qui « ajustent » les mêmes productrices réelles fonctionnant dans le secteur non officiel où elles jouent le rôle principal. C'est ce qu'on appelle l'économie informelle, non structurée et qu'on appelle de plus en plus économie populaire qui s'exprime à travers les millions de structures individuelles, familiales ou associatives sans lesquelles l'économie ne tiendrait pas debout.

Un auteur a écrit récemment : « *une réalité : l'économie populaire est la base économique du Continent.* » Le développement de l'économie populaire est essentiel parce que dans un avenir proche, elle devrait fournir 93% des nouveaux emplois dans les villes Africaines. Presque deux personnes sur trois en vivent.

Le cas du Sénégal confirme ce pronostic. D'après le BIT, la production du secteur informel intervient pour 52% dans l'agriculture, 435% dans l'industrie et 50% dans les services. L'emploi dans le secteur informel urbain est passé en dix ans (1980-1990) de 58 à 77% de l'emploi total. Finalement, pendant la même période, les emplois de l'économie populaire ont plus que doublé. Ceux de l'économie moderne ont diminué de 2% » (1) où est le centre et où est la périphérie ? Finalement on se demande ce qui est moderne quand on sait que dans certains pays africains, (Cameroun, Libéria, Malawi, Mali, Soudan), dans la main d'œuvre salariée, il n'y a que 2% de femmes.

Quand on sait que les travaux agricoles sont exécutés surtout par les femmes (2 pour un homme au mali et au Ghana, 3 pour un homme au Cameroun).

Quand on sait que l'introduction des tracteurs et motoculteurs a diminué de moitié le temps de travail des hommes et multiplié par deux le temps de travail des femmes qui plantent et transportent le riz en Sierra Leone.

L'économie populaire dominée par les femmes n'est ni une

concurrente de l'État, ni un vestige résiduel de l'économie normale, ni nécessairement un recours à l'économie solidaire, mais une économie de rupture qui s'impose pour sauver l'essentiel.

Néanmoins, dans les secteurs formels et officiels, malgré des freins et obstructions multiples (propriété, crédit, etc.), les femmes occupent un statut et un rang honorables comme chefs d'entreprise. Dans le répertoire des entreprises privées dirigées par des femmes, au Burkina Faso, il y a des centaines de créations qui couvrent toute la gamme des secteurs de production, de biens et de services. Leur niveau de professionnalisme est réputé globalement au moins égal à celui des hommes et la bonne gouvernance souvent supérieure. Bien que des femmes africaines se soient imposées dans le commerce de gros (femmes Wolof) à New York, Mami Benz, etc. c'est surtout dans le local, le vivrier, l'agro-alimentaire, le tissu et l'habillement, ainsi que dans les structures de solidarité associative et communautaire que ces femmes se sont illustrées dans le cadre d'une mondialisation et de programmes d'ajustements structurels dans les effets collatéraux provoquent des coûts humains, des « frappes chirurgicales » qui ciblent les plus faibles, les « fusibles du corps social à savoir les femmes. Même les répliques (les clones) des seigneurs de la guerre en la personne des enfants soldats, ont rarement leur contrepartie parmi les fillettes africaines.

Par contre, en matière de démographie africaine avec les pandémies mondiales dont l'Afrique et singulièrement les femmes paient les frais à hauteur d'environ 66%, le rôle d'effet multiplicateur positif que joue chaque femme scolarisée, s'inverse ici du fait de pesanteurs socio-culturelles dont on prétend débarrasser le genre féminin africain par la mécanique d'ordonnances sans appel venues du Nord. L'Afrique est pauvre dit-on parce que la fécondité des femmes est trop élevée. Les Africains sont pauvres dit-on, parce qu'ils font beaucoup d'enfants, alors que c'est surtout l'inverse qui est vrai. Les Africains font beaucoup d'enfants parce qu'ils sont pauvres.

Dans ce cas, au lieu de faire une fixation sur la propension à multiplier les enfants que le surcroît de mortalité ne fait qu'accentuer, c'est à la pauvreté qu'il faut s'attaquer. Tous les exemples historiques démontrent qu'il n'y a pas de transition démographique vers une décroissance de la natalité tant qu'il n'y a pas eu, au préalable, un certain relèvement du niveau de vie.

III. Genre, éducation et développement ou le triangle décisif

L'éducation pour la santé de la reproduction biologique et docile peut intégrer les trois éléments dont la conjonction, la conjugaison judicieuse doit provoquer un effet bénéfique de seuil, de synergie ou de catalyse. Cet argument pourrait se résumer de la manière suivante : la valeur ajoutée dans l'économie provient de la valeur ajoutée dans l'esprit et la conscience des femmes et des hommes par l'éducation. Or, la femme est la mieux placée pour que l'éducation produise chez elle un effet multiplicateur. Donc on peut avancer comme thèse ou du moins comme hypothèse l'équation suivante :

Femme + éducation = Développement + Progrès.

Mais, ce qui est confirmé aujourd'hui par l'expérience et les faits, c'est l'équation inverse :

Femme – éducation = sous-développement – Progrès.

Mais si l'on est d'accord sur cette thèse, il restera à voir comment la mettre en œuvre. Bref, comment mieux socialiser l'école par les femmes afin d'accélérer le développement endogène ?

Aujourd'hui, le sous système éducatif Africain non seulement perpétue les déficiences du sous système éducatif colonial et les défaillances endogènes, mais il entre de gré ou de force, dans un espace mondialisé où il doit obéir à la main invisible du marché qui cache mal la main très visible de ceux qui contrôlent le marché.

C'est ici que l'intérêt plus fort des femmes pour le concret quotidien, pour la survie et la vie de tous, pour l'endogène contrôlable par nous-mêmes, peut constituer une exigence incontournable. Le développement, c'est la décision d'avancer par soi-même. On ne développe pas, on se développe. Mais une contradiction majeure nous guette ici. En effet, dans la trilogie thématique : Femme, éducation, développement, si la primauté absolue (logique, éthique, stratégique), revient évidemment à la femme, en même temps que la priorité chronologique, il va sans dire qu'il n'y a pas de dichotomie avec le développement. C'est la femme qui doit aller à l'école; mais pour marcher et y aller, il y a une brutale priorité qui revient à la vie, et à la survie, au repas quotidien, à la santé; bref, à un minimum de développement, à la lutte farouche contre la pauvreté. En évitant de produire la pauvreté par les structures et de prétendre l'éradiquer ou l'alléger à posteriori par des pommades cosmétiques. Il faut donc savoir si l'on a une réforme dans le système ou une révision du système.

Les trois pôles du thème ne sont donc pas des bornes fixes et statiques, mais des foyers inter communiquant et inter féconds. La femme est

non seulement le support, le médium de l'éducation, du développement, mais elle en est la raison d'être. Toutefois, cela est valable pour le genre féminin dans un ensemble et non pas pour la seule promotion individuelle.

Le genre masculin n'en est pas exclu. Les Africaines et Africains ont atteint les plus hauts sommets en matière de performances et de statut. Comment donc se fait-il que le Continent ne connaît presque pas de progrès collectif qualitatif ? Cela tient au fait que ne sachant pas d'où nous venons, ni qui nous sommes, nous n'avons pas une claire vision de là où nous voulons aller. La conscience historique, celle qui renoue le passé non dépassé, le présent furtif, et le futur anticipé pour leur donner un sens, n'est pas encore structurée. Les cohérences anciennes se sont évanouies, et nous flottons dans la bulle de notre destin individuel.

Par rapport à quel faisceau de valeurs le genre femme compte-t-il se déterminer ? La personne féminine Africaine a une carte d'identité originale qui a été remarquablement exhibée au Sommet Mondial de BEIJING. Le genre féminin est de l'ordre de l'être. Cet être, qui n'est autre qu'un rôle dans le monde, est enrichi par l'éducation qui apporte un plus être, une valeur ajoutée non pas purement personnelle, mais en tant que cohorte promotionnelle, générationnelle, membre d'un corps, entité d'une identité. Dans l'éducation originelle, l'initiation est un accouchement collectif, une mort à un statut, pour assumer un mandat, un contrat social nouveau en référence à un bien commun sur lequel les femmes aujourd'hui encore, peuvent bâtir un consensus minimal. Les manuels d'alphabétisation en langues Africaines et les nouveaux ouvrages peuvent mettre ces éléments en valeur (éducation unique) à travers l'éducation civique.

À première vue, dans la trilogie thématique soumise à notre réflexion, le développement apparaît comme un simple résultat. Tout dépend de la définition qu'on en donne.

Qu'est ce que le développement ? C'est la multiplication des choix. C'est ce que nous confirme la réponse suivante d'une jeune prostituée d'Ouagadougou à un journaliste : *« moi, je préfère mourir du sida que de mourir de faim »*. En réalité, c'est une absence totale de choix; qui dit zut (pour ne pas employer un autre mot) non pas au développement en tant que tel, mais au pseudo développement du système dominant. Le développement, c'est le passage de soi à soi à un niveau supérieur. Ce n'est ni l'accumulation hétéroclite de biens et de services, mimétisme de consommation qui vous masquent en clones des femmes d'ailleurs (« anesthésie de France »).

Néanmoins, la personnalité dynamique, participative et ouverte n'est pas identité autarcique exclusive et xénophobe.

Pour cela, le socle nécessaire et suffisant pour l'épanouissement de la femme Africaine ici et maintenant, c'est la création d'un espace CEDEAO suffisamment vaste pour rendre le développement fiable et viable, rentable et durable.

En effet, le développement vrai n'est pas un produit inerte, un état passif et statique. C'est par définition un processus, une création permanente, une auto-réalisation de la personne éduquée elle-même. On ne développe pas, on se développe. C'est une lutte de libération. Et de même que l'esclave en se libérant libère son maître aussi, il en sera de plus en plus ainsi pour les femmes à l'égard des hommes.

En effet, la cause des femmes n'exclut pas les hommes. Le geôlier (si geôlier il y a), est quelque part lui-même prisonnier. L'auto libération des femmes déclenchera l'accélération de l'auto développement des hommes alliés qui entreront dans la réaction en chaîne transformant le cercle vicieux en cycle vertueux. L'assujettissement de la femme et les intérêts qui y sont liés, ont verrouillé sa condition depuis la nuit des temps dans des préjugés, des idéologies et des mythes fondateurs. Mais, une éducation tous azimuts, liée à un développement concret des femmes prouvant l'égalité par les faits, prouvant le mouvement en marchant, dissipera à la base toutes ces fumées toxiques. Par le truchement de médias divers, (presse, radio, cinéma, télévision, bandes dessinées, dessins animés, etc.), on peut propager massivement une éducation, une rééducation citoyenne. Cela permettra aux femmes de jouer un rôle prophylactique et inhibiteur du déclenchement des conflits africains qui assassinent le développement : par exemple, en s'appuyant sur les acquis socio-culturels de la parenté à plaisanterie issue des alliances du côté maternel. De même lorsqu'il y a quelques années des femmes, décidées à désamorcer le risque d'exécutions sommaires par le Chef de l'État d'un pays voisin, ont brandi avec succès la menace traditionnelle de manifester nues en public en direction du Palais : en somme à titre de plaidoyer muet, éloquent et porte-malheur.

Les femmes, unies par un programme conséquent, peuvent transformer le monde, car il est dit que le soupir d'une femme s'entend plus loin que le rugissement du lion. Certes, les difficultés restent énormes sur ce chemin semé de ronces et d'épines (rappelons que la femme en France, n'a acquis le droit de vote qu'après la Seconde Guerre Mondiale). Mais depuis, il y a une accélération comme le montrent les pays scandinaves par la voie du quota

égalitaire.

Seule une lutte sans trêve, sans concession et sans diversion, permettra à la femme Africaine de reprendre le rôle d'ISIS au profit d'OSIRIS. Comme OSIRIS, l'Afrique est aujourd'hui dépecée et désintégrée surtout par le genre masculin autochtone et exogène. ISIS, à l'époque, voyante émérite des choses cachées, maîtresse du haut savoir, peut, aujourd'hui encore, remembrer ce Continent dans la paix et le restituer à son identité première de berceau du genre humain.

Bien qu'ISIS ne figure pas dans le logo du CIEFFA, je pense que le rappel de cette œuvre mythique est à la hauteur de vos ambitions. S'agissant du genre humain, il faudrait dire « de nos ambitions ».

1 Christine DESROCHES NOBLECOURT, La Sagesse des Dames du Nil, in HISTORIA, Mars 1988, p. 33

2 Lucien ISRAEL, *Cerveau droit, Cerveau gauche - Cultures et Civilisations*, PARIS, PLON 1995, p. 65 : Asymétrie cérébrale, performances et sexe.

3 Idrissa KABORÉ (et a), genre et scolarisation au BURKINA FASO : *une approche statistique et exploratoire*. Jean François KOBIANE, Pauvreté, *structures familiales et stratégies éducatives* à OUAGADOUGOU, octobre 1999.

4 On estime à 75% la part des femmes dans la production agricole du Continent Africain.

Troisième partie

Ethnies, nations et démocratie en Afrique

6. Ethnies, Nations et démocratie¹

C'est un défi bien hasardeux que de vouloir traiter un sujet aussi complexe en si peu de temps. Aussi bien n'est-il pas question de le traiter, mais de contribuer si possible à le poser plus correctement. Pour cela je voudrais adopter une approche historique qui mériterait une investigation plus rigoureuse et plus approfondie que les touches périphériques d'aujourd'hui. Mais par quel bout commencer ? On ne peut examiner chacun de ces vocables séparément. Il faut opter pour un examen systémique de ce thème pour l'Afrique Sub-saharienne à partir de quelques hypothèses, et à travers quelques analyses de séquences et structures historiques, essayer de dégager quelques pistes de recherches ultérieures ou d'action. En effet, il y a derrière ces quelques mots des enjeux qui touchent à la vie ou survie de dizaines de millions de personnes.

I. Considérations sémantiques (hypothèses)

« Démocratie » ? S'agissant d'ethnies et nations, on a l'habitude d'user à leur égard de la démocratie au sens restreint du terme : à savoir les institutions, la Représentation, la Souveraineté Internationale. Mais l'Histoire montre que les droits des soi-disant ethnies ou nations commencent beaucoup plus loin que le segment institutionnel administratif et politique. Le contexte écologique, foncier, économique, anthropologique, psychologique (psychologie individuelle et collective), sociologie, etc., doit être pris en compte.

Ethnies et nations

Ces deux vocables ne peuvent pas être traités séparément; ils ne peuvent être définis, c'est-à-dire délimités (si tant est qu'ils puissent l'être), que par une confrontation permanente de leurs espaces respectifs qui s'interpénètrent de façon dynamique. il faut donc répudier (sauf à vouloir imposer les concepts sous politiques et juridiques liés à l'Histoire occidentale à l'ensemble du monde) il faut répudier la dichotomie méthodologique voire épistémologique ou presque métaphysique qui distinguait les peuples-Nations et les peuples ethniques (dites Nations-Ethniques comme l'Allemagne); les peuples de l'Afrique étant délibérément et constitutionnellement

exclus du statut de Nation parce que sans écriture, anhistoriques, réduits au rang d'ethnies, de tribus, de groupes classiques, parce que dans la vision linéaire et univoque du développement ils n'ont pas atteint le stade de l'État ou de la Nation, ou de l'État-Nation avant la mainmise de l'Europe.

C'est la même idéologie du fétichisme de l'Etat-Nation qui a conduit des auteurs comme HEGEL, KOJEVE et, récemment Francis FUKUYAMA, à prétendre que l'Histoire structurelle de l'humanité était finie, qu'elle ne pouvait pas aller au-delà du schéma institutionnel de l'État-Nation tel qu'il a été élaboré par l'Europe, en tant que configuration (« figure ») ultime, horizon indispensable de l'Histoire, de l'itinéraire de la raison dans l'Histoire.

Depuis des décennies, voire quelques siècles, des vocables de la même structure ont connu des fortunes équivoques : ethnobotanique, ethnomusicologique, ethnophilosophie, ethnolinguistique, ethnopsychiatrie; sans compter l'ethnologie elle-même, matrice de nombre de concepts négatifs.

À titre d'exemple, citons la fameuse ethno-histoire réservée, disait-on aux peuples sans écriture. Or, les historiens Africains ont prouvé que l'Histoire de telles sociétés même si elle relevait de certaines méthodologies et problématiques spécifiques, était néanmoins gouvernée par les mêmes principes qu'en Europe, et qu'elle pouvait même apporter un enrichissement à la méthodologie de la science historique dans son ensemble.

Des juristes Africains ou non, des politologues ont déblayé ce champ sémantique, mais les dérives de sens sévissent encore, malgré les explosions à caractère « ethnique » qui se produisent en Europe, par exemple, dans les pays de l'Ex-Yougoslavie, mais aussi en Espagne et ailleurs.

Seuls les peuples-seigneurs avaient des nations. L'Afrique était restée « en lisière », comme dit Marx, parlant de l'influence de l'écologie tropicale sur le mode de production arriéré. Certes, la ligne d'évolution de l'ethno-genèse et des ethnocides éventuels en Afrique présente un profil particulier avec des blocages, des accélérations et des violences spécifiques : des constructions et déconstructions internes et externes, originelles. Mais de là à privilégier la Nation, l'État-Nation comme progressiste, alors que l'ethnicité-tribalisme était rétrograde et diviseur, cela a amené à confondre le « Nation building » avec la modernisation : éducation occidentale, multipartisme, élections libres, syndicats, commerce libre, communication,

urbanisation, etc. : tout cela devait édifier l'État-Nation en éradiquant l'ethnicité. Les résultats sont là : négatifs parfois et monstrueux.

D'où la réaction de certains chercheurs qui prennent le contre-pied des fétichistes de l'État-Nation, en attaquant même le multipartisme comme favorisant la manipulation et la démagogie ethniciste et voire, en accusant le projet national nécessairement anti-tribal de piétiner les sentiments identitaires des formations sociales originales. « Le nationalisme dans des pays sans nation est un phénomène minoritaire et profondément antidémocratique » (CAHEN, 1991 : 101).

Le politologue zimbabwéen, SITHOLE, (1992) se propose de légitimer l'ethnicité : *« Si l'ethnicité est légitimée, elle pourrait être diffusée, contrôlée et mieux administrée que si elle est considérée comme un phénomène social illégitime. J'ai abandonné l'idée que l'ethnicité pouvait être définitivement éliminée en AFRIQUE ou ailleurs. On constate, en effet, qu'en période de crises et de conflit, chacun se replie sur les références sociétales les plus immédiates et les plus sûres. Au Cameroun, des enquêtes ont démontré qu'à la question « Qui es-tu ? », beaucoup d'élèves répondent par la référence ethnique ».*

En somme, en considérant comme définitivement acquis et verrouillé le processus juridico politique instauré par la colonisation (malgré son caractère d'effraction historique et de violence structurelle), on a fait l'impasse sur la question nationale et ethnique qui peut se réveiller sporadiquement avec la violence d'un volcan. On a considéré implicitement ici aussi que nous en étions à « la fin de l'Histoire », que celle-ci était verrouillée sur le schéma stato-national, transféré comme un prêt-à-porter; alors qu'en Europe même, ces deux questions fondamentales sont loin d'être entièrement résolues.

En réalité, l'État-Nation, en tant qu'appareil régulateur et coercitif, émetteur de normes, et même en tant que principe de légitimité, est plus simple, moins complexe que les réalités de la Nation et de l'Ethnie en AFRIQUE où pour des raisons particulières, l'évolution a été brutalement entravée dès le XV^e siècle et violemment guillotinée au XIX^e siècle avec la colonisation. Par ailleurs, même dès la période précoloniale, il y a eu des facteurs inhibiteurs des mutations qualitatives structurelles. D'où une rémanence exceptionnelle des configurations claniques et ethno-culturelles. D'où l'apparence et la réalité ultra sophistiquée de la carte linguistique, (plus de 1.000 langues parlées !), si bien que les isolats humains constituent plutôt la règle et non l'exception. C'est le cas d'évoquer ici le dicton Africain : *« Dans l'eau il y a plus que le crocodile ! »*

À vrai dire, ces deux notions si elles ne sont pas que des concepts aseptisés par et pour l'intellectuel, touchent à toutes les instances du réel à cinq niveaux au moins :

- 1) l'écho-système des terrains et des terroirs;
- 2) le bios avec ses aspects génétiques;
- 3) le champ immense du culturel;
- 4) l'organisation socio-politique;
- 5) enfin, les plages plus ou moins obscures de l'inconscient et de l'irrationnel voire du religieux : les ethnies n'hésitent pas à interpellier l'au-delà, en amont de l'Histoire pour justifier le présent par des origines indiscernables; et les Nations n'hésitent pas à invoquer et convoquer un au-delà en aval de l'Histoire pour mobiliser le présent en direction d'une mission métahistorique à remplir.

Il n'est pas sûr que la fameuse définition de la Nation par RENAN² couvre la totalité de tous ces registres. Mais entre l'ethnie et la Nation, y a-t-il une différence de nature dans le sentiment d'appartenance, dans le « contrat social » d'association; ou bien une simple différence de degré avec des deux côtés selon les périodes, des combinaisons variées des cinq ingrédients relevés plus haut ? N'y a-t-il pas de pseudo-nations qui cachent des vraies ethnies, comme on l'a vu dans le cas exemplaire de l'ex Yougoslavie, comme c'est le cas actuellement pour le SOUDAN ? Dans ce cas précis, il y a un sud soudan, il y a sous les ethnies DINKA et autres, un projet nationalitaire de libération.

Provisoirement, on pourrait définir l'ethnie comme un « groupe organique d'individus ayant la même culture, les mêmes mœurs ».

Mais, il ne faudrait pas se méprendre par exemple sur le mot individu car il n'y a pas d'individu séparé de toute structure. L'individu Africain n'a rien à voir avec l'individu européen qui, en général, connaît mieux ses droits et est socialement structuré, comme l'était l'Africain d'hier et parfois encore d'aujourd'hui. L'individu qui n'est plus pris en charge par des groupes endogènes et pas encore par des structures contemporaines, est l'être le plus fragile, le plus vulnérable, le plus piégé et le plus pitoyable du monde.

L'ethnie, appelée parfois pré-nation, et la nation sont des processus de gestation endogènes bien que la personnalité nationale « se pose

souvent en supposant ». Mais, le problème pour l'Afrique c'est que les déclencheurs, les décideurs et les producteurs, les metteurs en scène et les réalisateurs des États-Nations sont les mêmes qui n'iaient l'existence de l'état et de la Nation en AFRIQUE. Sinon, le passage de l'ethnie à la Nation doit être marqué par une teneur plus forte du projet politique et une teneur sociale plus dense, soit au niveau de la société civile, soit même au niveau de la classe sociale, la Nation visant à défendre la majorité ou la minorité opprimée et cela sur la base d'une plateforme idéologique précise. Ainsi, le mouvement MAU-MAU, au KENYA (1952-1960) avait-il un contenu nationaliste kenyan ou ethnique Kikuyu, ce mouvement issu de la quête de terres disputées entre les peuples du KENYA central et contre l'accaparement des meilleurs terroirs agricoles par les Européens. Mais le soulèvement MAU-MAU, c'était aussi une bataille pour la libération politique et culturelle. Les rituels symboliques, utilisés au départ par les guérilleros étaient empruntés au patrimoine religieux des KIKUYU et des groupes ethniques apparentés : par exemple, la prestation de serments comme engagement sacré pour décourager toute idée de trahison ou de subversion au sein du mouvement. Les KIKUYU étaient en majorité. Mais, le mouvement était le plus puissant dans un contexte général d'oppression et de domination dont les Africains étaient tous plus ou moins victimes, il a fini par polariser les énergies de la majorité des Africains et par incarner leurs espoirs de changement revêtant ainsi un caractère manifestement nationaliste.

Le cas le plus emblématique de la Nation, à ses origines, a été le concept jacobin de Nation durant la Révolution Française. Ce dernier abolissait les références provinciales à connotations plus ou moins ethniques et girondines. La Révolution s'appuyait sur l'individu, le citoyen doté de droits et de devoirs à caractère universel. D'où l'assurance péremptoire des Conventionnels légiférant en dehors du temps et de l'espace hexagonal, convaincus qu'ils étaient, qu'en libérant le Tiers-État (la Nation), ils brisaient toutes les chaînes de tout le peuple dressé contre les tyrans. « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! ». Il y avait donc dans cette option nationale un contenu de classe. Mais, un siècle plus tard, les communistes verront dans l'option bourgeoise nationale un alibi et un piège contre les intérêts de la classe ouvrière. C'était une autre conception de l'état et de la Révolution.

Ainsi donc, trois vocables ou expressions doivent être convoqués ici pour préciser encore l'acceptation des mots « Nations et Ethnies par rapport à la Démocratie ».

L'État. Nation Africain, qui est le fils naturel direct de la colonisation, est-il oppresseur ou libérateur des ethnies ?

Ce sujet, plus ou moins tabou, est jugé hors question, puisque la charte de l'OUA, elle-même, consacre le statu quo hérité de la colonisation; pour ne pas ouvrir la Boîte de Pandore qui, cependant, nous révèle des horreurs de plus en plus affreuses.

Les constitutions Africaines, et les chartes internationales signées par les pays africains posent les peuples (c'est-à-dire, les Candidats à être des États-Nations) comme les sources de l'autodétermination et de la souveraineté : « Nous peuple de etc. » mais, les seuls acteurs admis sont les États-Nations existants. Certaines « Nations », candidates comme l'ÉRHYTRÉE, ont réussi à s'imposer au prix d'une guerre effroyable. D'autres tentent encore de relever le défi de l'autodétermination et du Référendum : (Sahraouis) Anjouan des COMORES.

Quant à la guerre inexpiable du BIAFRA, sur fonds d'intérêts pétroliers et géo-stratégiques, elle préfigurait peut-être le conflit du CONGO BRAZZAVILLE avec les mêmes composantes ethno-régionalistes et financières, le détonateur étant constitué par les ambitions des seigneurs de la guerre.

On sait d'ailleurs que le régime de l'Apartheid anti-démocratique s'il en est, a utilisé vicieusement les « ethnies » d'AFRIQUE du SUD pour barrer la route à l'ANC et empêcher la Nation multiraciale d'AFRIQUE du SUD de naître. Ce complot des Bantoustans (ethnies érigées en pseudo-États-Nations) pour tuer dans l'œuf la Nation authentique d'AFRIQUE a réussi tant que sévissait la guerre froide; ce qui démontre bien que le problème des ethnies, des Nations et des États-Nations ne peut être posé et encore moins résolu en vase clos, sans référence aux exploitants et exploités de l'Afrique, et même aux partenaires plus ou moins neutres et même aux pays et organismes bailleurs de fonds; sans compter les organismes humanitaires qui semblent d'ailleurs avoir une sympathie naturelle pour les minorités irrédentistes.

Mais alors se pose la question-provocatrice suivante : Les États-Nations étant les maîtres d'œuvre de la situation actuelle et celle-ci étant source permanente de conflits et d'entorses ou de crimes graves contre les droits humains, ne peut-on pas dire que les États-Nations Africains sont, eux-mêmes, la source structurelle de ces convulsions qui proviennent du fait que les ethnies et les « nations » authentiques sont dispersées, crucifiées, guillotonnées ou simplement bâillonnées et

muselées. Les États-Nations ne seraient-ils pas pour bon nombre d'entre eux des Bantoustans sui generis dont la mission implicite serait d'empêcher ou de retarder les mutations fondamentales qui s'imposent pour l'intérêt supérieur de l'AFRIQUE et Africains? Après les comptoirs négriers fondés sur tel royaume et tel roitelet syndic des intérêts exogènes étaient des sortes de BANTOUSTANS.

II. Survol historique

C'est une mise en perspective grossière de simplification, mais qui permet de situer le stade actuel des « ethnies » et nations ou déficits d'ethnies de nations et d'État-Nation.

On peut distinguer sommairement cinq périodes où l'ethnogenèse s'est déployée en AFRIQUE.

A. Des premiers temps jusqu'au XVI^e siècle

C'est le temps de la construction autonome des ethnies, les pré-nations et des Royaumes et Empires transethniques qui présente un profil d'évolution présentant des hauts et des bas, mais à résultante toute positive.

Depuis les Nomes égyptiens qui étaient des groupes ethniques et régionaux polarisés au Nord et au Sud de la Vallée du NiL qui finit intégrer les Égyptiens dans une sorte de pré-nation qui traversera les millénaires avec la civilisation la plus équitable de l'Antiquité. L'ethnogenèse conduit peu à peu à deux configurations socio-politiques :

- a) les formations sociales à gouvernement non centralisé (différentes acéphales) avec un contenu ethnique ou clanique prononcé et extension limitée et des droits humains autogérés avec des hauts et des bas groupes ethniques munis;
- b) des formations sociales plus structurées et plus vastes aboutissant par amalgames, alliances, guerres et intégrations pacifiques ou non à des ensembles inter-ethniques ou trans-ethniques ou un Gouvernement plus ou moins centralisé et fortement socialisé constituant à sa manière un État de droit avec une norme supérieure s'imposant à tous; ce qui n'excluait pas les tyrannies sporadiques³. « *Ce n'est pas le Roi qui a la Royauté, c'est la Royauté qui a le Roi* », disait-on. Comme exemples de cette seconde catégorie, citons l'Empire du Mali (XIII^e-XV^e), l'Empire de GAO.

Les Royaumes moose etc. L'absence de certains outils de l'Oppression étatique (véhicules à roue, religion d'État, bureaucratie etc.) facilitait cette tolérance à l'égard des droits communautaires et des ethnies.

B. Du XV^e au XIX^e siècle

C'est la période où sévit principalement sur les côtes la Traite des Noirs avec des infractions très graves aux droits humains à travers l'instrumentalisation de certaines ethnies ou l'érection des Royaumes fondés sur le trafic côtier. Généralement, les royaumes se tribalisent. Le mode de production ou de destruction négrier et capitaliste mercantiliste déteint sur toute la vie des ethnies ou pré-Nations (cf. Les prisonniers MAHI décapités dans sacrifices humains à la Cour d'Abomey). Mais politique d'intégration de la Confédération ASHANTI (cf. Trône d'or des Royaumes Bambara; Wolof, Djula-Sénoufo, Ashanti-Fon).

Au XIX^e siècle enfin, c'est le moment des tentatives de retour aux grands ensembles transethniques, mais cette fois à travers la violence de la religion (autour d'une ethnie motrice : (El Hadj Omar – Usman Dan Fodio – Samori) ou par la violence des conquérants créateurs de Nations (Chaka – Zulu).

Mais, ces efforts, aux coûts humains considérables aggravés par la résistance aux premières conquêtes coloniales, arrivaient trop tard.

C. Le temps des colonies

C'est le temps des ethnies, nées artificiellement et à foison au service de l'État-Nation Européen. Même dans l'acte de conquête, on créait par la signature de Traités avec des « chefs supérieurs » de telles ethnies ou tribus inventées au besoin, pour devancer ou contester les prétentions adverses d'autres pays européens.

Les vraies ethnies vont être mises en pièces détachées, décapitées ou instrumentalisées. Mais, du moins, l'existence de territoires fédéraux contribue à préserver en partie le rassemblement des ethnies dans de grands espaces.

Or, les guerres de répression des révoltes et insurrection vont être basées sur l'utilisation des peuples dociles et fidèles contre les rebelles qui sont soumis à des chefs collaborateurs lesquels exagèrent encore les exactions de leurs maîtres.

D. La période post-coloniale

Les acteurs souvent figurants téléguidés sont les État-Nations sujets du (Droit sans droits pour les peuples et ethnies qui aspirent à certaines formes d'auto-gestion ou d'auto-détermination) si tant qu'un État patrimonial, clanique, népotiste n'étrangle pas les autres ethnies. La situation est même pire qu'au temps colonial pour beaucoup de peuples aujourd'hui dépecés de nouveau, alors qu'au temps colonial ils étaient réunis : Exemple les SENOUFO, les SONRAI, les TOUCOULEUR, les MALINKÉ, etc. Or, 50% des frontières africaines sont artificielles ou coïncident avec des lignes imaginaires et les dizaines d'ethnies sont en pièces détachées.

On pourrait penser que les injonctions des Programmes d'Ajustement Structurels réduiront les dénis de justice à caractère ethnique. Il n'en est rien. Même si l'État africain est flottant (doublement super structurel) ce n'est pas un État mou, eu égard aux armes sophistiquées et aux moyens médiatiques relativement écrasants face à une opposition marginale, et surtout si celle-ci est la base ethnique. La corruption de l'État patrimonial monopoleur économiquement comme il l'est politiquement, draine vers le groupe ethnique au pouvoir (marche, trafics, divers) les profits les plus substantiels, la corruption clanique n'apparaît d'ailleurs pas comme une corruption du fait d'une interprétation vicieuse de la solidarité familiale. Le fait de trafiquer une privatisation au profit d'un parent non plus. De même, le fait de frauder pour constituer une milice privée à caractère ethnique ou pour faire élire un parent.

La propagande anti-tribaliste contre les groupes citoyens contre les politiciens véreux, qui n'ont d'autre argument que de faire vibrer la fibre clanique ou ethnique pour exclure les autres compétiteurs comme « étrangers », résiste difficilement aux dérives passionnelles.

Le plus habile consiste à utiliser le prétexte du tribalisme pour refuser les réformes nécessaires ou pour terroriser les ethnies soi-disant menacées, reconstruire l'Histoire et dresser l'un contre l'autre comme des adversaires ceux qui hier encore étaient associés dans une division sociale du travail.

« La Démocratie multi partisane » fait le jeu des ethnies, entend-on dire »;

« L'enseignement dans les langues Africaines principales profite aux ethnies les plus importantes »;

Tout en réprouvant l'ethnisme et le tribalisme dans les constitutions,

la pratique réimpose subrepticement des traitements discriminatoires au plan économique, politique et culturel. Même la religion est mobilisée dans ce Kulturkampf d'un nouveau genre : par exemple, dans les pays situés sur les latitudes qui séparent les peuples au Nord et au Sud le long d'un espace qui va du Sénégal au Soudan en passant par la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad.

On peut se demander si le caractère artificiel de l'État-Nation Africain, État en porte à faux sur des peuples écartelés, sans société civile, sans mémoire et sans projet, n'est pas la source du désarroi existentiel, collectif, et schizophrénique qui est aux antipodes de la Nation, en tant que principe fondamental de cohérence.

Les traumatismes étouffés pendant des décennies ou un siècle et non assumés pouvant développer dans le subconscient ou l'inconscient des complexes psychotiques qui expliquent les explosions monstrueuses et fratricides. Des groupes ou castes socio-professionnels se réveillent un beau matin comme ethnies ennemies et même comme races vouées à l'extermination mutuelle. Ce genre de « mystère », éprouvé au Rwanda et au Burundi est un cas limite d'une maturation qui est potentielle dans de nombreux pays africains, surtout si l'on opère des transferts de conflits économiques (paupérisation de classes, faim de terre et dignité) vers la sphère des conflits religieux et ethniques.

III. Comment la démocratie peut tirer partie des ethnies et de la référence nationale

D'abord il ne faut ni sous-estimer ni surestimer la dimension ethnique. À condition de la restituer à sa vraie place :

- 1) La leçon d'Histoire (*Historia Magistra Vitae*) peut aider à maintenir les facteurs ethniques en le révélant comme un produit historique et non social ou racial;
- 2) En employant les aspects positifs des ethnies, lieux des performances culturelles des gisements de l'art, des savoirs endogènes, de la riche diversité et complémentarité des productions endogènes;
- 3) La décentralisation vraie doit permettre d'aller à la rencontre des demandes particulières au plan de l'autogestion; par exemple, dans le cadre de l'introduction des langues Africaines dans un système éducatif rénové;

4) Marquer aussi les limites démocratiques des ethnies; car la démocratie, la république, ne sont pas compatibles avec toutes formes de priorité à l'ethnie, de primauté aux chefferies féodales sur les impératifs démocratiques et républicains.

C'est là où s'impose la dimension nationale. Mais l'État-National est-il l'espace optimal pour l'épanouissement des ethnies ? Sûrement pas dans la mesure où les ethnies y sont étouffées, amputées ou privées de la possibilité d'un développement économique rationnel.

L'État-Nation Africain arrive à la fois trop tôt et trop tard. Trop tôt, parce qu'il n'a pas eu le temps de mûrir et de s'accomplir à travers le sang et les larmes, comme en Europe. Trop tard parce que l'ombre de la mondialisation avec son cortège de Transnationales d'autoroutes de l'information, l'Organisation Mondial du Commerce, exige une compétitivité accrue dans une guerre économique mondiale sans merci. Le micro État-National est structurellement inapte au développement.

Dans ces conditions, l'espace optimal pour la démocratie au profit des ethnies et des nations Africaines, c'est les espaces infra et supra National en dépassant le niveau micro national vers le bas grâce à la décentralisation, et vers le haut grâce à la régionalisation. C'est à ces deux niveaux que les ethnies, toutes les ethnies, retrouveront le maximum d'opportunités et que l'échange sera moins inégal avec l'extérieur grâce à une division inter-africaine du travail agricole et industriel en fonction des avantages comparatifs. Y trouveront leur compte : le développement inaccessible aujourd'hui; la science qui ne peut être que transnationale, la Démocratie qui s'accommode mal des régimes autocratiques et monopartisan de fait dans un espace régenté par un « guide » incontrôlé.

IV. Conclusion

La multiplicité des ethnies Africaines est une charge mais aussi une richesse pour ce Continent et pour le monde, au moment où l'uniformisation et le nivellement culturel menacent la planète ainsi que la pensée politique et économique uniques. La diversité culturelle est aussi importante que la biodiversité écologique;

Il faut approfondir les recherches sur les ethnies et les États Micro-Nations. Une des voies pourrait être le passage par les terminologies relatives, à ces terrains dans les langues Africaines pour les réalités qu'elles ont déjà appréhendées.

Se dire qu'il y a quelque chose de positif à tirer de toutes les étapes de l'expérience historique Africaine :

- Dans la première étape, la montée endogène vers l'agrégation des peuples sur une base trans-ethnique;
- Dans le période négrière, les adaptations douloureuses aux affres du temps par la production d'États négriers;
- Au XIX^e siècle, par le sens des grands espaces hisses par la guerre presque à la hauteur des défis imposés;
- Au temps colonial, par la création de Fédérations détruites hélas à la fin de la période;
- Le Post-Colonial n'est encore le Post Néo-colonial; tant que cette visée vers l'espace minimal du Développement endogène n'est pas réalisé – Visée partie de la première période au début de la période pharaonique et qui a traversé le millénaire jusqu'aux vellétés de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Ce qui est certain, c'est que, sans référentiel, aucune collectivité humaine ne peut avancer. Sans Ethnie, sans État, sans Nation, rien ne peut se passer. Mais il ne s'agit pas d'un retour aux ethnies précoloniales ni à l'État colonial, ni aux micro-Nations actuelles ni à la Nation Zoulou.

Il faut un nouveau projet qui tienne compte de tout cela et des exigences de la Démocratie universelle ajustée à la taille de notre Histoire.

Un proverbe Yorouba déclare :

« Aujourd'hui, c'est le Monde; demain c'est l'autre Monde ».

Cela signifie que c'est aujourd'hui, et non demain, que nous avons prise sur le monde que nous voulons.

1 Université de Ouagadougou - colloque international de Ouagadougou - « Nations et Ethnies devant la Démocratie en Afrique » - Ouagadougou 1-5 décembre 1997 - Pr. Joseph Ki-Zerbo.

2 « Une nation est une âme, un principe spirituel ». Une nation est donc une grande solidarité constituée par des sacrifices qu'on a fait et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait tranquille : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation et (pardonnez-moi cette métaphore) plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu et une affirmation perpétuelle de vie « Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une Nation* », PARIS Presse POCKET 1992, p. 54-55.

3 Comme formes multiples de ce caractère multi ethnique et transethnique, voir Notes J. K. Z. p6-7

- Ethnies commerçantes;

- Rôle des scarifications ethniques pour bénéficier de droits (habens corpus);
- Parenté à plaisanterie;
- Extension collatérale du clan (différent vertical) par le système matrilineaire;
- Rôle des femmes comme Reines.

7. Séminaire de la commission nationale pour la décentralisation (18 juillet 1994 - Ouagadougou)

Société civile et décentralisation

Il est bon que la Commission Nationale de Décentralisation initie une réflexion approfondie sur le contenu de la mission qui lui est impartie. Cette mission incombe en tout premier lieu à l'État du fait des Textes qui le régissent.

La Constitution du BURKINA FASO parle de « pouvoir populaire », de « Souveraineté populaire » (Art. 32) de « participation démocratique des populations à la libre administration des collectivités territoriales » (Art. 145). La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule aussi que « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis » (Art. 21, alinéa premier).

La démocratie a d'ailleurs été définie comme « Le gouvernement du peuple par le peuple, et pour le peuple ».

Tous les problèmes de la démocratie résident dans ces deux petits mots : « par » et « pour ».

Or, quand un journaliste de notre pays titre à la une, avec emphase, comme un coup de clairon : « Le pouvoir aux Collectivités locales » on voit que l'article défini est manifestement de trop. Le pouvoir ? Et que restera-t-il pour les autres collectivités non locales ? Le Président de la Commission de Décentralisation, lui, parle plus modestement de « *transfert de pouvoir et de compétences du pouvoir central vers les collectivités territoriales* ». Et parlant de l'administration burkinabé des affaires publiques, il ajoute « *Généralement, on pense que cette gestion est trop centralisée* ».

En effet, la loi n° 003/ADP du 7 mai 1993 portant Organisation de l'Administration du Territoire au BURKINA FASO, distingue comme collectivités territoriales :

- la Commune subdivisée en secteurs;
- la Province comprenant des Départements et / ou des Communes;
- les Départements, eux, se subdivisent en villages.

Mais, la dissection de l'espace géographique en territoires administratifs ne date pas d'aujourd'hui. Depuis le temps colonial, le pouvoir a toujours partagé l'espace comme un gâteau. Cela a-t-il freiné, éradiqué ou aggravé la pauvreté ? Telle est la vraie question. Cela a-t-il remanié et dans quel sens les flux de pouvoir ? Si l'on admet que la Démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple... et¹ que la Souveraineté appartient à ce peuple. On comprend que, par le référendum sur cette même Constitution où le peuple est consacré « Souverain », la réalité du pouvoir a été aménagée pour être cristallisée dans ce que l'on appelle « le pouvoir central ». Le peuple a délégué ses pouvoirs; et de centre qu'il était, il est devenu périphérie. C'est ce qui justifie le terme de « décentralisation ». Sinon, le peuple étant le centre, on devrait parler de « recentralisation ».

C'est pourquoi, il faut se réjouir de voir parmi les thèmes retenus pour ce Séminaire, celui de « Société civile et Décentralisation ». Je présume qu'il s'agit par là de bien marquer que la Décentralisation n'est pas seulement un transfert spatial de compétence, mais un transfert social de pouvoir : ce qui pose le problème à un niveau qualitatif différent, puisqu'il ne s'agit pas seulement de démultiplication du pouvoir qui peut bien bourgeonner à distance sans s'affaiblir, mais² de limitation et de partage démocratiques.

- 1) Ce sera le lieu de procéder très brièvement (vu le temps imparti) à un balayage sémantique pour dégrossir le concept de société civile et voir ce à quoi il correspond ici et maintenant;
- 2) À partir de là et dans un second temps, il faudra suivre encore plus succinctement la ligne historique d'évolution de nos pays africains en ce qui concerne la relation à l'intérieur du binôme État-Société Civile, et qu'on pourrait schématiser ainsi : « De l'État Socialisé, à l'État dominateur, vers un État « civilisé »;
- 3) Enfin, il faudra tracer, en quelques mots, quelques pistes de réflexion et d'action.

I. De quoi s'agit-il ?

Chacun croit savoir ce que c'est que l'État et ce qu'est la Société (Civile). Mais, même dans ce cas, notons que la relation entre les deux est tellement complexe que les plus grands penseurs n'ont pas fini, depuis des millénaires, de creuser ce problème vital pour toute collectivité.

L'État, ce n'est pas seulement ni même surtout les rouages de l'appareil de direction d'un pays, encore moins les régimes qui se succèdent à sa tête. La réalité de l'État ne saurait se limiter à la Société politique. Elle se définit par rapport à d'autres groupes ou classes. L'État est un principe institué pour conduire la Société vers ses objectifs fondamentaux. Tout État est donc relatif à une Société donnée qui l'engendre et qu'il façonne. Plus profondément : « *L'homme a inventé l'État dit-on pour ne pas obéir à l'homme* », pour détacher les rapports de l'autorité à l'obéissance, des relations personnelles de chef à sujet ».

3 Problème majeur sur lequel HOBBS s'était prononcé en sens contraire en faveur du despotisme, en prétendant que l'état de nature étant un état de guerre destructrice et de misère, les hommes se sont engagés à la fois à s'unir socialement et à abdiquer leurs prérogatives entre les mains du souverain, l'État, qui devient, ainsi, « l'acteur et l'auteur du pouvoir; la société troquant la liberté de chacun et de tous contre la sécurité de chacun et de tous ».

L'État-despote (LEVIATHAN) est là pour que l'homme ne soit pas un loup pour l'homme. Hors de l'État, point de salut. Cette conception désastreuse a été professée dans les partis-États africains où les membres de la société, y compris les enfants dans le sein de leur mère, étaient réputés membres du seul parti au pouvoir. Dans ce cas extrême, la décentralisation est un non sens et la Société civile est abolie, néantisée par l'État. Or, le concept même de Société civile n'existe qu'en relation dialectique avec l'État. De même que l'État a été peu à peu édifié par les rencontres, les contradictions, conflits, affrontements et alliances entre les éléments de la Société, de même celle-ci a été forgée petit à petit par l'autorité et la force de l'État.

Cette construction mutuelle fait que la Société dans certains de ses éléments se pose en s'opposant face à, ou à côté de, ou de concert avec, ou carrément contre l'État, afin de ne pas abdiquer entre les mains de LEVIATHAN.

HEGEL oppose la Société Civile à l'État dans une interaction dialectique où l'État se dégage comme l'aboutissement ultime et parfait de l'Histoire Universelle; le prototype le plus achevé des 3 groupes ou « États » ou configurations de la Société Civile étant le fonctionnaire de l'État qui domine la scène après le paysan et l'opérateur ou entrepreneur industriel...

4 Les théoriciens marxistes, eux, considèrent que ce sont les classes sociales qui constituent les éléments de la Société Civile face à l'État

qui loin d'être un arbitre neutre est historiquement le syndic de la classe dominante, et exploiteuse; le stade final devant être d'après eux le contrôle de l'État socialiste par la classe du prolétariat avant d'aboutir au communisme.

Il reviendra à GRAMSCI de raffiner ce concept en présentant l'État ou la Société Politique comme le lieu du commandement, de la coercition, de la répression, alors que la Société civile est en face de l'État comme le facteur de la direction idéologique, de l'orientation psychologique, bref de « l'hégémonie ».

5 Les auteurs libéraux attribuent une fonction d'arbitre à l'Etat face aux acteurs de la Société Civile.

Bref, il faut dire que l'État est au cœur d'une lutte historique menée par la Société contre la sujétion. Et même si cet état reflète l'affrontement de certains intérêts et de certaines valeurs à travers la violence et le consensus, ou le consensus par la violence structurelle, tout cela se déploie dans le cadre d'un système sociétal donné qui joue lui-même sa propre partie et qui tente sans cesse de forger un État à la mesure de ses propres visées. L'État ne peut jouir d'un pouvoir totalitaire sans risquer d'abolir le minimum de consensus qui conditionne sa propre existence. C'est pourquoi la Société, qui a partout précédé la Société politique, l'a constituée et sans cesse la transforme autant qu'elle est transformée par elle. En effet, la légalité ne suffit pas; il faut aussi la légitimité par laquelle la force instituée se mue en autorité acceptée et en pouvoir. Même si l'on pense, comme Max WEBER, que « l'État détient le monopole de la violence légitime », l'on reconnaît, par-là même, qu'il faut que, d'une manière ou d'une autre, cette violence soit assumée par les gouvernés. Sinon, il y a séparation de corps voire divorce entre la Société civile et l'État qui, du même coup, ne répond plus à sa définition.

En somme, seul l'État de droit est un partenaire valable de la Société civile.

Concrètement, tous les groupes de la Société, pourvu qu'ils disposent d'une autonomie vis à vis de l'État, sont des acteurs potentiels plus ou moins dynamiques selon les périodes, de l'échange plus ou moins consensuel, plus ou moins conflictuel ou violent avec l'État qui détient le pouvoir éminent de coercition; mais dans le cadre d'objectifs souhaitables et accessibles pour la majorité des groupes dirigeants de la Société civile. Il y a là un rapport de forces changeant, où les coalitions, les alliances, les premiers rôles sont variables selon les prégnances, les sommations, les impératifs et déterminations

économiques et autres.

Dans cette lutte le rôle de l'État c'est de défendre le cadre de Droit, mais aussi de se défendre lui-même, et d'apparaître ici ou là, presque toujours comme agent de répression; mais la résultante de ces luttes tournantes entre les groupes ou classes de la Société civile, entre certains d'entre eux et l'État, c'est la stagnation, ou la régression ou le mouvement ascensionnel de la majorité; autant de défis pour la démocratie.

Néanmoins, pour être acteur dans ce genre de conflit, cela implique deux conditions :

- disposer d'une instance et d'une marge de mouvement suffisante vis-à-vis du pouvoir, pour être à même de jouer sa propre partie;
- atteindre un minimum de visibilité en tant que groupe identifiable : les individus isolés sans impact collectif, les groupes non structurés, les groupes marginalisés ou écrasés au point d'être sans voix, sont neutralisés... mais non abolis; car ceux qui sont structurellement muets aujourd'hui, peuvent avec les mutations dans le rapport de forces, acquérir demain une énergie incalculable. Le rideau n'est jamais baissé sur la scène de l'Histoire, qui contrairement à certaines idéologies n'est pas scientifiquement programmée ou planifiable.

Dans ce cadre là, innombrables sont les acteurs; car les groupes qui n'ont pas encore intervenus dans l'Histoire sont encore plus nombreux que ceux qui sont déjà connus; et la combinatoire des forces est sans limites : Groupes des médias, Professions libérales, Universitaires et Chercheurs, Artistes divers, Corps de métiers, Groupements villageois et paysans, Chefs coutumiers et Chefs de terre, Écrivains et imprimeurs, les Groupements de femmes, de jeunes, de chômeurs, les Associations de consommateurs, les Opérateurs économiques, les équipes sportives, les dolotières, les bouchers, les ONG, les veuves, les enfants de la rue, les prostituées, les malades, les handicapés, les tontines, les restauratrices, les boulangers, les partis politiques, les mouvements de défense des droits humains, les gardiens, les maraîchers, les transporteurs, les étudiants, les groupes de prière, les marabouts, les guérisseurs traditionnels, les griots et autres « castes », les brasseurs de bière, les secrétaires, les banques, les garagistes, les éleveurs, les pêcheurs, les garibous etc.

On classe, bien entendu, les acteurs de la Société civile par catégories selon des critères de composition, d'impact sur l'État, de capacité pour forger des mutations. C'est délibérément que nous les alignons en désordre; car l'expérience de notre pays a démontré que les

bouleversements ne proviennent pas toujours du côté où l'on s'attend à les voir surgir.

Par ailleurs, aucune de ces catégories n'est homogène. Souvent un même groupe social comporte des segments pro-étatiques et d'autres, opposés.

En ce qui concerne la décentralisation, notons que les différents groupes énumérés peuvent être directement concernés par elles, mais que bon nombre d'entre elles, ne se sentiront touchés que si leurs intérêts sont directement en cause.

Notons seulement que tous ces gens ont intérêt à la décentralisation puisqu'ils sont répandus sur toute l'étendue du territoire, et sont à ce titre intéressés par la création éventuelle d'emplois et d'échanges.

II. La ligne historique Sub-saharienne : des rapports entre la société civile et la décentralisation

A. Au temps pré-colonial

Sans vouloir idéaliser le passé dans un romantisme rétrospectif (il y a eu des tyrans !), sans accepter la réduction des collectivités pré-coloniales Africaines à deux modèles : les Sociétés à État et sans État (acéphales), notons que le pouvoir a habituellement au Sud du Sahara été fortement socialisé, partagé entre un grand nombre de groupes. L'État était investi dans la Société civile qui habitait l'État. Celui-ci n'avait d'ailleurs pas souvent les éléments infrastructurels ou super structurels pour dominer les groupes de la Société civile et les espaces éloignés des empires : (absence fréquente de véhicules à roue, d'écriture, d'armes à feu, de religion d'Etat, de monnaie, non suppression des langues autochtones). Il y avait là aussi une politique délibérée qui est attestée par exemple par les écrivains et chroniqueurs des XIV^e et XV^e siècles à propos du MALI. Cet empire était un véritable État de droit décentralisé à tous points de vue, et qui fonctionnait sur la base de la double norme écrite et orale. Le principe de cet État, comme dans d'autres régions Africaines, c'est que « Ce n'est pas le roi qui a la royauté ; c'est la royauté qui a le roi ». Effectivement, le roi apparaissait comme captif de normes supérieures dont les garants et les bénéficiaires étaient légion.

B. Au temps colonial

Durant cette période, les rapports entre l'Etat et la Société civile, du

point de vue de la décentralisation, sont caractérisés par les traits suivants : Éradication des pouvoirs politiques ou États endogènes, domestication de ces pouvoirs, déstructuration et désagrégation, désocialisation, accaparement et centralisation du pouvoir, hiérarchisation et extraversion, avec transfert des centres de décision vers des métropoles Africaines ou extra-Africaines. Démantèlement des foyers de résistance émanant de la Société civile.

Les avantages de cette période, c'est que certaines libertés fondamentales ont été, après la période de conquête et de main-mise territoriale brutale, conférées à certains groupes après des luttes mémorables, surtout après la Seconde Guerre Mondiale.

Ex. Le Code du travail en 1952. - La décentralisation et le suffrage Universel par la loi du 23 Juin 1956.

À noter aussi : une politisation saine de la Société civile dans ces groupes les plus éclairés et dynamiques dans le cadre du Nationalisme et des Mouvements de libération : Loi Lamine GUËYE 1950 « À travail égal, Salaire égal ! ».

L'engagement de l'U.G.T.A.N. dans la lutte pour l'indépendance et pour l'Unité Africaine.

Les relations entre l'État et les Syndicats codifiées sur la base des principes suivants :

- pluralisme syndical;
- refus (ou parfois acceptation) du cumul des responsabilités politiques et syndicales;
- affirmation ou rejet de la lutte des classes comme référence maîtresse pour la lutte d'émancipation politique;
- une des actions notables de la Société Civile c'est que de nombreux Étudiants de la FEANF se sépareront de la Direction du RDA après son revirement politique en 1951.

III. Après les indépendances et jusqu'en 1989

C'est l'extinction lente des structures modernes de liberté pour la Société civile. C'est le monopartisme du Parti-État, le monolithisme syndical, le musellement de toutes les couches sociales opposantes : presse, barreau, intellectuels, artistes etc. Accaparement de tous les pouvoirs par l'État, réduit à une poignée de dirigeants. Personnalisation. Népotisme - militarisation - Caporalisation de la

jeunesse.

L'essor d'une vraie Société civile est étouffé par l'action interne du pouvoir politique; par les structures de néo-colonisation et d'échange inégal (désindustrialisation structurelle) qui freinent et brisent l'essor d'une classe ouvrière conséquente. Hypertrophie du secteur informel qui atomise ou restructure sur d'autres bases (lignages, voisinage) les groupes de la société civile.

Paupérisation des masses et refus de la transition démocratique chez de nombreux dirigeants.

Démantèlement fondamental des structures socio-politiques par génocides, transferts massifs de peuples, épurations ethniques : la lutte pour le pouvoir au sein de la Classe politique enterre le projet démocratique minimal, à fortiori la question du transfert du pouvoir au peuple... Le départ du peuple du RWANDA constitue la manifestation physique ultime de la sécession de la Société civile par rapport au pouvoir politique : cas limite du « modèle » d'anti-démocratie Africaine; exode général du peuple qui abandonne sa terre aux tyrans. Dans beaucoup de pays où les frontières d'origine coloniale endiguent les velléités de la Société civile, le problème est le même; il y a une différence de degré et non de nature.

D'où les pistes de réflexion et d'action, qui s'imposent.

IV. Pistes pour la réflexion et l'action

Dans la Décentralisation envisagée par l'État Burkinabé et qui en est à ses premiers balbutiements, il faut poser des questions, souligner les défis, les enjeux, les limites évidentes du processus.

Si la décentralisation doit se faire au profit de la Société civile, encore faut-il ne pas entendre Société civile au sens le plus immédiat et vulgaire (ce qui ne signifie pas méprisable).

La vraie Société civile, ce sont les forces de changement, d'amélioration de progrès. Il y a société civile et Société civile. Et l'État choisit souvent de coopérer avec les éléments les plus dociles et les plus suivistes, qui ne peuvent donc plus jouer ce rôle de vigilance, cette mission tribunitienne, cette fonction de dénonciation, de prévention éventuelle, d'auto-affirmation et d'invention que la société civile a jouée à travers les siècles dans les pays aujourd'hui avancés.

Dans le processus actuel de démantèlement de l'État en Afrique, et

d'essor puissant mais désordonné de l'informel, est-ce une chance pour la Société civile, par exemple après la dévaluation, du fait qu'à défaut de déconnection active par les Africains, les pays nantis les soumettent à une déconnection passive ? Est-ce la chance historique de la Société civile Africaine ?

Peut-être. Mais il est permis d'en douter. D'abord, l'État ne se dessaisit presque jamais spontanément d'un vrai pouvoir. Et si l'État cède un morceau, une miette de son pouvoir, il veille à ce que ce morceau tombe en des mains sûres...

Décentraliser pour qui ? On a observé, qu'en cas de décentralisation, les notables locaux en sont souvent les bénéficiaires. Qui va renforcer son pouvoir local; est-ce la Société civile de type pré-colonial qui était en voie de régression ou bien des éléments de la Société civile « moderne » encore embryonnaire, ou encore des Puissances d'argent occultes mais omniprésentes en quête de marchés ?

Ce qui risque de se passer, c'est que le pouvoir aujourd'hui un peu lointain et donc atténué de l'état, soit remplacé par un pouvoir local plus rigoureux encore, surtout si des alliances interviennent entre des groupes locaux et le Pouvoir Central dont ils seraient les nouveaux proconsuls. Le pouvoir des tsars était, disait-on une autocratie tempérée par la distance. Cette décentralisation forcée est parfois plus soutenable qu'une fausse décentralisation.

Une nouvelle société civile Africaine capable de relever les défis présents devra donc se dégager : Associations de producteurs et de consommateurs, de voisins, de formation et d'éducation populaire, ligues pour l'environnement, pour les droits humains, corps de métier et ateliers culturels. C'est un mouvement ascensionnel de bas en haut qui créera vraiment la décentralisation, parce qu'il est seul capable de l'assumer.

Sinon nous assisterons à un transfert spatial de semblants de pouvoirs octroyés. On l'a vu à la résistance devant la multiplication des Communes de plein exercice, à l'insistance pour que les Préfets demeurent les Chefs des conseils départementaux et municipaux. On le devine aussi à l'importance des pouvoirs de tutelle conservés par l'État (Art.9 de la loi suscitée) qui se comprend mal s'il s'agit vraiment par la décentralisation, de renvoyer l'ascenseur à la base qui a préalablement propulsé le pouvoir central.

En réalité, on se demande si le désengagement actuel des instances locales qu'opère l'État, n'est pas quelque part un alibi d'échec

transformé en acte de vertu; ou, du moins, un constat camouflé de faillite après tant d'années de délégations spéciales et d'administration directe. Ce serait un cadeau empoisonné qu'on risque de laisser entre les mains de collectivités autonomes toujours bien prises en mains ou tenues en laisse, et qui n'auront pas les moyens de leur autonomie. Cela vaut en particulier pour les cités urbaines débordées par le déferlement de l'exode rural ou les gourbis l'emportent de plus en plus; véritables bidonvilles (on devrait dire même bidonvillages !) sans voirie existante ou possible; ingérables sinon dans la dépendance étroite de « l'ingérence humanitaire » selon le modèle de nos états eux-mêmes, adonnés au sérum conditionnel des bailleurs extérieurs.

Or, il est dit quelque part que « *le Conseil municipal discute et adopte les plans de développement de la Commune* ». Si l'Etat, lui-même, ne peut pas élaborer des budgets d'investissement, comment le demander aux pouvoirs locaux, sinon en supposant qu'une taxation locale assez lourde sera exigée de la Société Civile ? Par une ponction supplémentaire des surplus paysans ?...

Par ailleurs, comment peut-on planifier dans une Commune burkinabé de base alors que le P.A.S. gouverne au niveau national et mondial et influe directement sur les conditions de production, de consommation, d'épargne et d'investissement ?

Il faudrait demander au préalable que notre Pouvoir Central bénéficie d'une décentralisation de la part des Autorités financières internationales !

Où est le Pouvoir ? Peut-on transférer un pouvoir qu'on n'a plus ?

Dans le même ordre d'idées, il faut se demander comment on peut décentraliser vraiment en Afrique sans l'intégration Africaine; c'est-à-dire dépasser vraiment l'État Africain vers le bas sans le dépasser vers le haut : au plan économique, les sources, les ressources, les débouchés de l'activité locale se trouvent peut-être dans des pays voisins ou lointains. Par ailleurs, la société civile est formée de lignages ou d'ethnies linguistiques qui débordent largement les frontières des États. Leur développement socio-culturel dépend donc en grande partie de l'intégration. L'au-dessous de l'État est donc dépendant de l'au-delà de l'État. En tout cas, l'accent mis sur le concret et le local ne doit pas occulter les problèmes généraux englobant et parfois déterminants. (cf. le cas des ONG).

Bref, tout ce qui est dit ici ne signifie pas (loin de là !) qu'il faille renoncer à la décentralisation; mais tend à en montrer les limites et les

enjeux, à la démasquer de son appareil propagandiste et mystificateur. Il n'y a pas de vraie décentralisation purement octroyée; ce n'est qu'une vraie société civile qui peut donner son vrai contenu à la décentralisation; surtout si l'on réédite au niveau des élections locales les multiples « irrégularités » signalées en 1992 par la Cour suprême...

Enfin, la décentralisation pourrait être, si on le veut, le lieu et le moment d'ajouter une pierre au Consensus minimal ente l'État et la Société civile. En effet celle-ci n'est pas contre l'état par définition. Elle est là comme réalité et principe d'autonomie et d'auto-réalisation. Et dans ce cadre, la Société Civile est plus importante que l'État. Ce dernier, en fait, est un moyen, un appareil, un principe, bien sûr, mais inventé par la Société Civile pour réaliser un bien commun. L'État otage d'une classe sociale n'a rien à voir avec le bien de la Société Civile, laquelle est à la fois moyen, mais aussi fin du développement. L'État, qui impose un projet de totalisation sociale au profit d'un groupe accapareur, est vite totalitaire, et se heurtera tôt ou tard à un contre-projet de dé-totalisation et de contre-totalisation.

Or, le grand dessein des idéologies majeures du XX^e siècle a toujours été le dépérissement de l'État. Les marxistes l'ont prédit : en vain. Les capitalistes libéraux ne cessent de le clamer. Moins d'État ! La décentralisation doit viser le dépérissement de l'État au profit du peuple, de la Société civile.

Qui s'oppose à cela; sinon les États eux-mêmes ? Est-il trop tôt ou trop tard pour tenter d'amorcer ici et maintenant ce rêve de voir la Société politique s'allier avec et se mettre au service de la Société civile, afin de créer enfin une société civilisée ?

1 On aurait d'ailleurs pu faire l'économie du « pour le peuple »; si réellement le gouvernement est par le peuple.

2 comme dans le cas des « délocalisations » que les firmes transnationales multiplient dans le monde pour multiplier leur puissance.

3 BURDEAU - Encyclopédia Universalis - CORPUS 7 p.316.

4 J.P. LEFEBVRE et P. MACHEREY : *HEGEL et la Société* P.U.F., 1984, p.38 et suivantes.

5 M.A. MACCIOCHI, Pour GRAMSCI, SEVIL, 1974 p.192 et suivantes.

Quatrième partie

L'image de l'autre : regard sur l'Afrique et regard africain

De nos jours, l'on note une contradiction majeure entre les flux gigantesques des communications qui mettent en contact les humains, et la permanence de stéréotypes, d'images de l'autre, forgées et charriées par l'Histoire. Les voyages et échanges multiformes, les circuits touristiques, les événements vécus en direct par des milliards de téléspectateurs (alunissage, mondial de football, jeux olympiques, sécheresse, etc.), multiplient à un rythme vertigineux la présence de chaque groupe humain à tous les autres.

Et pourtant, la vie et la presse quotidiennes nous révèlent des stéréotypes gravés dans l'inconscient collectif, des préjugés datant de plusieurs siècles, voire de millénaires. Il y aurait donc une dynamique autonome des jugements sur autrui, ces derniers cheminant comme une cryptohistoire souterraine qui influe d'autant plus lourdement sur l'histoire manifeste. D'où l'utilité pour l'historien d'analyser la confection, le développement et les mutations des « images de l'autre » dans le temps et dans l'espace, afin de repérer à travers la diachronie et les contextes variés l'évolution de tels processus.

Sans vouloir examiner la pertinence scientifique du concept de « race », nous¹ nous en tiendrons aux perceptions subjectives qui l'entourent. J. BERQUE affirme que « *les sciences humaines sont fondées sur la dialectique du même et de l'autre* ». Disons plus précisément que pour l'Histoire, l'image de l'autre est capitale au double plan de l'épistémologie et de la praxis. En effet, l'Histoire est une science fondée sur le témoignage humain. Or, ce dernier est constitué le plus souvent à partir, soit de relations de faits, soit de jugements portant sur des personnes ou des groupes, c'est-à-dire des « images de l'autre », lesquelles constituent donc l'une des pierres d'angle de la connaissance du passé.

Même les énoncés de faits sont très souvent entachés de tels jugements qui sont des moteurs de l'action humaine à tous les niveaux. Enfin, l'Histoire, elle-même, en révélant les préjugés par plongée dans le « non-dit » des sociétés, possède une vertu thérapeutique; par exemple, quand un peuple se présente comme conquérant d'autres peuples et que l'Histoire lui révèle que son héros éponyme était déjà le fruit d'un métissage avec les autochtones, l'image des autres et de soi s'en trouvent modifiée.

Tel fut le cas du premier roi des moose à OUAGADOUGOU. L'image de l'autre, qui ne peut être saisie correctement que sur une base pluridisciplinaire, n'est donc pas seulement un thème pour l'Histoire, mais un des fondements de l'Histoire Connaissance et de l'Histoire Action.

Après quelques considérations d'ordre général, nous nous proposons d'examiner le cas des Africains vu par les européens, mais sans oublier le regard interne inter-africain.

¹ J. RUFFIE : *De la Biologie à la Culture*, Paris, Flammarion 1983 Vol. II p. 57-195.

I. Remarques générales

A. L'image de l'autre, condition mais aussi conséquence de l'identification de soi

« *La personnalité se pose en s'opposant* », dit-on. Mais, elle s'oppose aussi après et parce qu'elle s'est posée. Mieux, elle pose les autres en fonction de sa propre position.

Dans de nombreux cas, l'identité assumée n'est pas la même que celle qui est attribuée. D'où dans des cas limites, l'affectation d'office de signes ou d'insignes d'abord naturels, puis surimposés, permettant l'identification automatique. Par exemple, « le nez épaté » pour les noirs, et durant la traite, la marque au fer rouge : stigmate facilitant l'identification, la démarcation et l'appropriation.

Une enquête a montré que dans les États africains avec leurs frontières ethnocidaires, à la question : « *qui est tu ? Les enfants des écoles répondaient, le plus souvent, par la référence ethnique et non « nationale »*. « L'autre » contemporain, qui poserait le moi collectif, n'existe pas encore.

Par ailleurs, il est extrêmement rare que les européens aient désigné un peuple Africain par le nom avec lequel il s'identifie lui-même. Les GOUROUNSI, SAMO, BOBO, PEUL, MOSSI, GOURMANTCHE, BAMBARA, etc., parfois nommés il est vrai par le truchement d'autres langues Africaines, ne s'appellent pas eux-mêmes ainsi. Cet autodafé sémantique qui implique souvent le refus d'entrer dans le système de l'autre (« vos noms sont trop compliqués ! »), entraîne des conséquences graves.

En effet, dans les civilisations marquées par l'oralité, le nom a une portée plus grande qu'ailleurs. Il implique non seulement la désignation, mais l'emprise. On ne prononce pas le nom de ceux qu'on vénère (Dieu, le roi, l'époux). Mais déformer le nom peut engendrer aussi des effets pervers. De ce point de vue, l'écrit est sans doute une technique de fixation de l'autre dans son profil stéréotypé beaucoup plus efficace que l'oralité. Encore que, nous le verrons, des « images de l'autre », transmises par voie orale seulement, ont franchi des siècles sans modification majeure.

B. Les moments de la rencontre d'autres ethnies

Généralement, l'on peut distinguer trois temps dans la rencontre d'autres ethnies.

- a) D'abord, ce sont les différences extérieures et spectaculaires qui frappent : couleur de la peau, formes du visage, qualité des cheveux, bref les phénotypes;
- b) Plus tard, l'on découvre sous les apparences premières, des constantes, des ressemblances qui révèlent le statut humain fondamental;
- c) Le troisième stade est le plus élaboré, mais aussi le plus problématique, puisqu'il consiste à accepter ou refuser la synthèse des deux premiers.

En effet, le premier moment est celui de l'étonnement immédiat, parfois bienveillant, ou au contraire de rejet épidermique et instinctif, assorti de stéréotypes vulgaires : c'est le temps du racisme élémentaire.

Le second temps est celui de l'universalisme, de la reconnaissance de soi dans l'autre, en dépassant les spécificités pourtant réelles.

Le troisième stade est ambigu; il peut consister en un racisme au second degré par le repli chauvin sur soi pour des raisons d'ordre économique, démographique, idéologique, etc. Toutefois, ce moment peut être aussi celui de la vérité par la synthèse des ressemblances fondamentales et des différences acceptées non seulement les plus frappantes qui sont déjà minimisées (cf. second temps), mais même de celles qui marquent la personnalité « culturelle ».

Cette dernière image socialisée, et qui dépend d'un grand nombre de paramètres, est de loin la plus importante, puisque c'est elle qui porte la charge historique la plus puissante. Inutile de dire que ces stades ne sont pas des états de conscience absolument distincts ou successifs dans l'ordre indiqué ici, mais plutôt des attitudes qui ont été séparées pour les besoins de l'analyse.

Notons aussi que l'image de l'autre, en tant que représentation socialisée, est très faible dans le jeune âge et ne prend corps qu'avec « l'éducation », reproduction sociale qui contient tant de déformations. Les enfants passent vite à cet égard des constats de l'expérience aux jugements de valeur.

Par ailleurs, la richesse et la complexité des « images de l'autre » ne

dépendent pas simplement du progrès matériel d'une société, mais du raffinement de la sphère « idéologique » qui est fortement développée chez des peuples classés comme pauvres au plan économique. Enfin, les groupes dirigeants remplissent dans la confection et la diffusion des images de soi et de l'autre, un rôle historique majeur à la mesure des intérêts qu'ils ont à défendre.

II. Regard inter-africain et regard sur l'Afrique

Toute société porte sur tous les autres groupes rencontrés sur son chemin, une appréciation cristallisée en image plus ou moins collective. Mais au plan historique, ce sont les sociétés qui ont laissé le plus de vestiges et de témoignages, dont le « regard » nous apparaît prépondérant. C'est pourquoi, selon les périodes, l'Afrique semble soit regarder le monde, soit être sous le coup d'un regard de plus en plus stérilisant.

Par ailleurs, les sources iconographiques ou orales nous permettent de reconstituer des attitudes et des comportements qui aident à comprendre la cohabitation millénaire des ethnies multiples au sein de ce Continent.

A. Durant la préhistoire

L'Afrique, Continent le plus largement occupé par les pré-hominiens, les hominiens et l'homo sapiens, a été le théâtre d'affrontements entre sous-espèces et ethnies, dont les peintures rupestres du Sahara et de l'Afrique Australe nous rendent parfois compte.

En réalité, quand on parle parfois de conflits millénaires entre préhominiens ou hominiens, il s'agit de « guerres » fondées sur le rejet plus ou moins instinctif et bestial. Les études sur les comportements des babouins montrent comment cette image de l'autre est perçue à leur niveau et se traduit par des conduites défensives ou agressives consistant à garantir son territoire. L'image de l'autre, qui surgit dans les peintures rupestres de l'Afrique Australe surtout, semble refléter des batailles rangées entre ethnies à genres de vie différents, en particulier ceux des groupes KHOI (éleveurs) et SAN (chasseurs), et, plus tard, entre ces deux premiers et les peuples BANTU.

Cette incompréhension foncière entre chasseurs ou agriculteurs d'une part, et pasteurs, d'autre part, a traversé les millénaires et se retrouve dans de multiples procès des tribunaux dits coutumiers en Afrique. Cela dans la mesure où la division du travail entre paysans sédentaires et pasteurs nomades coïncide avec un clivage ethnique. Malgré une certaine complémentarité économique, l'empiètement du bétail sur les champs est imputé au mépris du Peul pour le bien des sédentaires, cependant qu'il est suspecté de détourner par mille artifices, le cheptel confié à sa garde.

B. Dans l'antiquité

L'attitude de l'Égypte pharaonique vis-à-vis des « autres », était faite d'un sentiment de supériorité dû au niveau éminent de prospérité de la Vallée du Nil et au caractère sédentaire de ses peuples : autosuffisance avec son corollaire de suffisance. L'axe du fleuve était regardé comme l'axe du monde humain, à quoi s'ajoutait la symbolique liée au culte solaire et donc à l'Est et à l'Ouest ainsi qu'à leurs habitants. Les gens de la Haute Égypte et de la Nubie étaient généralement valorisés, sans doute, en raison de l'attachement aux origines. L'intérêt manifesté par le Pharaon PEPI II pour le pygmée ramené par HARKHOUF, semble par contre purement « exotique ».

L'iconographie des bas reliefs et des peintures rupestres illustre à souhait le complexe de supériorité des égyptiens, et en fait du Pharaon, à l'égard des Assyriens, des Hyksos, Hittites, Lybiens et autres « peuples de la mer ». Mais, le comportement des Pharaons vis-à-vis des juifs ainsi que des mitanniens, montre qu'il faut nuancer ces attitudes selon les périodes et qu'il n'y avait pas ici de « racisme » à proprement parler. L'Histoire de Joseph, vendu par ses frères et récupéré comme ministre par le Pharaon, en est la preuve. Dans celle de moïse, l'on ne retient souvent que l'attitude négative et oppressive du Pharaon à l'égard de la collectivité juive. Or, le texte biblique, lui-même, et aussi l'Histoire Universelle de BOSSUET, par exemple, rendent suffisamment compte de ce que moïse devait à la cour du Pharaon ainsi qu'aux prêtres des temples, et permettent de mieux comprendre ce choc mémorable des intérêts, des religions et des « images » chez deux collectivités affrontées.

À partir de la prépondérance gréco-latine, c'est davantage le regard de l'extérieur, de l'« autre » européen en particulier, qui commence à se poser et à peser sur l'Afrique. Regard ambigu au départ, et qui nous livre, bien sûr avant tout, l'attitude des écrivains, des voyageurs et artistes; lesquels traduisent plus ou moins, parfois par anticipation, le point de vue de toute la société, ou plus souvent, celui des couches et classes supérieures. Cette remarque prend toute sa valeur méthodologique quand on considère que, jusqu'au XIX^e siècle, la plupart des européens étaient illettrés. L'image de l'Afrique, qui nous est livrée, est donc celle d'une minorité, mais qui est représentative de groupes beaucoup plus importants.

Ce regard des Grecs et Romains est pour le moins équivoque, HÉRODOTE, STRABON, DIODORE de Sicile, PLINIE l'Ancien, JUVÉNAL, etc., nous parlent des « Éthiopiens » et Africains en terme contrastés. Depuis les « Éthiopiens irréprouchables » d'HOMÈRE

jusqu'aux Pères de l'Église des provinces romaines et chrétiennes d'Afrique, l'image des Africains apparaît flatteuse dès l'abord. DIODORE de Sicile est catégorique : « *les Éthiopiens sont les plus anciens des hommes; ils ont inventé les cultes religieux, les danses sacrées, l'écriture; et c'est d'eux que les égyptiens tiennent une grande partie de leurs usages* » -Lib. iii 1-6). HÉRODOTE n'est pas moins explicite. Mais si le Timée de PLATON croit trouver en Égypte le berceau de la civilisation attique (TIMEE 21), de nombreuses descriptions fantaisistes dues aux auteurs grecs surtout, ont jeté les bases des représentations fantasmagoriques qui ont hanté les esprits des européens jusqu'au XVI^e siècle.

HÉRODOTE décrit des Africains mangeurs de sauterelles et de serpents, communiquant non par un langage humain, mais par des cris aigus comme les chauves-souris. Il parle aussi des cynocéphales et des acéphales dont les yeux sont fixés sur la poitrine. PLINE, dans son Histoire Naturelle, et LOLINUS, géographe du III^e siècle, reprennent ces histoires. Selon ce dernier, les GARAMANTES « possèdent leurs femmes en commun ». Les CYNAMOLGIES, eux, « ressemblent à des chiens aux longs museaux », etc.

La controverse persiste donc sur l'attitude réelle des Gréco-romains à l'égard des Noirs¹. Pour F.M. SNOWDEN, les Grecs cultivaient certes un complexe de supériorité à l'égard des non Grecs en général. Mais, il n'y a aucune trace de préjugé de couleur ou de sentiment exprimant l'infériorité des Noirs « Éthiopiens ». Les différences constatées sont attribuées à l'influence du climat et de l'environnement, théorie qui traverse les siècles. Mais l'unité de l'humanité est affirmée et même liée à la religion par les premiers écrivains chrétiens.

Pour MÉNANDRE, « *peu importe les différences entre un Éthiopien, un Scythe ou un Grec : c'est le mérite et non la race qui compte* ».

Or, d'autres auteurs s'inscrivent en faux contre cette vue passablement idyllique du Noir par les Gréco-romains, fondée essentiellement sur l'iconographie. P. LEVÊQUE détecte des indices de péjoration du statut social ou racial des Noirs. Par exemple l'apparition du Noir dans les scènes d'inversion sociale, dans les drames satyriques (DIONYSIOS lui-même sera figuré en nègre), montre que celui-ci est partie prenante quand il s'agit de figurer « l'anti-réalité, le monde antithétique à celui de la cité et du panthéon poliade ». Cet autre monde fantasmatique, n'est-il pas créé au profit des éléments péjorés (noirs, femmes, esclaves, barbares) ? R. LONIS, lui, suggère de distinguer les témoignages racistes, qui éclatent dans certains textes littéraires : par exemple, chez Juvénal ou DIODORE, à l'encontre des Noirs de la

Vallée du Nil (LIB III, chap. 8). De tels textes contrastent avec la discrétion, la neutralité bienveillante des représentations iconographiques qui n'impliquent aucun regard raciste (cf. les canthares du Ves B.C.).

Or, mieux que les écrivains, ces œuvres d'art traduisent l'attitude et le point de vue populaires. Les Grecs, d'ailleurs, ne doivent pas être crédités ici de je ne sais quelle générosité ou lucidité ethnique. Le problème étant économique et culturel. Certaines traditions mythologiques grecques, considérant les peuples du bout du monde (hyperboréens, Éthiopiens) comme plus vertueux et bienheureux, ont pu confirmer ou infirmer la vraisemblance de ces assertions.

Par ailleurs, les Noirs restaient assez lointains pour que l'on ne songe pas à les conquérir ou à être inquiétés par eux; deux circonstances qui ont invariablement secrété à travers l'Histoire une moisson de préjugés.

C. Au moyen-âge

Durant cette période, il y a une reprise en compte des fantasmes de l'antiquité sur le pays des noirs. L'église enrichit de façon équivoque ces représentations. Cependant que la rencontre directe avec des Noirs suscite des réactions généralement négatives, mais avec néanmoins l'essor d'un courant humaniste qui se perpétuera durant les époques suivantes².

C'est par PTOLÉMÉE et SOLINUS que la connaissance des pays des éthiopiens se propage depuis l'antiquité. MACROBE, écrivain du V^e siècle, donne une version nouvelle de la théorie des climats. D'après lui, les zones polaires extrêmes sont inhabitables. Seules les zones tempérées de la terre sont propres à un développement normal, encore que la seconde partie de ces zones symétriques de l'Europe reste inconnue. Quant à la zone chaude, jouxtant la région tempérée, elle est peu propice à une évolution correcte, l'élément feu y exerçant une action prépondérante. D'où la production d'or... et de monstres, bref, la genèse de l'anormal.

L'église alimente, par ses propres canaux, cet imaginaire ambigu³. L'antinomie « civilisé – barbare », par extrapolation, oppose bientôt chrétien à infidèle. Le monde est répertorié en fonction des desseins supposés de la volonté divine. Une symbolique des couleurs est instaurée par certains pères de l'église, à partir de la lumière divine jusqu'aux ténèbres du péché et de l'enfer, Satan étant surnommé « le

grand Noir ». À cela s'ajoute, dès le Vie siècle, le mythe de la malédiction de CHAM dont la descendance aurait été reléguée vers les zones torrides, y acquérant justement cette noirceur : résultat de leur confinement ou encore stigmate de leur condamnation. Enfin, cette condition diminuée leur est un handicap pour le salut.

Certes, BYZANCE, quant à elle, s'opposait à ces théories « racistes » en défendant hautement la thèse de l'universalité absolue du salut. Certes, le droit à la rédemption sera symbolisé ici ou là dans l'iconographie ou dans les textes par des personnages « noirs » à moitié mythiques, même si le prétexte en est parfois historique : la reine de Saba, st Maurice, un officier noir, monté quasiment de toutes pièces au X^e siècle pour être le protecteur du St Empire, l'un des rois mages, le Prêtre Jean, un autre Noir de service, d'autant plus célèbre qu'il est éloigné et qu'il doit prendre à revers les forces de l'islam; en somme, une création pieuse de la géostratégie.

Mais la réalité est déjà là. Les Noirs présents, en Espagne, à la bataille de ZALLAQA (1086) avec les Almoravides, avaient été déjà pris à partie dans la chanson de Roland : « *la tribu maudite des Nègres, qui de blanc n'ont que les dents* ». Ils seront de plus en plus nombreux du XI^e au XV^e siècle, leur image de marque, elle, se dégradant au fur et à mesure.

En effet, le Noir n'était vu que dans une position de subordination et de servitude en tant qu'esclave agricole, serviteur, baladin. Nus ou à moitié vêtus, ils sont représentés en architecture, sculpture ou ébénisterie, comme atlantes ou cariatides : tel le Noir du monument au doge PESARO en l'église dei Frari à Venise : ici c'est le Noir fait pour porter le poids du monde; ailleurs, c'est le Noir domestique ou amuseur.

Certes, on perçoit ici et là un regard ethnographique il est vrai, et alléché par le parti esthétique à tirer de la couleur d'ébène; mais où transparaît une sensibilité vraie qui fait du Noir l'interprète de sentiments humains universels. C'est le cas des Noirs du Jugement dernier de HANS MEMLING (musée de GDANSK) : l'un est placé parmi les élus, cependant que l'autre est précipité en enfer en compagnie de damnés blancs. Il y a aussi les admirables dessins de DÜRER et les études saisissantes de RUBENS, VAN DICK ET REMBRANDT.

Mais, le regard convoiteur est déjà là aussi; par exemple, avec la figuration de l'empereur du mali (rex Melli) porteur d'une grosse pépite d'or et trônant en bonne place sur l'Atlas catalan de Charles V⁴.

Regard contempteur également, par exemple, dans l'héraldique : le négrier John HAWKINS, fait chevalier par Élisabeth 1^{ère}, met dans ses armoiries un Nègre encordé. Dans les armes de Fernao GOMES, ennobli en 1474 par le roi du Portugal, figurent trois têtes de Noirs portant anneaux et collier d'or.

Le mouvement littéraire est traversé aussi par ces deux courants : l'un, de sympathie humaniste, comme dans l'OTHELLO de SHAKESPEARE, ou même de prise de position anti-colonialiste avant la lettre, comme dans le passage suivant de MONTAIGNE : *« Combien il eut été aisé de faire son profit d'âmes si neuves, si affamées d'apprentissage, ayant pour la plupart de si beaux commencements naturels... Qui mit jamais à tel prix le service de la mercadence et de la trafique ? Tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée; et la plus riche et belle partie du monde bouleversée pour la négociation des perles et du poivre : mécaniques victoires »*.

5 Mais, face à ce courant remarquable et ininterrompu, un autre, beaucoup plus fort, parce que arrimé au « cours des choses », au processus économique de prise de possession du monde, se déploie de plus en plus puissamment. C'est celui qu'exprime CAMOES dans les *Lusiadas* qui, occultant la rapacité économique, ne retient que l'épopée de l'expansion européenne plus forte, plus éclairée parce qu'héritière de la culture antique et porteuse du message chrétien qui l'investissent d'une mission universelle. Mais, CAMOES distingue bien les Asiatiques et les Indiens de l'Afrique qu'il situe au bas de l'échelle, dénuée de biens, inculte et pleine de brutalité, avec des habitants chargés de tous les vices.

Quant au regard arabo-musulman sur l'Afrique, il est inspiré, au départ, par les principes très clairs du CORAN en faveur de l'égalité de tous dans la foi :

« Hommes, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous vous avons constitués en peuples et en tribus, pour que vous vous connaissiez les uns les autres. Mais, devant Dieu, le plus noble c'est le plus fidèle; car Dieu sait, Il est renseigné ».

6 Nonobstant la pratique du Prophète lui-même conforme à ces principes, après lui, des attitudes parfois divergentes furent développées envers le Bilâd al -Sudan (le pays des Noirs). Ibn KHALDUN reprit avec éclat la théorie des climats. Quant à Ibn BATTUTA, dans un passage célèbre, il mit en balance avec un parti pris d'équité « ce qu'il y a de bien et ce qu'il y a de mauvais chez les Noirs ». Chez Jean LÉON l'Africain aussi, l'on rencontre ce double

point de vue : d'une part, une relation des hautes performances socio-politiques des Noirs, et par ailleurs des arrêts du genre : « Ce sont des brutes sans raison, sans intelligence et sans expérience. Ils n'ont absolument aucune notion de quoique ce soit. Ils vivent aussi comme des bêtes, sans règle et sans loi ».

D. Du XVI^e au XX^e siècle

Pour cette longue période qui est beaucoup mieux connue, bornons-nous à l'image des africains essentiellement chez les écrivains, artistes et penseurs français. Durant ces quatre siècles, de grands changements économiques et politiques sont intervenus; mais l'image du Noir se survit dans l'ensemble, à travers quelques avatars. Les premières rencontres, en général, sont sous le signe de l'étonnement mutuel, de l'empathie et même parfois du respect. Ce qui frappe avant tout, comme en témoignent CADAMOSTO, PIGAFETTA et bien d'autres, est la couleur différente, un mystère qu'on cherche à élucider immédiatement⁷. Frappent aussi fortement les pratiques religieuses et les comportements sociaux (familiaux et sexuels en particulier) des africains.

Mais de là, on passe vite aux jugements de valeur : « les habitants sont presque aussi noirs d'âme que de corps... Ce peuple est si sot, brutal et aveuglé de folie, qu'il n'a de divinité en sa fantaisie que la première chose qu'il rencontre le matin en se levant ». Vicieux de bonne heure, leur sexualité débridée attisée par leurs nombreuses femmes, diminuait pensait-on, leurs jours. CH. CHAMBONNEAU écrit, en 1677, au Sénégal : *« Ces hommes pour la plupart, ne font rien; ils sont grandement paresseux et lascifs, et pourvu qu'ils soient assis le ventre au soleil et qu'ils aient de quoi fumer, avec peu de mil et d'eau, ils sont plus contents que les Princes en France... ils aiment danser. N'ambitionnant point les richesses, tout est commun chez eux pour les immeubles, car la terre qu'ils cultivent ne leur est point vendue et ils ne la vendent point. Ils en prennent où bon leur semble »*.

Il est clair, en effet, que c'est là le choc fondamental : la rencontre de deux conceptions de la propriété, de deux systèmes de production. L'esclavage en Afrique se situant dans le cadre d'un « mode de production » presque pré-esclavagiste. Or, les rapports marchands dans le mode capitaliste naissant ont lancé l'esclavage à grande échelle, et ce processus économique va changer radicalement l'image que les Noirs avaient d'eux au départ. Les premiers portugais arrivés en présence du Mani Kongo lui baisèrent la main selon l'étiquette de la cour de Lisbonne. Les Kongolais, eux-mêmes, avaient nous dit-on,

« une haute idée d'eux-mêmes ». Louis XIV recevait à Rambouillet Mateo Lopez, l'ambassadeur du roi d'Ardres avec le faste des grands jours. Cela ne l'empêchait pas de révoquer les titres de plusieurs nobles qui avaient pris des femmes noires comme épouses, chose que le Code noir autorisait pourtant, mais que le Clergé des colonies abhorrait; car « la conjonction criminelle d'hommes et de femmes d'une différente espèce produirait un fruit qui est un monstre de la nature ».

En effet, désormais l'esclavage et le préjugé racial étaient dialectiquement couplés dans une logique implacable où le pourcentage plus ou moins grand de Blancs par rapport aux Noirs dans les sociétés esclavagistes, ne jouera pas un rôle majeur. Car partout c'était la peur qui déterminait l'image du Noir. Tout esclave nègre était un Spartacus potentiel « hardi à former des cabales », un « marron » dans l'attente. D'où la nécessité de la distance physique assimilée au respect. D'où l'assimilation des esclaves à des animaux. Ils étaient traités « comme des bêtes » et certains d'entre eux finissaient par se comporter comme tels.

Le XVIII^e siècle va donc traîner le poids de cette contradiction grave. Certes, l'approche religieuse source de jugements étranges (« asservir le corps pour sauver les âmes »), sera peu à peu délaissée. La position du problème noir sera donc plus rationnelle, fondée souvent sur l'observation précise, voire l'expérimentation objective.

À la fin du siècle est créée la Société des Observateurs de l'Homme, et Joseph DEGERANDO dans ses considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages, écrit un principe capital : « *le premier moyen pour bien connaître les sauvages est de devenir en quelque sorte comme l'un d'entre eux* ». Mais les conditions d'observation étaient viciées au départ. Les jongleurs, boxeurs, serviteurs noirs mêlés à la pègre des ports français, ne constituaient pas un lieu favori de recherche.

Celle-ci était d'ailleurs dévoyée par des livres comme la fameuse « Histoire générale des voyages de l'Abbé PRÉVOST qui, tout en reconnaissant certaines qualités aux Noirs, (exception à la règle), brosse dans l'ensemble une image négative que ne pouvait redresser la cinglante réplique du Père PROYART dans son « Histoire du LOANGO, KAKONGO et autres royaumes ».

C'est pourquoi les philosophes du siècle des Lumières, même quand ils étaient anti-esclavagistes, n'avaient pas une haute idée des africains : « La plupart des peuples des côtes de l'Afrique, sont sauvages ou

barbares », écrit MONTESQUIEU. Et le supplément de l'encyclopédie publié en 1780 renchérit : « *Le gouvernement est presque partout bizarre, despotique et entièrement dépendant des passions et des caprices des souverains. Ces peuples n'ont, pour ainsi dire, que des idées d'un jour; leurs lois n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée et d'autre constance que dans une attitude indolente et aveugle* ».

Les⁹ réflexions de J. J. ROUSSEAU sur la grandeur pastorale du mode de vie Hottentot n'y feront rien. Surtout, dès que l'on pose la question cruciale : « mais pourquoi cette infériorité, ». Derechef, le recours au climat l'emporte. Pour BUFFON, l'homme noir est « une dégénération du blanc par suite d'une insolation excessive ». Mais, bien entendu, les philosophes invoquent aussi l'éducation « barbare et militaire », le despotisme, et même, tout bonnement, l'éloignement de l'Europe. Un des compagnons de BOUGAINVILLE ne se demandait-il pas : « *Comment un peuple si charmant peut-il être si éloigné de l'Europe ?* ».

Mais certains aussi mettent en cause les facultés des Noirs : « Si la nature avait infusé à tous les peuples la même portion d'intelligence et le même génie, n'auraient ils pas tous fait les mêmes progrès dans les sciences, dans les arts et la civilisation ? ». CONDORCET¹⁰, lui, penche pour la thèse du « retard » sur le long chemin qui du « stade rural et superstitieux », conduit au « stade urbain et scientifique », l'Europe étant, selon lui, entrée dans la dixième et dernière phase de l'évolution humaine... Cette théorie fera long feu, jusqu'à Staline et Rostow, en passant par auguste Comte et quelques autres.

Ainsi donc, l'Histoire de tous les peuples serait balisée par les repères chronologiques de l'évolution européenne : cette périodisation unilatérale, véritable prêt-à-porter historique, gêne et blesse aux entournures tous les autres peuples. De cette idée, l'on passa tout naturellement à la classification par ordre de mérite des races humaines présentée par Carl Von LINNE : Blancs, Américains, Asiatiques, Africains, suivis par la race monstrueuse, mi-singe, mi-troglodyte des textes antiques. Dans ce cadre, les exceptions au « modèle » noir étaient jugées non négroïdes...

C'est dans cette ambiance que se créent des sciences nouvelles visant à décrire les phénotypes distinctifs de la race. Un peintre hollandais déclare que le prognathisme qui rapprochait l'africain de l'animal était le signe distinctif du Noir. « S'il inclinait les lignes du visage vers l'avant, il obtenait une tête antique; s'il les inclinait vers l'arrière, il traçait celle d'un Noir; en infléchissant davantage encore l'angle facial, il aboutissait à la tête d'un singe, puis à celle d'un chien, et enfin à celle d'un idiot ».

Le racisme scientifique ne date donc pas du XIX^e siècle. Mais, alors que ce dernier prônera l'immuabilité des races, le XVIII^e siècle moins pessimiste, affirmait que les races inférieures rejoindraient un jour la race blanche. En attendant, les philosophes s'accommodaient de l'esclavage. Voltaire déclarant cyniquement : *« Un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur; ce négoce démontre notre supériorité. Celui qui se donne un maître était né pour en avoir »*.¹¹

En vain, l'Abbé Grégoire fustigeait l'esclavage pour défendre la dignité du Noir. En vain, Raynal, reprenant un thème de l'Encyclopédie, demandait de renoncer plutôt aux colonies. « Laissez-les plutôt en friche s'il faut que pour les mettre en valeur, l'homme soit réduit à la condition de la brute ». Hélas, Raynal était personnellement et pécuniairement lié au ministère chargé des Colonies...

Certes, quelques cahiers de doléances, comme celui du Clergé de PERONNE et celui de CHAMPAGNEY, réclamèrent l'émancipation des Noirs, qualifiés de « frères infortunés ». Mais, une telle image du Noir était minoritaire et devait se plier à la loi des intérêts dominants. À tel point que, par définition même, le Nègre finit par être identifié à l'esclave dans le « Dictionnaire Universel français et latin de 1705 : « Nègre : esclave qu'on tire de la Côte d'Afrique ».

Néanmoins, de même que le XVIII^e siècle avait été parcouru par les tendances contradictoires de la science et de l'humanisme d'une part, de l'esclavagisme d'autre part, de même le XIX^e siècle qui poursuivra jusqu'au bout le courant du racisme scientifique, connaîtra aussi le principal sursaut du mouvement abolitionniste.

Déjà, T. GERICAULT, au début du siècle, dans ses dessins et tableaux, plaidait pour les Noirs par son grand art. L'académie Française se mêla d'abolitionnisme. A. de TOCQUEVILLE se laissa convaincre par l'exemple des colonies anglaises qu'émancipation et ruine des colonies n'étaient pas synonymes. « Ce million de malheureux qu'on disait près de la brute étaient devenus un million d'hommes » constate-t-il en justifiant ainsi le fameux principe : « Le meilleur apprentissage de la liberté, c'est la liberté elle-même ».

En fait, c'est V. SCHOELCHER qui s'investit le plus dans la réhabilitation de l'image des Noirs. Il démontre leur génie à partir des vestiges matériels de leurs cultures. Il reprend l'idée de VOLNEY selon laquelle « les ancêtres des Noirs étaient les fondateurs de la civilisation égyptienne et qu'eux-mêmes étaient *capables d'accéder à la civilisation, et de progresser seuls sans l'aide d'autres races* ».

Mais, tous les abolitionnistes n'en étaient pas là. A. MICHIELS, pourtant traducteur de « La Case de l'Oncle TOM », écrivait que « loin de toute influence européenne, les Noirs, dont la couleur de ténèbres est le signe de (leur) dépravation, forment la plus stupide, la plus perverse, la plus sanguinaire des races humaines, et croupissent dans cette immobilité : aucun progrès, aucune invention, aucun désir de savoir ».

En effet¹², le courant très puissant du racisme scientifique était alors à l'œuvre. Peut-être en raison de la prodigieuse croissance économique européenne qui, provoquée en partie par le travail des esclaves noirs, suscitait en Europe un sentiment de supériorité qui s'exerçait à leurs dépens.

Du milieu climatique invoqué pour expliquer l'infériorité des Noirs, on passe à la biologie. A. de GOBINEAU publie en 1853 « l'Essai sur l'inégalité des races humaines » où il avance que « la race représente une force cachée, véritable moteur de l'Histoire de l'homme ». Le Nègre, dépourvu des forces créatrices de l'esprit, est doté par contre de la puissance vitale et de l'imagination artistique. Il ne pourrait les communiquer aux européens qu'au prix d'un brassage racial qui améliorerait son propre patrimoine génétique, mais corromprait à jamais la « race supérieure ». La clé du mystère de la race noire étant, croyait-on, dans la biologie, les européens se jetèrent de nouveau dans la physiognomonie, la phrénologie, l'analyse de la capacité crânienne et de l'indice nasal. Ce fut une frénésie de mensurations dont la conclusion était d'ailleurs inscrite déjà dans les prémisses : « Généralement, le Nègre est inférieur à l'européen pour les facultés intellectuelles... Chez nous, le front avance et la bouche semble se rapetisser, se reculer comme si nous étions destinés à penser plutôt qu'à manger; chez les Nègres, le front se recule et la bouche s'avance comme s'il était plutôt fait pour manger que pour réfléchir ».

Paul BROCA publiait¹³ des articles savants dans le bulletin de la société d'Anthropologie physique, tendant à montrer qu'il y avait une différence de 12% entre la capacité crânienne des blancs et celle des africains, et le dictionnaire Larousse attribuait à la taille de leur encéphale l'infériorité de leur intelligence¹⁴.

Ainsi de prototype de l'humanité pour BUFFON, l'homme blanc devient l'accomplissement ultime de l'évolution. BUFFON avait affirmé aussi que la possibilité d'hybridations entre Blancs et Noirs prouvait l'unicité de l'espèce. Mais BROCA crut démolir cette thèse en montrant que des espèces distinctes peuvent se croiser : le cheval et l'âne, par exemple : ajoutant que, de toute façon les organes de la

reproduction des hommes noirs et des femmes blanches était incompatibles...

Par contre, le noir était perçu parfois comme complémentaire du blanc, en tant que race « femelle » en somme : « De même que les femmes, le noir est privé des facultés politiques et scientifiques; il n'a jamais créé un grand état; il n'a rien fait en mécanique industrielle. Mais par contre, il possède au plus haut degré les qualités de cœur, les affections et les sentiments domestiques. Il est homme d'intérieur comme les femmes, il aime aussi avec passion la parure, la danse, le chant ».

Les Noirs exceptionnels sont, bien entendu, des caucasoïdes qui s'ignorent. HECQUARO dit d'un roi de Séné-Gambie :

« Il a des traits européens. Sa figure respire la bonté ».

Pour d'autres, la race noire était plutôt figée dans l'enfance.

Le cas limite fut celui de la « Vénus hottentote », cette femme tirée d'Afrique du Sud par un anglais pour l'exhiber en Europe et qui fut cédée au propriétaire d'un cirque d'animaux. Après sa mort, elle fut transportée au Laboratoire de CUVIER et disséquée. Ses organes, les plus intimes, conservés dans l'alcool, furent donnés à l'Académie des Sciences.

Quant aux langues africaines, elles étaient présentées encore parfois comme du temps d'HÉRODOTE : « Une multitude d'idiomes qui semblent renfermer beaucoup de cris à peine articulés, beaucoup de sons bizarres, de hurlements, de sifflements inventés à l'imitation des animaux ». Ne parlons pas du « pénis à cartilage » comme celui des singes, ni du gros orteil opposable aux autres...

Signe de ce temps du mépris des Noirs : « le Roman d'un Spahi » de Pierre LOTI, imprégné d'un exotisme raciste, lui mérita en 1891 l'Académie Française, face à un concurrent pourtant d'une autre taille : Émile ZOLA.

Bien sûr, des explorateurs qui avaient abordé les réalités de l'intérieur du Continent Africain : MOLLIEN et CAILLÉ, par exemple, essayaient de faire comprendre avec sympathie la société des Noirs. Même RAFFENEL reconnaissait, par exemple dans le royaume bambara de KAARTA « un gouvernement fort bien organisé, une structure militaire fort remarquable dans un pays aussi peu avancé en civilisation ».

Mais, rien ne pouvait plus entraver le passage inexorable de l'esclavagisme à l'impérialisme. L'esclavage, qui sévissait dans presque tout le Continent, servait d'ailleurs de prétexte à des personnalités comme LIVINGSTONE pour préconiser la conquête. D'autres fustigeaient la « barbarie sanglante des rois nègres », en évoquant, par exemple, les sacrifices humains dans la cour des rois du Dahomey. Tout cela appelait, exigeait, dit-on, la paix européenne par l'ordre et pour le progrès. Ainsi, le racisme a été aussi, à sa manière et à un niveau différent de l'économie capitaliste, un des fourriers de l'impérialisme.

- 1 Franck M. SNOWDEN : *blacks in the Antiquity* - Cambridge (Mass) 1969.
- R. LONIS (edit) - *Afrique Noire et Monde méditerranéen dans l'Antiquité* - Colloque de Dakar - 19-24 janvier 1976 - NEA - DAKAR.
- Ch. A. DIOP : *De l'antériorité de la civilisation négro-africaine; mythe ou réalité historique ?* Présence Africaine 1967.
- E. MVENG : *Les sources grecques de l'Histoire négro-africaine depuis HOMERE jusqu'à STRABON*. Présence Africaine 1972.
- William B. COHEN : *Français et Africains - Les Noirs dans le regard des Blancs, 1530 - 1880*, N.R.F. - Gallimard, Paris, 1981.
- 2 J. DEVISSE et M. MOLLAT : *L'image du Noir occidental, 1979*. II Des siècles aux « Grandes Découvertes » Lausanne, Office du Livre.
- J. DEVISSE : *Annales de la 2ème Université d'Été d'Andorre* - 1983
- 3 « St Benoît de PALERME supplia Dieu de le rendre hideux, afin qu'il ne succomba pas aux femmes. Dieu l'entendit et le transforma en Noir; et c'est ainsi qu'il devint St Benoît le Maure. » Cf. R. BASTIDE, *Colour, Racism and Christianity* - Franklin p. 38-39
- 4 FALL Yoro : *l'Afrique et la naissance de la cartographie moderne (XIV^e et XV^e siècle)* : les cartes majorquines PARIS, Karthala, 1982 p. 51 et 55
- 5 MONTAIGNE : *Essais - Livre III*. Chap. 6. Bibliothèque de la Pleiade - PARIS 1943 p. 1019-20
- 6 Sourate XXX, verset 22 et sourate XLIX, verset 13
- 7 COCQUERY, C. : *La découverte de l'Afrique* - R. Julliard, 1965
- 8 In William B. COHEN. Op. Cit p. 51.
- 9 Encyclopédie, Supplément T. I. Amsterdam 1780 p. 194
- 10 LAMIRAL : *l'Afrique* p. 197.
- 11 VOLTAIRE : *Essai sur les mœurs* - O.E.C., T. 12, pp. 380-381
- 12 A. MICHIELS : *Le Capitaine Firmin ou la vie des Nègres en Afrique* - PARIS, 1853, pp. 8-12.
- 13 J. J. VIREY : *Histoire naturelle du genre humain*, PARIS, 1801, T. 2, p. 41
- 14 P. LAROUSSE : « Nègre » - Grand dictionnaire Universel - PARIS, 1866, p. 903

III. Post scriptum

La colonisation a été une période de triomphe de l'image négative du Noir, avec parfois des nuances paternalistes dues à la cohabitation prolongée des Noirs et des Blancs, ou à un parti pris politique.

Durant les deux guerres mondiales et surtout la première, les troupes noires furent utilisées dans les secteurs les plus difficiles contre les allemands en vue d'exploiter la peur mobilisée autour de « l'image du Noir ».

Après les indépendances des années 1960, bien des fondements de cette image n'ont pas substantiellement changé, ni l'écart économique qui s'accroît en raison de la division internationale du travail, laquelle génère presque mécaniquement le néo-colonialisme. Ni le despotisme et l'instabilité politiques qui suscitent un énorme intérêt dans les mass médias : images truculentes comme celles du cycle de BOKASSA, qui réveillent si bien les vieilles images à peine endormies. Ni la couleur de la peau qui demeure, encore que certaines africaines essaient de l'éclaircir, comme leurs sœurs européennes essaient de brunir la leur mais pas pour les mêmes raisons. Un sondage, opéré en 1967 par le ministère français de la coopération, montre chez certaines personnes la même répulsion à l'égard du Noir qu'il y a mille ans et plus. « Un africain évoque quelque chose de très sombre qui ne m'attire pas du tout... à cause de la couleur des gens. Beaucoup trop primitif pour que ça m'attire... Scène de cannibalisme... Je pense que tout cela vient d'une éducation enfantine; j'ai horreur du sombre; j'ai horreur de la couleur de peau et de ce côté épaté du nez... Un Noir me fait peur, c'est physique ».

Ce sondage nous apprend que 52% des parisiens éprouvent des sentiments défavorables à l'égard des Noirs; et cela même si des organisations officielles et surtout non gouvernementales s'acharnent à améliorer les conditions de vie des Noirs immigrés. Au moins 50% des gens sont convaincus de la supériorité des blancs sur les Noirs.

Ajoutons à cela les effets pervers d'un certain tourisme, et de la crise.

Les africains, qui échappent à l'appréciation négative, sont souvent considérés comme des exceptions et récupérés. D'où, malgré le courant humaniste ou scientifique toujours présent, une cryptopigmentocratie rampante, sans racisme ouvertement exprimé, sinon par le truchement de certaines conduites et conditions pratiques : une

pyramide de la domination et de la déconsidération, avec les regards correspondants.

Le regard noir a été d'ailleurs largement conditionné par le regard européen. De nombreux ouvrages révèlent qu'avant la subordination, l'attitude du Noir était sans complexe. C'était au moment de la rencontre avec le Blanc, l'étonnement volontiers bruyant, et parfois même le complexe de supériorité, en particulier chez les Noirs islamisés.

Mais l'atmosphère mercantile des comptoirs n'était pas faite pour entretenir une saine conscience de soi et des autres; ni non plus le rapport des forces consacrant la subjugation des noirs durant la période coloniale. Mais, compte tenu du nombre restreint des blancs dans les colonies d'exploitation, le colonialisme était, comme le pouvoir des Tsars, tempéré par la distance, et permettait au Noir de jeter sur le blanc un regard selon les cas, de subordination, d'admiration, de peur ou de terreur, de condescendance ou de mépris.

Notons ici que la symbolique des couleurs en Afrique occidentale, par exemple, n'est pas identique à celle de l'Europe. Elle semble moins chargée de contenus implicites en ce qui concerne les personnes humaines, que dans les pays européens où l'héritage judéo-chrétien et aussi le regard de classe, jouent sans doute un rôle non négligeable.

Il est vrai qu'au plan moral et psychologique, le Noir, couleur de la nuit, évoque des sentiments d'inimitié, de non sincérité. Dire de quelqu'un qu'il a le « cœur noir », c'est l'accuser de duplicité. Le « cœur blanc » au contraire exprime la droiture. Ainsi, gratifier un visiteur de passage d'un poulet blanc est une déclaration d'intentions bienveillantes et sincères. Il y a ainsi toute une symbolique des couleurs pour la robe ou le plumage des bêtes choisies avec précision pour les sacrifices rituels. Le noir dans ce cas peut revêtir une signification négative.

Le blanc est, par contre, la couleur funéraire par excellence. Le linceul est blanc. Les personnes en deuil sont habillées de blanc. Les albinos, à cause de leur rareté et aussi de cette symbolique, sont considérés comme des êtres venus de l'au-delà. C'est pourquoi, le blanc est aussi la couleur habituelle des rites d'initiation, celle-ci étant une mise à mort symbolique et un passage radical d'un statut à un autre (circoncision, introduction dans une société secrète, etc.). Dans ce cas, la peinture du corps au kaolin blanc signifie le passage à une autre vie.

Par contre, s'agissant de la couleur naturelle d'un être humain, la symbolique rituelle ne s'applique plus. Peut-être parce que le Continent africain a connu depuis des dizaines de millénaires le mélange des couleurs, en particulier dans le Sahara néolithique et dans l'Égypte antique. Il y a d'ailleurs de nombreux peuples africains à la peau cuivrée ou dorée aussi bien chez les bantu que sur les marges orientales et sahariennes du Continent. Dans les régions où la très grande majorité est de couleur noire, il est certain qu'un homme ou une femme de teint clair par exemple, seront davantage prisés. Mais la couleur noire n'est nulle part bien entendu un handicap, sauf peut-être dans certaines régions du Nord du Continent. Par exemple chez les Peul de DORI très souvent de teint cuivré, la famille princière est composée de gens au teint d'un noir de jais. S'il est vrai que le regard africain en matière de couleur de la peau est moins « irrationnel », il conviendrait d'en creuser davantage les raisons.

A. Les regards inter-africains

La seule survivance de tant d'ethnies et de langues en Afrique jusqu'aujourd'hui (au moins 1 500 langues repérées), est le signe d'un système de non domination qui a persisté durant des millénaires. Les indentations et imbrications nombreuses des ethnies les unes dans les autres, leur emmêlement inextricable, sont autant de preuves d'une cohabitation et même d'une image réciproque positive. Parfois, il semble que le système politique ait opté délibérément (peut-être parce qu'il n'avait pas les moyens de l'intégration réductionniste) pour la reconnaissance des cultures particulières. Le cas des orpailleurs du BOURÉ qui au XIV^e siècle stoppèrent l'extraction de l'or jusqu'à ce que l'Empereur du MALI les laisse accomplir les rituels non musulmans, est là pour en témoigner.

Certes, les scarifications faciales et autres qui ont tant frappé les premiers voyageurs et qui ont presque disparu de nos jours, étaient les images de soi et des autres portées au plus haut degré, puisqu'elles étaient gravées dans la chair comme des cartes d'identité incorporées. Mais la scarification n'avait rien de racial. C'était une sorte de phénotype culturel et à ce titre, elle n'impliquait aucune barrière absolue. La tradition nous apprend que beaucoup d'autochtones décidèrent d'adopter la langue et les scarifications moose après la prise du pouvoir par cette ethnie, afin de bénéficier des privilèges afférents.

Bien sûr, l'ethnocentrisme s'exprime souvent en Afrique par des termes qui proclament sans équivoque qu'on est le centre du monde :

Ama-Zoulou : les gens du ciel; Bantu : les hommes; Mogho : le monde; Mogho-Naba : le roi du monde (pour le royaume et le souverain des moose); et par des comportements correspondants.

Mais, les guerres africaines, en raison du niveau des armes, n'étaient presque jamais des guerres exterminatrices. Et nulle part le fameux adage : « il n'est de richesse que d'hommes », ne se vérifiait tant que dans les royaumes africains pré-coloniaux. La rareté des bureaucraties fondées sur des documents écrits dans une seule langue tout en les affaiblissant en tant que monarchies, renforçait puissamment la vitalité des composantes ethniques. De ce point de vue, l'oralité a été sans doute plus positive pour l'image de l'autre. Cependant une telle tolérance est beaucoup moins la cause que le résultat d'un rapport des forces donné. Bref, les antagonismes qui éclataient ici et là ont été gérés et contrôlés.

En effet, compte tenu du parti pris poly-ethnique caractéristique de l'Afrique, les pouvoirs ont souvent mis au point des techniques socioculturelles de neutralisation à la source des antagonismes importants. Tel est le cas de la sanankuya (rakiré en moose), (mal) traduit « parenté à plaisanterie », dont la tradition rapporte qu'au soudan occidental, elle aurait été établie à l'origine par Soundjata lui-même.

Cette structure mobilise la « plaisanterie » pour l'équilibre social. Le sarcasme obligatoire d'un membre du groupe A contre un du groupe b et vice versa, constitue une catharsis permanente, préventive et réglementée qui dissout l'agressivité. Et cela d'autant plus que la sanankuya implique aussi l'obligation d'assistance mutuelle. Les africains ont ainsi mis au point des structures relationnelles sophistiquées dont Mworoha donne dans son livre sur les grands Lacs, un aperçu éloquent en ce qui concerne en particulier les relations entre Tutsi, Hutu et Twa. Ce qui est vrai au plan ethnique, l'est aussi des groupes sociaux susceptibles de subir des discrédits tels les forgerons, griots, cordonniers. Dans le volume 1 de *l'Histoire Générale de l'Afrique*, Ahmadou HAMPÂTÉ BÂ montre comment le chemin du savoir était ouvert à tous par delà les divisions du travail social dans la société malienne pré-coloniale.

Ce souci de l'image de l'autre valorisant au maximum l'honneur et la honte, explique peut-être la vulnérabilité de telles sociétés, mais aussi leur absence de haine durable à l'égard des communautés blanches, même après les guerres de libération les plus sanglantes.

Par contre, l'albo-centrisme du « pouvoir pâle » en Afrique du Sud

constitue un cas limite antithétique dans l'Afrique contemporaine. L'apartheid accumule, en effet, tout ce que l'Histoire a sécrété de négatif à l'encontre du Nord, depuis les manipulations des textes bibliques jusqu'aux élucubrations les plus odieuses sur l'intelligence des Noirs et la sexualité entre « races ».

en tant que système, l'Apartheid prétend d'ailleurs étendre à tous les groupes, pour les divisions, cette manie de la séparation (Apartheid), de la dissection sociale et politique par la constitution de Républiques ethniques. L'ensemble de la stratégie est en fait fondée sur la peur physique et l'intérêt économique. En attendant, l'image que les blancs se font des autres, c'est de les qualifier globalement de « Non Whites », c'est-à-dire de les identifier par ce qu'ils ne sont pas...

IV. Conclusion

Au regard de la science, la « race » noire n'existe sans doute pas. Mais dans le regard des autres, en tant qu'image constituée, elle est accrochée à des groupes compacts qui se reconnaissent (parce que reconnus) comme tels. L'image constituée devient constituante. D'où les mouvements multiples africains et afro-américains qui visent à nier cette image qui les nie : « Black is beautiful ».

Aujourd'hui, l'influence du marché mondial et des multinationales contribue-t-elle à effacer de tels regards ethniques et « raciaux » négatifs ? Sans doute non ! Mais il y a parfois transfert de l'image de « race » à l'image de classe; quand des partenaires variés à intérêts conjoints (joint ventures - l'argent n'a pas de couleur !) deviennent amis et frères. Beaucoup de Noirs sont ainsi entrés dans la race des managers du monde.

D'autres ont intégré d'autres confréries, d'autres races transnationales : celles des monstres sacrés que sont les grands savants, les super stars des médias, les super champions, sans compter les sociétés plus ou moins secrètes des arènes politiques. Les champions du monde noirs ne sont plus vus comme Noirs par des milliards de téléspectateurs et de lecteurs, mais comme les porte-flambeaux de l'espèce contre toutes les limitations physiques.

D'autres fraternités multi ethniques ou « trans-raciales » peuvent être signalées encore : celle des militaires, des militants d'une idéologie, des adeptes d'une foi ou d'une voie spirituelle, des organisations non gouvernementales, soudées autour de projets de développement, et la musique et de ses rallyes géants où les jeunes de toutes couleurs communient à la puissance du rythme.

En effet, face à l'État National et à ses limitations ou conduites antagonistes à l'égard des autres, face aux médias et à leurs déviations, il ne faut pas moins que la magie de la musique pour franchir le mur de l'image de l'autre.

Celle-ci doit être domestiquée comme un fauve et utilisée comme une énergie sans limite.

Cinquième partie

La solidarité au sein du monde noir

Introduction

Les peuples noirs existent. La solidarité entre eux existe beaucoup moins.

Bien que les plus démunis, ces peuples sont éparpillés dans le monde, sans cadre institutionnel avec un émiettement et un cloisonnement linguistique et politique considérables.

Il existe donc une contradiction grave entre l'ampleur de leurs besoins et l'inconsistance de leurs relations. Cette contradiction est à élucider, non en énumérant les recettes de la solidarité, mais en repérant les ressorts de sa problématique. Examinons les points suivants :

- l'exigence de la solidarité;
- les champs de la solidarité;
- les obstacles structurels;
- les perspectives.

I. L'exigence de la solidarité

L'intellectuel haïtien Jean Metellus a écrit quelque part : « *Être Noir, c'est être exclus* ». Cette identification procède d'un terrible constat.

Donnons ici, trois exemples.

Dans le *volume 1 de l'Histoire Générale des Techniques*, PUF, Paris, toutes les régions y compris l'Amérique précolombienne sont représentées, sauf l'Afrique Sub-saharienne. Pour l'auteur, « *L'Égypte constitue, pour ainsi dire, une île...* » Il n'a sûrement pas lu HERODOTE, ni BOSSUET, ni VOLNEY, ni BLYDE, ni Cheikh Anta DIOP.

Dans *l'Histoire synchronoptique* d'Arno PETERS, sur 30.000 dates sélectionnées, seules 150 concernent l'Afrique Noire dont la plupart réfèrent à l'histoire des européens, en Afrique. En réalité, une vingtaine d'entrées seulement concernent l'Afrique Noire au sud du Sahara, et parmi elles, aucun nom de personnage célèbre Négro-Africain sur les centaines qui peuplent ce livre.

Dans la première version de *l'Histoire du Développement Scientifique et Culturel de l'Humanité*, 1,5% des pages seulement est consacré à l'Afrique. Au total, 0,5% seulement des pages reviennent au sud du Sahara. À noter aussi l'absence totale de la musique africaine. Or, selon C. H. CORREA de AZEVEDO :

« La musique Africaine du domaine de la tradition, bien sûr, a imprégné une partie de celle du Continent américain, et par ce biais, l'œuvre de compositeurs tels que BESSY, RAVEL, ou STRAVINSKY... »

Disons que la musique arabe est à peine mieux traitée, malgré son influence sur la musique européenne.

Ainsi donc, être Noir, c'est être exclu; non point par accident mais par un système de rapport de forces.

Cf. 16 des 25 PMA (1971 ONU) sont situés au Sud du Sahara soit 64% du total. Ce sont les pays de la faim, de l'aide alimentaire.

Au cours d'une émission sur l'élection de miss monde à Londres, on remarquait la présence de deux candidates africaines. L'élue de cette fête somptueuse et somptuaire fut une blonde nordique. À la fin un chanteur britannique entonna avec emphase le tube : « *We are the*

world ! » repris par l'assistance. Ce chant est censé marquer la solidarité planétaire envers les peuples démunis.

Mais, il est clair que la charité des autres ne peut rien contre les structures qui enfantent le monde déglingué d'aujourd'hui. En fait, la dialectique marchande de l'avoir et de l'être fait que seuls ceux qui ont, peuvent se targuer d'être. C'est ceux ont le monde qui sont le monde : « *We have the world : we are the world...* ».

On voit mal comment l'on peut prétendre être le monde, en sotho, en lingala ou en diola. En effet, être Noir aujourd'hui encore (malgré de nombreuses et brillantes exceptions), c'est être exclu, déclassés, relégués, voire aux tâches auxiliaires et ancillaires. Plus qu'une situation, c'est un statut et même une condition. Un peu comme pour la condition féminine c'est à partir d'une particularité physique que s'établit la sanction sociale.

G. d'EICHTAL, Secrétaire de la Société Ethnologique Française en 1839, prétend que les Noirs sont, pour ainsi dire, une race femelle :

« De même que les femmes, le Noir est privé des facultés politiques et scientifiques; il n'a jamais créé un grand État; il n'a rien fait en mécanique industrielle. Mais, par contre, il possède, au plus haut degré, les qualités de cœur, les affections et les sentiments domestiques; il est homme d'intérieur. Comme la femme, il aime aussi avec passion la parure, la danse, le chant ».

Par rapport à ce procès inique où le prévenu n'a pas été entendu, le comportement des collectivités noires a été le solidarisme millénaire qui est comme le sceau (non exclusif !) de leur groupe. Cela sans romantisme utopique et rétroactif.

Plus qu'un principe de philosophie morale, les peuples noirs ont fait de la solidarité une exigence vitale. La base sociale de tous les édifices sociopolitiques même les plus vastes a été la solidarité entre groupes.

Ce principe constitutionnel, fondamental s'exprime à tous les étages du corps social par des proverbes nombreux, percutants et sans appel :

« Un seul doigt ne peut pas ramasser un caillou ».

« C'est la main gauche qui lave la main droite, et réciproquement ».

La solidarité constitue la pierre fondamentale de l'édifice social africain, ou valeur axiale. Mais, ce paradigme était un corrélat d'un

système donné (pré-capitaliste, de production et d'échange).

À partir du XVI^e siècle, l'introduction du système capitaliste a semé les germes de valeurs antagonistes soutenues par un appareil marchand et un pouvoir politique autrement plus puissants. L'homme noir devint lui-même une marchandise, alors que précédemment il en pouvait être que parent, allié (même comme homme de caste ou captif) ou encore ennemi susceptible d'être tué ou vendu. Aujourd'hui, devant les pressions et les périls, la solidarité s'impose plus que jamais; mais il faut en mesurer le champ et l'orientation.

II. Les champs de la solidarité au sein du monde Noir

A. Période précoloniale

Le seul fait, qu'en cette fin du XX^e siècle, l'Afrique apparaisse dans sa palette de groupes linguistiques et ethniques démontre que les pouvoirs ne voulaient pas (ou ne pouvaient pas) se livrer à des ethnocides radicaux; malgré l'imagerie coloniale contraire. Le profil ethnique africain, bien loin d'être le bloc figé et rigide que la colonisation a souvent forgé pour dresser les gens les uns contre les autres, ressemble plutôt à un champ de forces. Les peuples, qui se heurtaient parfois il est vrai, étaient plus souvent encore en état d'osmose et d'échanges symbiotiques, au niveau des techniques, des usages sociaux, des langues, des danses, des idéologies, des religions. Aucune ethnie n'a structuré sa personnalité culturelle encore moins biologique en vase clos. C'est ainsi que les Moose ont emprunté des mots aux langues des peuples rencontrés (talga, baloum, etc.). Il en est de même entre le san et le bissa, le bambara et le soninké, le hawsa et le kanouri.

La civilisation négro-africaine porte le sceau de la solidarité inter-ethnique, dont la « parenté à plaisanterie » constitue un code et un témoin.

B. Période coloniale

Les solidarités vont se poursuivre et même s'amplifier ne serait-ce que pour trois raisons :

- 1) la création d'espaces coloniaux où la circulation était possible sur de grandes distances;
- 2) la constitution de territoires « d'indirect rule » où les africains poursuivent les échanges antérieurs;
- 3) les mouvements de résistance qui s'organisaient souvent sur une base de solidarité inter ethnique (sociétés secrètes, soulèvements armés). Mais avec une exception grave à la règle au moment même de la conquête coloniale ou des infractions fatales à la règle précipitèrent le sort des leaders africains.

C. Période contemporaine

Paradoxalement, la solidarité y apparaît à certains égards, plus entravée qu'au temps colonial, du moins au plan des groupes sociaux.

Les États nouveaux se substituent aux peuples comme partenaires et, en tout cas, comme maîtres-d'œuvre de la solidarité, ne serait-ce qu'à travers les textes et instruments qui créent un nouveau droit surimposé selon lequel les sujets du droit des gens sont les États. Plus de 120 organisations inter-africaines (20 pour la coopération multi-sectorielle, et 100 uni-sectorielles). Certaines sont vigoureuses, d'autres anémiques, voire sérieusement égrotesques. Elles assument la tradition de solidarité entre les peuples.

J'ai travaillé personnellement à la création et à la promotion du CAMES (conseil africain et malgache pour l'Enseignement Supérieur), mis en place en 1968 par 13 États et qui visait à s'émanciper du système universitaire français par l'autonomie collective. Il a mis en œuvre des programmes dans les domaines suivants :

- la réforme des programmes;
- l'équivalence de diplômes;
- la création d'Agrégations Africaines;
- l'établissement des listes pour la promotion dans les grades universitaires;
- la recherche inter-africaine en pharmacopée et médecine traditionnelles.

Au plan non gouvernemental, les relations entre groupes sociaux de pays différents continuent, se poursuivent.

Dans le domaine religieux, par exemple, qu'il soit « traditionnel », islamique ou chrétien, surtout pour les églises africaines, des échanges puissants et permanents unissent les peuples sur de vastes espaces. Par exemple, dans le cadre de confréries musulmanes, les liens religieux dépassent même le cadre négro-africain jusqu'en HAÏTI, à CUBA, à la JAMAÏQUE où fleurit ce culte fascinant du NÉGUS, et au BRÉSIL qui a conservé une tradition islamique d'origine négro-africaine, en plus des cités d'origine yoruba.

Autre champ de solidarité pan-nègre et même planétaire, la créativité artistique. Les arts corporels et afférents, les tatouages, les coiffures, les costumes, les masques, la chorégraphie et les arts mineurs comme la bijouterie, sont un univers où la parenté des formes et approches

manifestent des emprunts et contributions vivantes résultant dans une autocréation permanente d'une communauté transnationale noire. « C'est la notion spécifique du mouvement qui différencie, en fait, l'Afrique Noire du reste du monde ».

La différence fondamentale entre les cultures chorégraphiques noire et européenne est que, dans la première, le corps est utilisé comme un tout, alors que dans la seconde, il paraît divisé en différentes zones. Chez les Afro-américains, la musique et la danse se fondent sur des concepts et structures de mouvement identiques. « Bref le musicien danse sa musique ».

En Europe, la mise à distance du corps (surtout depuis le Moyen-Âge), notamment dans certains régimes totalitaires, est la traduction dans les conduites individuelles de la pression que des États bureaucratiques ou des morales religieuses répressives exercent sur la société. Peut-être est-ce là le secret de la liberté souveraine du corps en Afrique qui se présente souvent comme un tableau couvert de signes et symboles, comme un prodigieux vecteur de messages.

Il y a là un champ immense de solidarité voire de communion profonde et d'échanges multiformes avec tous les peuples noirs en particulier de part et d'autre de l'Atlantique; surtout durant ce siècle de l'audiovisuel et du show business.

Dans ce sens, s'inscrivent les innombrables échanges et voyages des chefs d'orchestre ainsi que les obsèques de Bob MARLEY ou de nombreux jeunes africains ont prié et célébré le deuil. Ils rendaient ainsi, au monstre sacré du Reggae ce qu'il avait donné à l'Afrique par son inspiration géniale, avec les tubes classiques comme Africa Unite, Zimbabwe, Get up, stand up !... Un tel message ne se limite d'ailleurs pas au monde noir. Au moment où les gens sont, de plus en plus, écrasés par l'isolement, la bureaucratie, la consommation béate de biens matériels et culturels qui échappent à leur esprit et leur contrôle, il est réconfortant de constater que, de plus en plus, de jeunes non-Noirs accueillent ce message œcuménique du rythme et de la danse dont le rôle est essentiel dans la cosmogonie négro-africaine de la création. Est-ce utopique d'espérer apprivoiser par la musique et la danse les néanderthaliens du XX^e siècle. Après tout, l'homme n'est-il pas un animal spécifiquement culturel ?

Solidarité avec les noirs d'Afrique du Sud et de Namibie

Pour les peuples Noirs, la musique seule ne suffit pas; seule, elle ne

tient pas debout. Le carnaval seul les transformerait en peuple de saltim-banques et de bouffons relégués sur les trottoirs des grandes avenues de l'Histoire.

Leur solidarité doit envahir des terrains plus liés aux sphères du pouvoir. Le cas typique ici est l'Afrique du Sud qui doit polariser les énergies de tous les peuples noirs. Les juifs du monde ont aidé ISRAEL à se constituer en super puissance.

Les Chinois et Cambodgiens s'entendent pour contrôler certains petits commerces dans les villes européennes. Les Libanais s'entendent pour contrôler certains commerces.

Comment les Noirs du monde entier en se mobilisant, ne pourraient ils pas précipiter la ruine du système totalitaire le plus sanguinaire du temps présent ? Et stopper au plus tôt le martyre atroce de leurs frères et sœurs ?

Déjà ceux-ci ont mobilisé les ressources de la culture noire contre leurs bourreaux. D'abord, par la négociation pacifique, puis la colère noire contre l'injustice. Même les danses et chants du triomphe qui accompagnent les cercueils portés vers les tombes, sont une manière bien africaine de défier la mort et d'anticiper la victoire inéluctable.

Quelques faits et chiffres sur le cadre de cet univers carcéral et infernal.

Les homelands (réserves) alloués à 71% de la population (Noirs), représentent 13% du territoire et donnaient, en 1975, 2% du Revenu National Sud-Africain. Mais, la main-d'œuvre minière noire, dans l'ensemble du pays, fournit 90% de la production agricole et, 60% dans le bâtiment, l'énergie et les industries de transformation.

Un ouvrier Noir gagne 5 à 10 fois moins que son homologue blanc. Il souffre de disqualification systématique. Par exemple, un chauffeur est classé « charbonnier ». La mortalité infantile à Johannesburg est de 14‰, pour les petits blancs et de 70‰, pour les Noirs.

Toute personne, qui cherche à « promouvoir des changements par des actes ou des omissions illicites », est taxée de communiste et criminel.

La Bantu Education Act de 1935 impose l'enseignement primaire dans la langue de chaque « tribu ». Le néo-tribalisme de division prévaut partout. Or, le terme « Bantu » signifie « les hommes », référence humaniste et universaliste s'il en est, mais qui devient ici un terme

d'asservissement.

L'épithète d'Africain (afrikaans) est réservée au contraire à la race des seigneurs, celle qui est partie de rien : les boers. On cherche à l'imposer aux étudiants noirs. D'où l'explosion de SOWETO. Au lieu des deux grandes familles d'africains noirs : les NGUNI (Zulu et xhosa, etc.) et les SOTHO, on multiplie les sous-tribalismes par amputations ou intégrations forcées. Les chefs sont investis du maximum de pouvoir sous la férule du ministre de l'intérieur Sud-Africain après la suppression des conseils locaux.

Toute l'éducation pour ces « grands enfants » tient en trois mots : docilité, hygiène, politesse. Le déracinement est partout.

Dans le homeland, taillé artificiellement, il n'y a pas de place physique, encore moins du travail. Ainsi, le Qwaqwa est censé accueillir 1.452.000 de Sotho sur un territoire de 458 kilomètres carrés (un rectangle de 20 km sur 25 km). Résultats : 70% des adultes censés demeurer dans les Bantoustans sont en fait en dehors.

Mais, dans les faubourgs (townships) c'est le second déracinement. Sans emploi, on ne peut séjourner que 72 heures dans un township. Après, il faut se transporter ailleurs. Embauché, on devient « migrant ». On loge dans un studio encombré, un dormitorium de célibataires même si l'on est marié.

Pour être résident permanent dans un faubourg, c'est-à-dire propriétaire d'une maison (jamais du sol !) et vivre en famille, il faut 10 ans chez le même employeur et, en plus, la même condition s'impose à l'épouse dans la même localité. Cette clause décennale vise à subjuguer le travailleur africain comme un serf à son seigneur. En effet, la tentation est grande de tout subir pour ne plus migrer et être voué ainsi à ne voir sa femme qu'une fois l'an.

Tout est fait pour que l'africain, qui n'est admis dans une ville blanche (la city) que comme serviteur servile ou demandeur d'emploi, soit littéralement réduit au statut de « force de travail ». Celle-ci est fixée et domestiquée pour l'infime minorité; ambulante et sauvage, pour l'immense majorité. C'est le « minerais Noir » dont les gisements sont maintenus et contrôlés comme tels. Cf. le système du pass (un livret de cent pages qui contient obligatoirement les attestations diverses, et sans cesse mises à jour, par exemple de 72 heures en 72 heures, les séjours, les salaires, les loyers, etc.).

Les Noirs encourent 500000 condamnations par an pour des

problèmes de pass. Un africain sur 30 a fait la prison. On comprend pourquoi le pass est devenu un symbole exécré.

Tel est l'enfer de ce paradis des Afrikaner dont le niveau de vie est un des deux ou trois plus élevés au monde, où 800 tonnes d'or fin par an sont arrachées par les mineurs Noirs jusqu'à 4 kilomètres sous le sol au grand dam de leur appareil pulmonaire.

Certes, ce régime tient par la solidarité impérialiste des occidentaux pour des raisons d'approvisionnement en matières premières, d'investissements à gros profits, en raison de la surexploitation des ouvriers Noirs, et enfin parce que la région est une base géo-stratégique.

Certes, les peuples et pays de la ligne de front ont amplement prouvé leur solidarité. Parfois à la limite du suicide. Tels sont les cas du LESOTHO, du BOTSWANA, du MOZAMBIQUE, du ZIMBABWE, de l'ANGOLA. Avant eux, le GHANA de Kwamé N'KRUMAH qui a dans ce domaine, beaucoup plus fait que beaucoup de pays noirs.

Par contre, hormis quelques pays noirs au sud du Sahara, d'autres ne payent aux frères et sœurs d'Afrique du sud qu'un tribut de salive, hypocrite. Certains reçoivent, de nuit, des avions Sud-africains. L'apartheid, philosophie de l'isolationnisme biologique oppresseur de type nazi, est radicalement opposé à la philosophie africaine de solidarité. « L'homme, c'est les autres », disent les Rwandais.

Aider les peuples noirs d'Afrique du Sud aujourd'hui, c'est participer à une prodigieuse épopée pour la rédemption de l'homme, y compris de l'homme Blanc. Non seulement pour les guérilleros mozambicains et angolais qui sont morts aussi pour la libération du Portugal et qui mériteraient un monument à Lisbonne; mais aussi parce qu'il faut déchaîner le SPARTACUS noir avant qu'il ne se déchaîne et épargner ainsi à tous, un holocauste collectif.

III. Obstacles

De redoutables obstacles se dressent sur la route de l'entraide entre peuples noirs d'Afrique et d'ailleurs.

A. Dans les phases précoloniale et coloniale

Déjà, à cette période, existent les racines de l'agressivité, de l'intolérance, de l'exclusion et de la marginalisation de certains clans ou collectivités. À cela réfère le concept bambara de « fadenya ». Il s'agit de la rivalité agressive entre frères de même père, mais non de même mère, base des conflits interclaniques et entre peuples.

Cette tradition, qui cohabite avec celle de la solidarité, a été exacerbée à partir du XVI^e siècle, par l'accumulation des moyens de destruction physique (mousquets, fusils,...) par l'exploitation délibérée des antagonismes entre peuples, systématisées dans la période coloniale. Par exemple, dans les corps expéditionnaires de conquête ou de répression. Les ouolofs et toucouleurs étaient utilisés contre les bambara, ceux-ci contre les mossi, ces derniers étant mobilisés pour mater les malgaches.

B. Au niveau des États contemporains

Ils sont issus du découpage colonial. La doctrine de l'OUA est connue. Garder les frontières de la colonisation est la garantie de la solidarité par statu quo. Or, sur ce point et compte tenu de l'expérience du premier quart de siècle des indépendances, le doute est permis. En effet, sous le couvert du statu quo, de nombreux peuples sont découpés. Or, les États cherchent à devenir des nations et développent tendanciellement des conduites d'affirmation de soi, d'identification et de contrôle du territoire qui finissent par être contraire à la solidarité entre les peuples...

Dans « *Partitioned Africans* » ou « *Les Africains partagés* », le Professeur A. I. ASIWAJU décrit cette dynamique de confrontation à laquelle l'indépendance n'a pas mis fin, bien au contraire. En effet, des regroupements de solidarité polyvalente créés durant la colonisation, ont été délibérément démantelés par les États noirs après l'indépendance, quitte à tenter désespérément de les reconstruire quelques décennies après. Tel est le cas de la Communauté de l'Afrique orientale.

En réalité, l'on constate ici une dialectique d'antagonisme entre, d'une part, les États pour qui la frontière est non seulement un signe extérieur de la souveraineté mais un élément constitutif de celle-ci, et, d'autre part, les peuples qui par contre appliquent des stratégies de minimisation, de contournement et de neutralisation des frontières. Le roi de KETY aurait déclaré : *« nous considérons la frontière comme séparant les anglais des Français, et non les Yoruba entre eux »*.

Or, précise ASIWAJU, les États, quant à eux, tout en valorisant les frontières au maximum sur le plan politique, ont eu tendance à les négliger au plan de la « modernisation » économique. Cette marginalisation n'a fait que pénaliser davantage des peuples par ailleurs écartelés par des citoyennetés, des usages administratifs, voire des idéologies officielles différentes, divergentes ou même conflictuelles.

Par contre, les peuples, qui sont traversés par ces 80.000 kilomètres de frontières à travers l'Afrique, ont tendance à développer non pas un comportement chauvin mais pluri-nationalitaire. Dans ce cadre là, ce que l'État national, de type moderne, baptiserait contrebande, apparaîtrait plutôt pour les peuples riverains comme une affirmation de leur nationalité et solidarité autochtones. On n'ose pas comparer cette situation à celle de la fraude sur les « pass » en Afrique du Sud...

Mais, le poids énorme du secteur informel inter-africain peut être regardé comme relevant en grande partie de la stratégie de refus d'une situation et d'un statut imposés. Déjà, Casely HAFORD, du GHANA, Africanus HORTON de SIERRA LEONE, Edward BLYDEN du LIBERIA se considéraient comme des « Ouest-africains » qui devaient ouvrir la voie à l'émancipation et à la rédemption du Continent; et J. NYÉRÉRÉ a repris dans son style génialement simple de Mwalimu : « Ensemble ou même en groupes, nous sommes beaucoup moins faibles. Nous avons les moyens de nous aider réciproquement de bien des façons, et chacun peut tirer profit de cette entraide. En outre, en tant que groupe, les rapports que nous avons avec les pays riches se situent dans une optique très différente, car si économiquement, ils n'ont peut-être besoin d'aucun d'entre nous en particulier, ils ne peuvent se couper de nous tous ».

Reste à savoir si la solidarité, par l'union entre Africains, présuppose comme préalable la rupture par rapport aux dominations extérieures. Certains le pensent et avancent certains arguments à l'appui de cette opinion. Par exemple, disent-ils, il n'existe, au sein de la CEDEAO, aucune structure ni aucun mécanisme habilité à entamer des négociations avec les acteurs extérieurs au nom de la Communauté.

Dans le traité de la CEDEAO, il n'y a aucune disposition sur l'instauration d'un régime commun de code des investissements étrangers, ni, comme dans le marché Commun, aucun organe chargé de surveiller les importations de technologie.

De même, la SATCC, (Commission des Transports et Communications de l'Afrique Australe), veut réorienter les voies de transports dont le réseau actuel traduit la dépendance à l'égard de l'Afrique du sud. Mais, elle le fait en demandant les investissements aux pays occidentaux, qui sont taxés par ailleurs d'être des alliés de l'Afrique du Sud... Telles sont les limites à la solidarité saine et authentique; elles sont structurelles. D'où la question concernant le problème de la rupture; rompre, mais pour quoi faire, avec quoi, avec qui ?

C. Les classes

Une étude de l'IDEP montre que, sur le Continent africain, la répartition du revenu national s'établit de la manière suivante : 20% des africains bénéficient de 45% des revenus, 40% de 18% seulement des revenus; et 40% de 37%.

Cette disparité est surtout flagrante entre les ruraux et les citadins. Or, elle réfère, non pas, à la solidarité, mais à un égoïsme individuel et collectif. C'est pourquoi, la solidarité n'étant pas une fin en soi, l'on peut se demander si la solidarité dont nous parlons s'établit entre classes privilégiées ou entre peuples. D'où la nécessité d'un projet sociétal qui fasse droit à la solidarité verticale intra-sociétale autant qu'à la solidarité horizontale inter-sociétale et, cela grâce à une solidarité préalable pour les faibles, ceux qu'on appelle « les défavorisés, les déshérités sans préciser par qui ils l'ont été...

À titre d'exemple, rappelons que les femmes exécutent 60 à 80% du travail rural au KENYA et dans nombre d'autres pays. Or, quelle est leur part dans les gâteaux nationaux ? Bref, les droits des peuples ne visent pas ces peuples uniquement comme individus collectifs, « selon les principes de la révolution française, comme sujets du droit international et, à ce titre, dotés de droits inaliénables. Un peuple n'est pas seulement un individu collectif, mais un collectif d'individus avec eux aussi des droits imprescriptibles. La solidarité doit s'instaurer dans cette optique. Le nombre énorme des réfugiés africains (50% des effectifs mondiaux) doit retenir l'attention, non seulement à posteriori, pour tenter de panser les plaies des peuples qui en souffrent, mais à titre préventif, afin d'enrayer les causes radicales du phénomène.

D. Idéologies

Les idéologies peuvent diviser les peuples; ne serait-ce que par le truchement des États ou des régimes. Il se pose à ce sujet le problème des priorités. En Afrique du Sud, par exemple, comme l'ont bien vu les leaders de l'ANC, Nelson MANDELA, la priorité est au rassemblement de toutes les énergies pour abattre le monstre du racisme, y compris avec les alliés Blancs; mais après la libération, d'autres questions se poseront, et se posent déjà dans le reste de l'Afrique : l'enjeu épineux de la stratégie politique; car l'unanimité prônée souvent en tant qu'idéologie peut occulter des antagonismes de classe.

E. Non complémentarité

Cet argument aussi est avancé pour récuser toute solidarité entre peuples africains. Mêmes productions matérielles et culturelles; donc rien à échanger. Mêmes pénuries; mêmes détresses, donc aucune coopération ou aide possible. L'on omet d'indiquer qui contribue à empêcher la complexification des économies africaines par l'industrialisation. Complexification qui seule peut amplifier les échanges; le statu quo qui bloque les économies africaines au stade primaire étouffe la solidarité entre les peuples. Comme si ces peuples devaient *rester, ad eternam*, figés dans l'indifférenciation des êtres mono cellulaires. Le premier objectif à viser, c'est donc de s'entraider pour dépasser le non complémentarité.

F. Typologie de la solidarité

C'est le lieu d'affirmer avec force que le champ de l'entraide entre peuples noirs est d'autant plus vaste qu'il est encore presque vide ou en friche. Certes, les peuples pauvres (appauvris !) n'ont pas grand-chose à se dire. Mais qui prétendra qu'HAÏTI n'a rien apporté aux peuples africains ?

Si l'on songe au profil éminent de son expérience historique; à sa qualité de laboratoire fascinant d'expériences religieuses synchrétiques; et, enfin, à la présence féconde des experts haïtiens à travers de nombreux pays noirs, où ils apportent leur sensibilité spécifique dans la conscience noire. La seule production littéraire d'Aimé CÉSAIRE est bien sûr une contribution à la culture française; mais aussi un acte de solidarité vivante en tant que manifestation éblouissante d'un discours pan-nègre.

Il en va de même pour l'œuvre de DU Bois, de Marcus GARVEY,

d'Alex HALEY. Bref, il y a mille manières de tisser la solidarité. Par exemple, aux étages suivants :

- a) *entraide matérielle et découverte*; par des contributions en argent et en nature, par le sponsoring, par des projets d'ONG, en vue de procurer l'eau, les aliments, l'équipement de base par l'investissement dans l'infrastructure villageoise, etc.;
- b) *au plan social et organisationnel*; par des jumelages, des adoptions, des réunions et échanges au niveau professionnel...;
- c) *au plan artistique et intellectuel*; communicationnel et religieux; par la création de prix littéraires, par la recherche coopérative, par des coéditions et coproductions, par des colloques, des campagnes de presse des expositions...;
- d) *au plan politique*; par l'action de groupes de pression, par des manifestations conjointes, la croisade contre l'apartheid; par la lutte contre les droits de l'Homme au sein des pays noirs eux-mêmes.

En effet, la hausse des intérêts bancaires ou du cours du dollar, l'échange inégal, la dette, ne sont pas les seuls responsables de nos maux. Cf. Benoît NGOM dans « *les droits de l'Homme et l'Afrique* » SILEX, 1984. Si nous voulons être crédibles face à l'Apartheid, pensons aux droits de l'homme dans certains pays dirigés par les Noirs eux-mêmes. Nous autres, Noirs, avons trop le culte du verbe qui risque de nous tenir lieu d'action. Serait-il vrai que « être Noir c'est parler ? ». Ainsi le discours suivant nous retrouve sur le site même du discours précédent, mais avec l'illusion d'avoir fait un bond en avant.

Rappelons nous le jugement de MONTESQUIEU sur les Noirs dans l'Encyclopédie : « leur gouvernement est presque toujours bizarre, despotique, et entièrement dépendant des passions, et des caprices des souverains. Ces peuples n'ont pour ainsi dire que des idées d'un jour ! ». Imagination et passage à l'acte, et constance dans les projets, voilà ce qui manque. Et, par exemple, s'agissant de la paralysie des organisations inter-africaines par non paiement des cotisations; n'est-il pas possible d'instaurer un régime de prise en charge par le pays hôte des organisations qu'il abrite, quitte à instaurer un système de clearing et de péréquation pondérée afin de limiter les mouvements bureaucratiques de fonds qui d'ailleurs souvent ne viennent pas.

Il nous faut diminuer le nombre d'actions pour réussir à tout prix le peu que nous entreprenons et qui doit révéler notre personnalité et

l'imposer comme une voie parmi les voies, une force parmi les forces; il faut réprouver, comme la peste, ce qui brasse le vent des phrases, ou l'écume des choses, titille le sentiment et finalement, caresse le statu quo.

IV. Conclusion

La solidarité entre peuples noirs doit s'exercer sans préjudice aux autres solidarités nécessaires. En fait, les Noirs ne sont qu'un sous-système d'un système d'ensemble plus vaste qui englobe tous ceux qui sont instrumentalisés.

Cela dans le double registre du Vivre et des Raisons de Vivre.

A. Vivre

Vivre et non survivre. Être et non paraître. en 1981, le ZAÏRE décide de commercialiser indépendamment ses diamants. en 1983, il est amené à y renoncer à s'en remettre à la multinationale Sud-Africaine : la de BEERS. Nous sommes des souris blanches de laboratoire face aux mammoths industriels et commerciaux du Nord. Six sociétés contrôlent 90% du commerce mondial des feuilles de tabac, quinze sociétés règnent sur celui du coton, six sur celui du cacao, trois sur celui des céréales, quatre sur celui de la bauxite de l'alumine et de l'aluminium.

Pour 25% de son chiffre d'affaires en Afrique, LONRHO la multinationale britannique y réalise 50% de ses bénéfices dans 800 filiales réparties sur dix pays. LONRHO opère dans d'innombrables secteurs : les journaux, la canne à sucre et les sucreries, les plantations de thé, les hôtels, les ranches, la confiserie, les cosmétiques, les autocars, le leasing d'avion, les mines de charbon, de cuivre, d'or et de platine, les disques, les cassettes, la gestion d'entreprises de bâtiments, etc.

Avec 600 millions d'hectares d'exploitation agricoles, LONRHO est le plus grand producteur de denrées alimentaires d'Afrique, devançant donc tous les États du Continent.

La TANZANIE, après avoir expulsé LONRHO à propos de l'Afrique du Sud, l'a rappelé cinq ans après. Le MOZAMBIQUE marxiste-léniniste, a fini par lui livrer une partie des exploitations agricoles d'état non rentable...

Voilà donc le cadre d'airain dans lequel se situe la solidarité entre peuples noirs. Nous ne pouvons pas être des caniches de salon au milieu des pachydermes; ni de chats de gouttière dans le syndicat des tigres du BENGAL. Nous sommes forcément écrasés par la force des

choses.

La première grande obligation qui s'impose donc aux peuples noirs c'est la nécessité de bâtir une base matérielle scientifique et technique puissante par la division concertée du travail industriel. Celle-ci est indispensable même pour l'autosuffisance alimentaire.

Une solidarité de mendiants ne changera jamais notre fonction sur la planète. Manger ce qu'on produit et produire ce qu'on mange suppose que nous nous répartissions les tâches; cela est impensable dans l'autarcie. Parfois hélas, même la maintenance du patrimoine colonial n'est plus assurée. Nous nous installons dans une économie de cueillette où le grand débouché devient celui de revendeur et détaillant des surplus du Nord. Liés chacun au Nord comme un grand malade à un ballon d'oxygène, comment pouvons nous nouer entre nous des liens de solidarité ?

B. Les raisons de vivre

Cela implique les éléments suivants :

1) La recherche endogène

Celle-ci doit partir des valeurs qui nous caractérisent, non en raison de la couleur de notre peau, mais de notre expérience historique singulière. Quitte à étoffer, enrichir et corriger ce noyau originel par recours sélectif et délibéré à d'autres cultures (Monde Arabe, Europe, Japon, Chine, Yougoslavie, USA, URSS, etc.).

Par exemple, l'individualisme qui envahit de façon cancéreuse notre système pourrait être mis au service de celui-ci pour le dynamiser. Il en va de même pour les concepts d'espace et de temps. En Afrique, l'espace a dévoré l'Histoire, c'est-à-dire le temps; et la conception du temps a trop dévoré l'aménagement de notre espace. Les centres d'Excellence interafricains, que l'UNESCO préconise depuis des décennies, s'ils sont structurés, non point selon une approche institutionnelle, mais programmatique, peuvent impulser puissamment cette recherche endogène.

2) Le redressement de l'image du Noir

Certains états ont détruit, en quelques années, les efforts séculaires des peuples pour ne pas démériter sur le plan planétaire... Jusqu'ici, il n'y a pas un seul état Noir qui inspire le respect au

monde par sa force physique. Contrairement au Japon, à la Chine, à l'Inde et à certains petits pays miracles d'Asie devenus des partenaires respectés, en raison de l'industrialisation par délocalisation (Corée...).

Or, aucune race n'a été aussi abaissée que le groupe des Noirs; tués, torturés, violés, ridiculisés, stratifiés dans le dérisoire, avilis, reproduits par élevage dans les haras, véritables parcs pour taureaux et femelles bipèdes, achetés avec l'alcool, ou des barres de fer, vendus au poids, assimilés aux chiens, les Noirs ont porté le poids et la sueur du monde après l'avoir enfanté. Mais cette expérience historique ne doit pas devenir une condition scellée dans le patrimoine génétique. Seule l'Histoire l'abolira.

3) La reproduction sociale

Les Noirs doivent s'entraider pour instaurer une reproduction sociale organique par une autre éducation reconstruite de fonds en comble.

a) Préalables

La volonté politique, c'est-à-dire la conscience historique, s'impose. Les Noirs ont été souvent les grands naïfs de l'Histoire. « Harmless people » « Peuple inoffensif » comme est qualifié le groupe Hottentot dans le titre d'un livre lucide.

Cette ouverture et cette disponibilité ont caractérisé les Noirs avant le feu, le fer et le sang de la conquête coloniale; mais aussi après le fer, le feu et le sang des guerres de libération. Les Noirs ont coopéré aussitôt avec les pays qui les martyrisaient. Une telle disponibilité peut se révéler suicidaire si elle fait fi des appétits ambiants.

C'est pourquoi, trois démarches peuvent s'imposer :

– La stratégie unitaire

La sagesse africaine est catégorique à cet égard :

« Traversez la rivière en masse, et vous n'aurez rien à craindre des crocodiles »;

« Un seul pied ne trace pas un chemin » « Sen kelen te sira bo ».

Le rôle des intellectuels peut être important ici par l'analyse objective et l'approche littéraire artistique ou médiatique, qu'ils sont les mieux placés pour élaborer. Cette analyse doit rendre évidente, comme le soleil est incontournable, la stratégie unitaire, afin d'aider l'Afrique à sortir enfin de la conférence de BERLIN qui

depuis un siècle, l'a engagé dans l'aliénation de la domination étrangère.

– La conscience historique.

Celle-ci relie les éléments de notre personnalité, épars dans le temps et dans l'espace comme les membres disséminés d'OSIRIS éparpillés par la fureur nihiliste de son frère SETH. Dans le mythe de l'Égypte, ce sont les incantations d'ISIS qui finissent par rappeler OSIRIS et par le ramener à la résurrection. Ainsi opérera la conscience historique par rapport au noyau de notre personnalité. Mais, la volonté politique n'est pas l'affaire des seuls dirigeants. Sinon, les journalistes de la PANA seraient condamnés à demeurer de simples recopieurs des téléx des gouvernements membres. La volonté politique, mue par la conscience, n'est pas un être de raison métaphysique, mais la résultante du processus historique lui-même.

Qui actionnera le déclic ? Ce n'est ni une seule personne, ni une seule classe, ni un seul peuple, encore moins un seul État.

Il faut forger un bloc conceptuel et l'arrimer à un bloc opérationnel. La masse des hommes et des femmes Noirs feront le reste. En effet, sur ce plan, l'espoir demeure. Nous sommes les peuples les plus anciens du globe. Et pourtant, nous restons les plus jeunes par la vitalité biologique. À moins d'une bombe à neutrons qui, par impossible, serait dirigée contre les Noirs sélectivement; à moins que la faim ne soit pas évacuée, nous réoccuperons l'espace Continental qui nous revient comme selon l'expression de Victor HUGO « une force qui va ».

En Afrique du Sud, le taux de croissance de la population noire est le double de celui des Blancs : 2,9% contre 1,4%. Il n'y a qu'à extrapoler... Le temps est à l'œuvre. Nous avons le temps. Mais, il ne s'agit pas de nous en servir comme d'un hamac. Il faut le prendre à bras le corps. Ainsi, seulement nous pourrons avoir le temps et par là peu à peu être, c'est-à-dire faire le temps. En d'autres termes, faire l'HISTOIRE.

Sixième partie

Les chemins de la paix, quelques réflexions tirées de la mémoire collective africaine

Les guerres intra ethniques constituent au même titre que les guerres de religion, des conflits particulièrement graves. Or, la paix est comme la santé, le bien des biens : le bien sans lequel ne se peut jouir des autres biens. La paix, ce n'est pas l'absence de guerre, car un non malade est potentiellement malade. La santé est une dynamique positive constamment en action.

Les africains avaient dans l'ensemble compris cet impératif. Certes, ici comme ailleurs, il y a eu des tyrans et même des génocides. Mais les ethnocides culturels par exemple, ont été très rares, comme en témoigne la prolifération exceptionnelle des langues.

Par ailleurs les sociétés africaines étaient fortement intégrées grâce au principe du consensus maximal (qui n'est pas le consensus absolu de dictateurs). Le droit coutumier, corpus d'usages, de comportements de droits et de devoirs, s'imposait à tous, à commencer par le roi.

Dans les civilisations agraires anté-capitalistes où la prospérité du pays dépendait étroitement de la terre et des travailleurs ruraux, la norme sociale absolue était d'intégrer des groupes sociaux solidaires sans perte de substance et d'énergie.

D'où une culture tournée vers la paix et la préservation du statu quo.

Cette conception transparaît dans les interminables salutations où le mot paix revient comme un leitmotiv : « As-tu la paix ? » héré bè ? (en bambara); laafi bé mè ? (en mooré). L'impératif économique renvoie ainsi à la sphère culturelle et idéologique pour agréger solidement les différents secteurs du corps social.

D'où l'honneur ou la répugnance qu'inspirent les facteurs perturbateurs de l'équilibre social. Dans ma langue maternelle (San), on dit : « *S'il y avait quelque chose de bon dans la bagarre et le conflit, les chiens l'auraient trouvé* ».

Une multitude de proverbes, dictons, contes et récits célèbrent au contraire l'union, la concorde, le courage du pardon qui dépasse le courage tout court, l'association pour la paix et la solidarité : « *la calebasse tenue ensemble peut se salir, du moins elle ne se cassera pas !* –

Ce sont deux mains qui peuvent se laver mutuellement - Si tous les fils du pays s'entendaient pour boucher les trous de la jarre percée, celle-ci pourrait contenir l'eau dont tous ont besoin – etc ».

I. Les voies de la conciliation

Tout symptôme de tension annonciateur d'un conflit est regardé comme un incendie potentiel et traité comme tel. Il mobilise tous les « globules blancs » de la communauté comme par un système d'alerte rapide.

Contrairement à « l'ingérence humanitaire », l'intervention est donc préventive. Ce n'est pas la course de pompiers de sinistre en sinistre.

En cas de conflit, le système du médiateur est presque toujours déjà en place. C'est un intermédiaire reconnu par les parties, lesquelles ne sont presque jamais des individus, mais des groupes. Ces médiateurs ou « envoyés » sont sacrés : *« la foudre ne tombe pas sur un envoyé »*. Malheur aux peuples chez lesquels les médiateurs sont massacrés : même les délégués des forces coloniales de conquête ont bénéficié de cette règle impérative.

Certains groupes socio-professionnels peuvent être commis par la loi ou par l'usage à cette fonction de médiateurs. Ainsi, les forgerons, ceux-là mêmes qui fabriquent les armes et sont censés commander aux éléments : les griots, maîtres de la parole, au pouvoir destructeur et régénérateur.

Les juges-arbitres sont légions aussi, aux différents niveaux de la structure sociale¹

Le temps de la palabre de conciliation est regardé comme un investissement prioritaire de la société pour panser ses plaies. D'où les débats illimités à ce niveau.

De nombreuses procédures et rituels plus ou moins solennels consacrent les pactes et accords : repas spéciaux, boissons, ablutions, échange de serments, sacrifices, échange de sang, etc. Parfois la menace de rompre certains tabous par les femmes par exemple, est utilisée comme ultime discussion de la violence.

Enfin, il arrive que le conflit soit sublimé dans des pratiques de type ludique comme la parenté plaisanterie.

L'idéal c'est d'empêcher la tête à tête ou le face à face entre les deux antagonistes, en les reprenant dans une collectivité plus large.

Bref, tout conflit majeur est soustrait par diverses procédures aux

cadres souvent faussement identifiés comme le « clan », la « tribu », la « caste », la « race », pour être ramené devant le tribunal de l'équité et de la dignité humaines. C'est ainsi que le sentiment d'appartenance était largement territorial et non « racial ». Le voisin chez les mossis (Yaka), jouit d'un statut d'allié.

Les affrontements étaient d'ailleurs tempérés par le rythme lent des technologies, en particulier les moyens de communication et de télécommunication.

Quand tous les moyens pour atténuer ou effacer les conflits avaient échoué, restait l'exode autorisé comme un droit ou imposé comme un devoir.

La référence territoriale était donc décisive. Elle faisait des uns et des autres les ressortissants d'un terroir ou d'un royaume affrontant éventuellement un autre royaume. L'identité principale n'était pas celle d'un groupe social au sein d'une ethnie : Ou si elle l'était, cela ne conduisait pas d'ordinaire à un génocide finalement suicidaire, après des siècles de cohabitation historique.

Exclure un groupe humain en tant que tel sur la base de phénotypes ou à fortiori, de génotypes impossibles à déterminer, c'est s'exclure soi-même de la caravane des humains.

Les textes pharaoniques le disaient déjà : *« N'usez pas de violence contre les hommes à la campagne comme en ville, car ils sont nés des yeux du Soleil : ils sont la troupe de DIEUX. »*

¹ Cf. Stanislas NSABIMANA 6 La notion de pouvoir dans le BURUNDI traditionnel. Il traite des bashin-gantahe, notables sages, luttant sans relâche contre l'arbitraire des grands envers les petits. Ils ne reculent même pas devant le pouvoir royal. In le CONCEPT DE POUVOIR EN AFRIQUE - UNESCO-1981 p. 107 et ss.

II. Que faire ?

Il est bien difficile de risquer des conseils de si loin. Mais le nom de l'ALLUANDA retentit dans nos cœurs et ce qui s'est passé là bas peut intervenir partout en Afrique. On pense spontanément à :

- une charte solennelle : corps de principes tirés de l'expérience anté-coloniale, coloniale et post-coloniale : expériences à dépasser;
- des gestes et des actes refondateurs à caractère symbolique et à retentissement immédiat pour restaurer la confiance et recréer des images fortes et positives en entraînant le plus de monde possible sur la plate forme du consensus minimal de la charte; dénoncer ou faire reconnaître les crimes contre l'Humanité et contre les humains
- préparer – honorer les martyrs de tous bords;
- lancement d'un programme d'éducation civique ancré dans les gisements historico-culturels, mais surtout dans un projet commun à la sous région : déconstruire la violence;
- des témoins et des garants sont nécessaires s'ils sont unanimement acceptés : venant des sphères inter-africaine, internationale, religieuse, de la société civile et des tréfonds de la culture populaire.